

République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

3^e RGPH

Volume II - Tome 06

**ETAT MATRIMONIAL
ET NUPTIALITE**



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madame Bernadette MBARGA,
Directeur Général

CONSEIL EDITORIAL

Monsieur ABDOULAYE OUMAROU DALIL,
Directeur Général Adjoint

REDACTION

Mme KOPA Lucile : *Démographe*

Imprimerie

BETA Print
22 22 54 77
info@betaprint.net

PREFACE

Le Président de la République du Cameroun, par décret n° 2001/251 du 13 septembre 2001, a institué le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH), marquant ainsi le lancement d'une vaste opération d'envergure nationale qui a permis de faire l'inventaire des ressources en êtres humains et en habitations sur l'ensemble du territoire.

Le même décret a créé les organes suivants en vue de la coordination, de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement démographique :

- le Conseil National, instance suprême comprenant entre autres les membres du Gouvernement, les Gouverneurs de région et des représentants de la société civile, qui a fixé l'orientation générale et assuré la coordination et le contrôle des opérations ;
- La coordination Nationale, dont le rôle a été confié au Bureau Centrale des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) par décret sus-évoqué, a conduit l'ensemble des opérations relatives à ce 3^{ème} RGPH ;
- Le Comité Technique regroupant les responsables des principaux départements ministériels et structures gouvernementales producteurs et/ou utilisateurs des données démographiques a assuré le suivi et le bon déroulement des opérations tout en jouant un rôle d'interface entre la Coordination Nationale et le Conseil National ;
- Les comités régionaux, départementaux et d'arrondissement ont coordonné les activités du 3^{ème} RGPH et organisé les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur ses objectifs et son déroulement.

C'est ainsi que le dénombrement de novembre 2005 a été suivi par la production et la publication des résultats du 3^{ème} RGPH. Ces résultats permettent aujourd'hui de :

- i) dégager les grandes tendances de la population à travers des indicateurs sur ses caractéristiques et sur sa dynamique ;
- ii) connaître les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie des populations ;
- iii) disposer d'indicateurs indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des différents plans et programmes de développement ainsi que le suivi de la réalisation de nos objectifs nationaux et internationaux de développement à l'instar de ceux contenus dans la vision de 2035, le DSCE, le plan d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs).

A cette occasion, je voudrais exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais envers tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce 3^{ème} RGPH. Mes remerciements s'adressent singulièrement à nos partenaires au développement, au premier rang desquels le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), dont les appuis techniques et financier ont permis la production de ces résultats.

Mes remerciements vont également :

- aux autorités politiques et administratives, aux membres du Conseil National, du Comité Technique et des Comités régionaux, départementaux et d'arrondissement du 3^{ème} RGPH pour leur contribution qui a permis le succès de cette opération ;
- au personnel temporaire (contrôleurs, chefs d'équipes, agents recenseurs, agents de vérification, de codage et de saisie, etc.) pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération ;
- aux populations qui se sont mobilisées et se sont rendues disponibles pour fournir les informations sollicitées lors du dénombrement.

Enfin, je ne manquerais pas ici d'exprimer ma satisfaction à l'endroit de la Coordination Nationale et de tout le personnel du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population /-

Louis Paul MOTAZE

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire



AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la meilleure source qui permet de disposer, de façon exhaustive, de données détaillées jusqu'au niveau géographique le plus fin sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Ces données constituent un précieux instrument pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement, tant au niveau national, régional que des collectivités territoriales décentralisées.

Le Cameroun a eu à réaliser trois Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, le premier en avril 1976, le second en avril 1987 et le troisième en novembre 2005. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH) s'avérait nécessaire dès lors que les informations statistiques issues des deux premiers étaient devenues obsolètes.

La réalisation du 3ème RGPH a comporté plusieurs phases : l'élaboration des documents techniques ; la mise à jour de la couverture cartographique censitaire du pays, y compris l'inventaire des villes et villages ; le découpage du territoire national en unités de comptage appelées zones de dénombrement ; l'exécution du recensement pilote ; le recrutement et la formation des différentes catégories de personnels ; les campagnes de sensibilisation ; l'exécution du dénombrement principal ; l'exécution de l'enquête post-censitaire ; l'exploitation et l'analyse des données collectées ; la publication, la diffusion et la dissémination des résultats.

Le plan de publication des résultats du 3ème RGPH comporte six volumes et des numéros hors séries :

- le volume I, relatif au rapport général du 3ème RGPH, comporte sept (07) tomes consacrés à la méthodologie générale, au rapport de la cartographie, au rapport général du dénombrement, au rapport de l'enquête post-censitaire, au rapport de la vérification et du codage, au rapport de la saisie des données et au rapport administratif et financier ;
- le volume II, avec un total de quatorze (14) tomes, est consacré aux analyses thématiques ;
- le volume III présente la situation démographique nationale en quatre (04) tomes comprenant la Synthèse des principaux résultats du 3ème RGPH, les Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005, les Projections démographiques du Cameroun et les Atlas des résultats du 3ème RGPH ;
- le volume IV, composé de treize (13) tomes, présente les données statistiques nationales, les données des dix régions et des deux principales métropoles (Douala et Yaoundé) ;
- le volume V est consacré aux études monographiques régionales et comprend dix (10) tomes ;

- le volume VI présente les études sociodémographiques urbaines en douze (12) tomes.

S'agissant des analyses thématiques, objet du volume II, elles couvrent un certain nombre d'aspects démographique, économique et socioculturel du Cameroun. Le choix des thèmes a fait l'objet d'un processus de validation qui a regroupé les principaux utilisateurs des produits du recensement lors de concertations nationales. Ces rapports d'analyse ont été rédigés par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, géographes, etc.) de consultants nationaux et de cadres provenant du BUCREP, de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette équipe a bénéficié de l'appui d'un Conseiller Technique Principal du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'encadrement des experts de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

La finalisation et la validation des analyses thématiques ont eu lieu au cours d'un séminaire national qui a réuni d'éminents professeurs d'université, des représentants des ministères sectoriels et des administrations publiques ainsi que des personnalités de la Société Civile. L'UNFPA et l'I.F.O.R.D ont accompagné le processus de production de l'ensemble des rapports d'analyse. En somme, c'est toute une équipe nationale et internationale qui s'est mobilisée pour garantir la qualité des rapports d'analyse qui sont aujourd'hui rendus publics dans le cadre du présent volume qui comporte quatorze (14) tomes suivants.

Le tome 1, intitulé « Etat et structures de la population », montre l'évolution du volume de la population du Cameroun et donne sa répartition spatiale et sa composition par sexe et par âge. Ce rapport décrit également la composition de la population du Cameroun selon les caractéristiques économiques et socioculturelles.

Le tome 2, « Scolarisation – Instruction – Alphabétisation », présente les caractéristiques de la population scolaire et les niveaux de scolarisation au Cameroun. Il s'appesantit également sur le profil de la population selon le niveau d'instruction ainsi que sur les niveaux et les caractéristiques de l'alphabétisation au Cameroun.

Le tome 3, « Activités économiques de la population », présente la structure de la population active selon le statut d'occupation du moment, et étudie les actifs occupés en fonction de certaines caractéristiques, notamment le secteur d'occupation et la branche d'activité. Il met un accent particulier sur le chômage qui exprime la demande d'activité non satisfaite par le secteur productif national. Sont également étudiées les caractéristiques de la population inactive.

Le tome 4, « Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires», étudie les divers types de ménages qui existent au Cameroun selon certaines caractéristiques, l'évolution du nombre et de la taille de ménages ordinaires selon la région et le milieu de résidence (rural-urbain) entre 1987 et 2005 ainsi que les caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

Le tome 5, « Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations», décrit les aspects physiques des habitations et les éléments du cadre de vie des ménages. Il étudie les questions environnementales et foncières de l'habitat et fait une classification des logements en fonction de leur standing et de la densité de leur occupation.

Le tome 6, intitulé « État matrimonial et Nuptialité », analyse la situation matrimoniale selon le milieu de résidence, le régime matrimonial et certaines caractéristiques socioculturelles. Il étudie la nuptialité des célibataires et met un accent particulier sur les mariages précoces.

Le tome 7, « Natalité et Fécondité », fournit des informations sur le niveau de la natalité et son évolution ainsi que sur le calendrier et l'intensité de la fécondité selon le milieu de résidence et certaines caractéristiques socioculturelles et économiques. Il étudie également l'infécondité et les comportements procréateurs à risques.

Le tome 8, « Mortalité », évalue et présente les niveaux et les structures de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et de la mortalité générale au Cameroun à travers l'élaboration des tables de mortalité. Il permet également de connaître la structure de la prévalence des maladies chroniques au Cameroun.

Le tome 9, « Mouvements migratoires », présente les types et les caractéristiques de migrants et fait le bilan migratoire au Cameroun. Il analyse l'incidence des mouvements migratoires sur l'urbanisation au Cameroun, non sans avoir fait le point sur les migrations internationales.

Le tome 10, « Situation sociale et économique des enfants et des jeunes », permet une meilleure connaissance du profil démographique des enfants et des jeunes. Il étudie les principaux défis socioéconomiques des jeunes en mettant en exergue les niveaux de scolarisation des enfants et d'éducation/emploi des jeunes. Il apporte également un éclairage sur les enfants en situation difficile ;

Le tome 11, « Situation socioéconomique de la femme », présente les caractéristiques de la population féminine. Il fait le point sur la scolarisation, l'instruction, l'alphabétisation et la participation des femmes à l'activité économique. Il présente également les femmes chefs de ménage et leurs conditions de vie dans les ménages, tout en mettant un accent particulier sur la population féminine vulnérable.

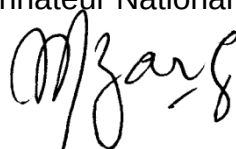
Le tome 12, « Situation socio-économique des personnes âgées », présente d'abord le profil démographique et les caractéristiques socioéconomiques et culturelles de cette catégorie de population. Ensuite, sont abordés le cadre de vie et les problèmes de santé des personnes âgées. Enfin, est mis en relief le chemin qui reste à parcourir pour assurer la protection sociale au plus grand nombre.

Le tome 13, « Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap », permet de disposer de nombreux indicateurs pertinents relatifs à cette catégorie de population, à savoir son effectif au sein de la population totale et ses caractéristiques socioéconomiques et culturelles.

Enfin, le tome 14, « Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie » est une étude de la pauvreté non monétaire à travers les caractéristiques de l'habitat (matériaux de construction et commodités). Elle détermine, du niveau national jusqu'au niveau départemental, son incidence sur la population d'après une classification des ménages ordinaires en cinq quintiles de richesse, allant des plus pauvres aux plus riches.

Au demeurant, bien que ces études soient réalisées en 2010, elles font référence au contexte de 2005, année de la collecte des données sur le terrain. Mais leurs recommandations s'inscrivent en droite ligne des orientations dégagées par la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et des perspectives visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Directeur Général du BUCREP
Coordonnateur National du 3ème RGPH



Mme Bernadette MBARGA

RESUME EXECUTIF

L'état matrimonial d'une population décrit la situation des individus qui la composent par rapport au mariage ; le mariage se définit généralement comme l'union légale d'un homme et d'une femme ; la nuptialité, quant à elle, étudie la fréquence du mariage au sein de la population. Elle varie entre autres en fonction des changements socio économiques ; Les données du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun de 2005 révèlent à cet effet que l'effet combiné de l'accroissement des taux de scolarisation et des taux de chômage a eu comme conséquence l'accroissement de la proportion des Célibataires, entraînant de ce fait un recul de l'âge moyen au mariage et par conséquent, un retard de la fécondité des femmes.

La structure matrimoniale de la population résidente, obtenue en 2005 à partir des données sur la population âgée de 12 ans et plus pour les femmes et 15ans et plus pour les hommes est largement dominée par les mariés (47,15%) ; on y trouve 41,46% de célibataires, (5,19%) de veufs et 4,35% de personnes vivant en union libre. Les séparés (0,95%) et les divorcés (0,90%) y sont très faiblement représentés.

L'état matrimonial diffère selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la religion, etc.

En milieu urbain, le nombre accru de jeunes en quête d'emploi a contribué à l'accroissement de la proportion des célibataires. Aussi, la proportion des célibataires (49%) est supérieure à celle des mariés (39,98%). De même, l'union libre est plus développée en milieu urbain (5,41%) qu'en milieu rural (3,17%), et les régions du Septentrion détiennent, en leur sein, les plus faibles proportions de célibataires et de personnes vivant en union libre, sans doute à cause de la religion musulmane largement pratiquée dans cette partie du pays et à la force des coutumes.

Dans le groupe d'âges 80-84 ans, près d'un homme sur cinq est veuf et près de 3 femmes sur cinq sont veuves. Cette différence est probablement liée à la polygamie et au remariage facile des hommes après le décès de leur conjointe.

L'analyse de l'option matrimoniale qui détermine le type d'union au sein duquel vit un couple de personnes, permet de constater que 77% des hommes en union vivent en union monogame et 14% en union polygame ; alors que 69% des femmes en union vivent en union monogame et 23 % en union polygame.

Les femmes vivant en union libre sont plus âgées (35,04 ans en moyenne). que les hommes vivant en union libre (29, 6 ans en moyenne).

Le phénomène de mariage précoce touche, dans toutes les régions du Cameroun, les adolescents des deux sexes, mais son intensité est beaucoup plus

élevée chez les garçons que chez les filles. Les données révèlent que 72134 hommes âgés de 15 à 19 ans sont mariés, et 58777 femmes âgées de 12 à 15 ans sont mariées. Du fait des fondements socioculturels et à cause du non respect de la loi, la proportion des adolescents mariés avant l'âge légal au mariage est en constante augmentation.

Le nombre moyen d'épouses par homme polygame est de 2,37 dans l'ensemble, avec 2,36 en milieu urbain et 2,37 en milieu rural. La région de l'Ouest détient le nombre le plus élevé d'épouses par homme polygame.

Ces données ont également permis d'observer 1060 filles âgées de 12 à 14 ans et 9496 filles âgées de 15 à 19 ans sont mariées à des hommes âgés de plus de 50 ans.

Concernant l'âge moyen au premier mariage de la population, il se dégage que les hommes se marient en moyenne à 27,12 ans et les femmes, à 21,4 ans. 9 hommes sur 100 et 10 femmes sur 100 restent définitivement célibataires à 50 ans ;

Les individus qui ont des professions ayant trait à l'agriculture ou aux forces armées, se marient relativement plus jeunes que ceux des autres professions.

En effet, l'accès rapide à une source de revenu peut favoriser le mariage ; aussi, la déscolarisation des agricultrices les expose très tôt au "marché matrimonial.

Chez les hommes, l'union libre est beaucoup plus développée chez les personnes peu qualifiées ou ayant un emploi instable. Or, chez les femmes, l'union libre est beaucoup plus pratiquée par celles qui ont un métier d'homme (police et armée, conducteurs, artisans) ou un métier qui requiert davantage de liberté (commerce).

L'âge moyen à la première union varie selon plusieurs variables dont le niveau d'instruction. Quelque soit l'âge, il s'élève avec le niveau d'instruction : Il est de 31 ans pour les hommes du supérieur, 27,6 ans pour les hommes du secondaire, 26,1 ans pour les hommes du primaire, 24,2 ans pour les hommes sans niveau. Il est de 24,6 ans pour les femmes du supérieur, 23,4 ans pour les femmes du secondaire, de 20,4 ans pour les femmes du primaire et de 17,2 ans pour les femmes sans niveau. La scolarisation semble ainsi retarder le mariage, quel que soit le sexe considéré.

Les catholiques représentent 57,9% de personnes vivant en union libre. Les animistes détiennent les proportions les plus élevées de personnes (31,0% d'hommes et 48,6% femmes) vivant en union polygame. Viennent ensuite les musulmans (24,1% d'hommes et 38,7 % de femmes), suivis des libres penseurs. La polygamie est pratiquée avec une plus faible ampleur au sein des religions chrétiennes.

L'analyse des données sur l'état matrimonial a mis en exergue les faits suivants : la structure matrimoniale est dominée par les mariés dans la majorité des classes d'âges. La répartition de la population par état matrimonial est très différenciée selon le sexe, la région de résidence et le milieu d'habitat. L'écart d'âge moyen entre conjoints est de 9,7 ans, pour l'ensemble, 8,4ans pour le milieu urbain et 10,7ans pour le milieu rural. Il varie selon les régions et les caractéristiques individuelles de la population telles que l'éducation et la forme d'union; Il est faible lorsque la femme est en union monogame, et connaît de grandes valeurs lorsque la fille est mariée précocement; les valeurs les plus élevées de l'écart d'âge entre conjoints se retrouvent dans les unions à fort taux de polygamie. Sur le plan de l'éducation, les valeurs les moins élevées de l'écart d'âge entre les conjoints se retrouvent chez les couples dont le mari a un niveau d'enseignement secondaire ;

La pratique de la polygamie, qui touche environ 15% des hommes mariés et 39% des femmes mariées, est en en recul, malgré la hausse des taux de polygamie observée chez les jeunes. Elle baisse davantage chez les femmes que chez les hommes.

Les garçons entrent en union relativement plus tard que les filles, et le calendrier de la nuptialité des hommes est plus étalé dans le temps que celui de la nuptialité des femmes .En effet, l'étude de la nuptialité des célibataires a révélé que du fait des difficultés économiques rencontrées, de la recrudescence du chômage, de l'emploi des femmes et de la hausse, au fil des années, de la proportion des femmes et des hommes scolarisés dans tous les secteurs d'enseignement au Cameroun, la proportion des mariés est légèrement en hausse chez les hommes, mais en baisse substantielle chez les femmes. Les femmes se marient à un âge plus jeune que les hommes, avec une différence moyenne de 5,6 ans.

On observe que depuis 1976, l'âge moyen au premier mariage est passé de 26,66 ans à 27,12 ans pour les hommes et de 18,64 ans à 21,41 ans pour les femmes ; la proportion de femmes mariées âgées de moins de 15 ans est passée de 5,2% en 1987 à 10,9% en 2005. Toutefois, l'évolution de la proportion des célibataires traduit les changements intervenus dans le cadre de la nuptialité ainsi que les efforts fournis par le Gouvernement en vue de maximiser la scolarisation des enfants et des jeunes.

PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Sexe	Région										Cameroun
		Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	
Proportion de Célibataires	M	41,4	51,2	38,2	35,4	50,2	36,5	51,2	44,1	43,1	50,1	45,3
	F	29,1	46,8	32,6	25,7	45,7	24,9	47	35,5	36,4	45,5	38,2
	T	34,7	48,9	35,2	30	47,9	30,1	48,8	38,9	39,6	47,7	41,5
Proportion de mariés	M	55,2	35,1	52,9	61,1	40,2	60,1	45,8	51,6	39,9	44,9	47,2
	F	59,8	33,7	51,9	62,1	38,3	65,3	43,5	47,6	38	44,3	47,1
	T	57,7	34,3	52,4	61,6	39,2	63	44,5	49,2	38,9	44,6	47,1
Proportion de personnes vivant en union libre	M	1,1	24,4	9,4	0,4	14,9	0,5	0,8	2,2	24,8	4,2	4,7
	F	1,1	23,7	9,1	0,6	14,6	0,8	1,1	2,3	24,3	4,3	4,1
	T	1,1	24,08	9,22	0,51	14,75	0,62	0,96	2,24	24,54	4,27	4,4
Incidence de la polygamie	M	24,1	7,1	12,9	22,1	5	24,9	14,3	21,5	7,8	7,6	7
	F	38,7	11	21,4	35,2	7,2	40,4	22,5	35,1	12,5	11,3	11,8
	T	32,3	9,1	17,4	29,5	33,7	18,7	18,7	29,3	10,2	9,5	9,6
Personnes âgées de 60 ans et plus encore Célibataires	M											
	F											
	T	7	10,21	9,16	6,19	14,09	10,93	10,68	4,41	10,34	10,07	8,82
Age moyen au premier mariage	M	26,3	28,5	24,7	24,6	28,8	24,4	28	27,1	25,5	28	27,12
	F	18,8	23,6	19,5	17,7	23,7	16,3	23,8	22,4	21,5	23,1	21,1
Différence d'âge au premier mariage entre hommes et femmes	T	7,5	4,9	5,7	5,2	6,9	5,1	8,1	4,2	4,7	4	4,9
Ecart d'âge entre conjoints	T	12,2	7,5	8,1	12,5	7,5	12,1	10,5	11,4	7,7	9,2	9,7
Célibat définitif	M	6	11	9	5	11	8	12	8	15	12	12
	F	6	15	11	6	12	10	13	6	14	13	13

EXECUTIVE SUMMARY

This analysis intends to measure the marriage rate of the Cameroonian population on the basis of 3rd GPHC results (2005). The marital status of Cameroon is assessed on the strength of proportions of the resident population in the various marital categories while the marriage rate of Cameroon is assessed on the strength of tables dealing with both sexes at the national and regional levels as well as at the level of the environment of residence. Data obtained are compared with those of preceding censuses.

Thus, the marital pattern of the resident population, which is obtained from the data of the female population group aged 12 and above as well as the male population group aged 15 and above, is mainly made up of married persons (47.15%) and unmarried persons (41.46%). Widows (5.19%) and persons living in concubinage (4.35%) are few. Separated persons (0.95%) and divorced persons (0.9) are also few.

Marital status differs according to the environment of residence, sex, age, the level of education, religion, etc.

In urban areas, the high proportion of youths in quest of employment has led to an increase in the proportion of unmarried persons. Moreover, the latter proportion (49%) is higher than that of married persons (39.98%). The proportion of persons living in concubinage in urban areas (5.41%) is higher than that of rural areas (3.17%). The northern regions have the lowest proportions of unmarried persons and persons living in concubinage.

Furthermore, the proportion of unmarried women has been rising since 1976. In the age group ranging from 80 to 84 years, almost one male out of every five is a widower and almost three women out of every five are widows.

On the basis of an analysis of marital choices, it was noticed that 77% of men in couple life are monogamists, 14% of men in couple life are polygamists, 69% of women in couple life are involved in monogamous relationships while 23% are involved in polygamous ones;

Women living in concubinage are older (35.04 years old on average) than men in the same situation (29.6 years old on average).

In all the regions of the country, early marriages concern adolescents. It affects boys to a much higher degree. 72 134 men aged 15 to 19 are married and 58 777 women aged 12 to 15 are married. The proportion of adolescents who got married before the legally acceptable minimum age for marriage is constantly on the rise.

On the whole, the average number of spouses per polygamist is 2.37 women (2.36 women per polygamous man in urban areas and 2.37 women per polygamous man in rural areas). The West Region has the highest number of spouses per polygamist.

It was also noticed that 1060 girls aged 12 to 14 and 9496 girls aged 15 to 19 are married to men aged above 50.

On average, men get married at the age of 27.12 years as against 21.4 years for women. Nine out of every 100 men finally remain unmarried at the age of 50 as against ten out of every 100 women.

Persons who are agricultural professionals or members of the armed forces marry at relatively younger ages when compared to persons of other professions. Indeed, a fast access to a source of income may easily lead to marriage; moreover, when female farmers drop out of school, they become exposed to the “marital market”.

As regards men, cases of concubinage are much higher among less qualified professionals or persons with unstable jobs. As concerns women, concubinage is much more present among those who have male-oriented professions (police, army, drivers and craft industry workers) or professions which require a lot of freedom (business).

The average ages during first couple lives vary according to the level of education. During this life, the average ages are 31, 27.6 and 26.1 years for men in tertiary, secondary and primary education respectively while that of men without any level of education is 24.2 years. Those of women are 24.6, 23.4 and 20.4 years for women in tertiary, secondary and primary education respectively while that of women without any level of education is 17.2 years.

Catholics make up 57.9% of persons in concubinage. Animists have the highest proportions of persons in polygamous marriages (31% of men and 48.6% of women). They are followed by Moslems (24.1% of men and 38.7% of women). The next group is made up of free thinkers. The proportion of polygamy in Christian religions is low.

An analysis of 3rd GPHC data on the marital status of persons aged 12 and above brings to the limelight the following facts:

- The marital pattern is dominated by married persons in almost all age groups. The distribution pattern, here, greatly varies according to sex, regions of residence and the environment of residence;

- The average difference among the ages of spouses, which is 4 years at the national level, varies according to the individual characteristics of the population such as education and the types of couple life. It is low in the cases of women in monogamous marriages and high in the cases of early marriages. The highest differences are found in highly polygamous marriages. As concerns education, the lowest differences are those of couples with husbands who have a secondary level of education;
- Polygamy (about 15 % of married men aged 15 and above as well as 39% of married women aged 12 and above lead polygamous lives) varies according to regions; it is declining. It is decreasing with a much greater intensity among women;
- Boys get involved late in couple life when compared to girls. The marital period of men stretches more in time than that of women. A study on the marriage rate of unmarried persons portrays that, due to economic hurdles, an upsurge of unemployment, the employment of more women as well as an increase in the number of educated women and men in all sectors of education in Cameroon, the proportion of married men is slightly high while that of women is substantially low. The average age for women during their first marriages has increased. Women get married at a younger age when compared to men (the average age difference is 5.6 years). Thus, between 1976 and 2005, the average age during the first marriage increased from 26.66 years to 27.12 years for men, and from 18.64 years to 19.6 years , and then to 21.41 years for women.

With 1976 as the year of reference:

- At present, the average age during first marriages has increased;
- The average age of men during their first marriage increased from 26.66 years in 1976 to 27.12 years in 2005. Moreover, the average age of women during their first marriage increased from 18.56 years in 1976 to 21.41 years in 2005;
- The rate of polygamy increased from 13.3% in 1976 to 14.94% in 2005;
- The proportion of married women aged below 15 increased from 5.2% in 1987 to 10.9% in 2005;
- The proportion of unmarried men increased from 39.5% in 1976 to 45.3% in 2005; that of unmarried women increased from 15.9% in 1976 to 38.2% in 2005.

N.B: Couple life = life in concubinage (not in all cases)

MAJOR INDICATORS

Indicators	Sex	Region										Cameroon
		Adamawa	Centre	East	Far North	Littoral	North	North-West	West	South	South-West	
Proportion of unmarried persons	M	41.4	51.2	38.2	35.4	50.2	36.5	51.2	44.1	43.1	50.1	45.3
	F	29.1	46.8	32.6	25.7	45.7	24.9	47.0	35.5	36.4	45.5	38.2
	T	34.7	48.9	35.2	30.0	47.9	30.1	48.8	38.9	39.6	47.7	41.5
Proportion of married persons	M	55.2	35.1	52.9	61.1	40.2	60.1	45.8	51.6	39.9	44.9	47.2
	F	59.8	33.7	51.9	62.1	38.3	65.3	43.5	47.6	38.0	44.3	47.1
	T	57.7	34.3	52.4	61.6	39.2	63.0	44.5	49.2	38.9	44.6	47.1
Proportion of persons living in concubinage	M	1.1	24.4	9.4	0.4	14.9	0.5	0.8	2.2	24.8	4.2	4.7
	F	1.1	23.7	9.1	0.6	14.6	0.8	1.1	2.3	24.3	4.3	4.1
	T	1.1	24.08	9.22	0.51	14.75	0.62	0.96	2.24	24.54	4.27	4.4
Incidence of polygamy	M	24.1	7.1	12.9	22.1	5.0	24.9	14.3	21.5	7.8	7.6	7
	F	38.7	11.0	21.4	35.2	7.2	40.4	22.5	35.1	12.5	11.3	11.8
	T	32.3	9.1	17.4	29.5	33.7	18.7	18.7	29.3	10.2	9.5	9.6
Unmarried persons aged 60 years and above	M											
	F											
	T	7	10.21	9.16	6.19	14.09	10.93	10.68	4.41	10.34	10.07	8.82
Average age during first marriage	M	26.3	28.5	24.7	24.6	28.8	24.4	28	27.1	25.5	28	27.12
	F	18.8	23.6	19.5	17.7	23.7	16.3	23.8	22.4	21.5	23.1	21.1
Age difference between men and women during first marriage	T	7.5	4.9	5.7	5.2	6.9	5.1	8.1	4.2	4.7	4	4.9
Age difference between spouses	T	12.2	7.5	8.1	12.5	7.5	12.1	10.5	11.4	7.7	9.2	9.7
Unmarried for life	M	6.0	11.0	9.0	5.0	11.0	8.0	12.0	8.0	15.0	12.0	12
	F	6.0	15.0	11.0	6.0	12.0	10.0	13.0	6.0	14.0	13.0	13

N.B: T is not M+F

SOMMAIRE

PREFACE	I
AVANT-PROPOS.....	III
RESUME EXECUTIF	VII
PRINCIPAUX INDICATEURS	X
EXECUTIVE SUMMARY	XI
MAJOR INDICATORS	XIV
SOMMAIRE	XV
LISTE DES TABLEAUX.....	XVI
LISTE DES GRAPHIQUES	XXI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	4
1.1 CONTEXTE.....	4
1.2 ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	7
CHAPITRE II ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	14
2.1 Vue d'ensemble de l'état matrimonial	14
2.2 Variations de l'état matrimonial selon le milieu de résidence	15
2.3 Catégories de population selon l'état matrimonial.....	16
CHAPITRE 3. ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DES PERSONNES AGEES DE 12 A 19 ANS	56
3.1 ETAT MATRIMONIAL DES ADOLESCENTS	56
3.2 ETAT MATRIMONIAL DES JEUNES FEMMES AGEES DE 12 A 14 ANS AU SEIN DES DIFFERENTES RELIGIONS	57
3.3 INFLUENCE DE L'ETAT MATRIMONIAL DES ADOLESCENTS SUR LEUR FREQUENTATION SCOLAIRE.....	57
3.4 RECOCITE DES MARIAGES	59
3.5 DISPARITES REGIONALES	59
3.5 IMPORTANCE DE LA POLYGAMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE 12 À 19 ANS	60
CHAPITRE 4: NUPTIALITE DES CELIBATAIRES	64
4.1 GENERALITES SUR LA NUPTIALITE.....	64
4.2 CONSTRUCTION D'UNE TABLE DE NUPTIALITE DU MOMENT	64
4.3 INDICATEURS DE LA NUPTIALITE.....	65
4.4 Analyse différentielle de la nuptialité suivant quelques caractéristiques.....	80
CONCLUSION	94
BIBLIOGRAPHIE	97
ANNEXES	99

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 :	Répartition de la population mariée par option matrimoniale selon le sexe	11
Tableau 2.1 :	Répartition des femmes âgées de 12 ans et des hommes âgés de 15 ans et plus par état matrimonial selon le groupe d'âge.....	15
Tableau 2.2 :	Proportion(en%) des célibataires par milieu de résidence selon la région	17
Tableau 2.3:	Répartition de la population par état matrimonial selon la religion	18
Tableau 2.4 :	Proportion (en %) de la population résidente âgée de 12 ans et plus par sexe selon le type d'union.....	19
Tableau 2.5 :	Proportion des mariés chez les femmes âgées de 12 ans et plus et les hommes âgés de 15 ans et plus par sexe, par lieu et milieu de résidence dans les régions du Cameroun.....	21
Tableau 2.6 :	Répartition de la population par option de mariage et par milieu selon le sexe.	23
Tableau 2.7 :	Répartition des personnes mariées vivant en union polygame par sexe selon le milieu de résidence.....	24
Tableau 2.8:	Répartition en% de la population mariée population mariée vivant dans un ménage dont le mari est monogame selon le sexe.....	24
Tableau 2.9 :	Répartition en% de la population masculine mariée par nombre d'épouses du mari selon le milieu de résidence	24
Tableau 2.10 :	Répartition en% de la population féminine mariée par nombre d'épouses du mari selon le milieu de résidence.....	24
Tableau 2.11 :	Nombre moyen de femmes par homme marié et par région selon le groupe d'âges	27
Tableau 2.12:	Répartition des mariés par groupes d'âges selon l'option matrimoniale	29
Tableau 2.13:	Variation par grands groupes d'âges, de la proportion des personnes vivant en union polygame selon le sexe	29
Tableau 2.14 :	Nombre moyen de femmes par homme polygame par région selon le milieu de résidence	30
Tableau 2.15:	Nombre moyen d'épouses par homme polygame dans certains arrondissements par groupe d'âges selon l'arrondissement.....	31
Tableau 2.16 :	Proportion par âge de femmes et d'hommes vivant en union polygame selon le sexe et le milieu de résidence.....	32
Tableau 2.17:	Taux de polygamie par année de recensement.	33
Tableau 2.18	Taux de polygamie par groupes d'âges selon l'année de recensement.....	34
Tableau 2.19:	Répartition des régions selon l'écart d'âge entre conjoints	35
Tableau 2.20:	Répartition des couples de conjoints par niveau d'instruction du conjoint selon le niveau d'instruction du mari	36
Tableau 2.21 :	Ecart d'âge entre conjoints par niveau d'instruction du mari chef de ménage et le milieu de résidence.....	36
Tableau 2.22 :	Répartition des personnes déjà mariées par groupes d'âges selon le sexe et les années de recensement.....	37
Tableau 2.23 :	Proportion de personnes en union vivant en union libre par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.	39
Tableau 2.24 :	Répartition des personnes vivant en union libre chez les femmes âgées de 12 ans et les hommes âgés de 15 ans et plus par milieu selon le sexe	41
Tableau 2.25:	Proportion de personnes vivant en union libre au sein des religions.....	42
Tableau 2.26	Proportion (en %) de la population vivant en union libre dans la population en union âgée de 12 ans et plus par sexe et par groupe d'âges selon le niveau d'instruction	43
Tableau 2.27:	Proportion de personnes vivant en union libre parmi la population en union dans les différentes régions du Cameroun selon le milieu de résidence.....	46
Tableau 2.29 :	Proportions des Divorcés par région selon le sexe et le milieu de résidence.....	50

Tableau 2.30 :	Taux de rupture d'union par divorce par groupes d'âges selon le milieu de résidence	53
Tableau 2.31:	Taux de séparation par milieu de résidence selon le sexe.....	55
Tableau 3.1:	Répartition (%) de la population de 12-19 ans par groupe d'âges et milieu de résidence selon le sexe et l'état matrimonial.....	56
Tableau 3.2:	Répartition (%) de la population de 12-19 ans par état matrimonial selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence	60
Tableau 3.3 :	Proportion des femmes adolescentes mariées en union polygame par groupes d'âges selon la région de résidence	60
Tableau 3.4	Répartition de la population de 12 à 20 ans par âge selon l'état matrimonial	62
Tableau 4.1 :	Quotients(en pour mille) de nuptialité selon le sexe	67
Tableau 4.2 :	Table de nuptialité masculine en 1976.....	69
Tableau 4.3 :	Table de nuptialité féminine en 1976.....	69
Tableau 4.4	Table de nuptialité masculine en 1987	69
Tableau 4.5	Table de nuptialité féminine en 1987.....	69
Tableau 4.6	Table de nuptialité masculine rurale en 2005.....	70
Tableau 4.7	Table de nuptialité féminine rurale en 2005	70
Tableau 4.7 bis	Table de nuptialité masculine urbaine en 2005	70
Tableau 4.8	Table de nuptialité féminine urbaine en 2005.....	70
Tableau 4.9 :	Tables de nuptialité masculine et féminine au niveau national.....	71
Tableau 4.10	Table de nuptialité abrégée sexe masculin en 2005	72
Tableau 4.11	Table de nuptialité abrégée sexe féminin en 2005.....	72
Tableau 4.12	Table de nuptialité abrégée ADAMAOUA sexe masculin en 2005.....	72
Tableau 4.13	Table de nuptialité abrégée ADAMAOUA sexe féminin en 2005	73
Tableau 4.14	Table de nuptialité abrégée CENTRE sexe masculin en 2005.....	73
Tableau 4.15	Table de nuptialité abrégée GENTRE sexe féminin en 2005	73
Tableau 4.16	Table de nuptialité abrégée EST sexe masculin en 2005	73
Tableau 4.17	Table de nuptialité abrégée EST sexe féminin en 2005.....	74
Tableau 4.18 :	Table de nuptialité abrégée EXTREME-NORD sexe masculin	74
Tableau 4.19 :	Table de nuptialité abrégée EXTREME-NORD sexe féminin en 2005.....	74
Tableau 4.20 :	Table de nuptialité abrégée LITTORAL sexe masculin	75
Tableau 4.21 :	Table de nuptialité abrégée LITTORAL sexe féminin en 2005.....	75
Tableau 4.22 :	Table de nuptialité abrégée NORD sexe masculin.....	75
Tableau 4.23 :	Table de nuptialité abrégée NORD sexe féminin en 2005	75
Tableau 4.24 :	Table de nuptialité abrégée NORD-OUEST sexe masculin	76
Tableau 4.25 :	Table de nuptialité abrégée NORD-OUEST sexe féminin en 2005.....	76
Tableau 4.26 :	Table de nuptialité abrégée OUEST sexe masculin.....	76
Tableau 4.27 :	Table de nuptialité abrégée OUEST sexe féminin en 2005	77
Tableau 4.28 :	Table de nuptialité abrégée SUD sexe masculin.....	77
Tableau 4.29 :	Table de nuptialité abrégée SUD sexe féminin en 2005	77
Tableau 4.30 :	Table de nuptialité abrégée SUD-OUEST sexe masculin	78
Tableau 4.31 :	Table de nuptialité abrégée SUD-OUEST sexe féminin en 2005.....	78
Tableau 4.32 :	Age moyen (en années) et écart d'âge au premier mariage entre l'âge moyen des hommes au premier mariage et celui des femmes selon le milieu de résidence.	80
Tableau 4.33	Proportion de femmes mariées parmi les femmes âgées de moins de 15 ans	81
Tableau 4.34	Tableau de calcul de l'âge moyen à la première union des femmes à partir des informations disponibles dès l'âge de 12 ans	82
Tableau 4.35 :	Valeurs de l'âge moyen à la première union, calculées à partir de la méthode classique et à partir de la méthode classique et de la méthode adaptée aux données disponibles	83

Tableau 4.36:	Age moyen au premier mariage par région selon le sexe	83
Tableau 4.37 :	Age moyen au premier mariage et célibat définitif par niveau d'instruction selon le sexe	85
Tableau 4.38:	Age moyen au mariage des Albinos selon le milieu de résidence(en années)	87
Tableau 4.39 :	Age moyen à la première union et célibat définitif par religion selon le sexe	87
Tableau 4.40:	Proportion de célibataires par religion à 15 ans, 40 ans et 55 ans.....	89
Tableau 4.41:	Célibat définitif par sexe selon la profession	90
Tableau 4.42 :	Age moyen au premier mariage par sexe selon la profession.....	91
Tableau 4.43	Evolution de quelques indicateurs de 1976 à 2005.....	92
Tableau 4.44 :	Evolution des proportions des hommes et des femmes mariés de 1976 à 2005 à 20-24 ans, 35-39 ans , 45-49 ans et 60-64 ans.....	92
Tableau 4.45 :	Evolution du célibat définitif des hommes et des femmes mariés de 1976 à 2005	93
Tableau A:	INDICATEURS 1	100
Tableau B	INDICATEURS 2	101
Tableau C :	INDICATEURS/2	102
Tableau D :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (femmes rural)	103
Tableau E :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Femmes urbain) .	103
Tableau F:	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Femmes ensemble)	103
Tableau g :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Hommes ensemble)	104
Tableau h :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Hommes rural)	104
Tableau i :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Hommes urbain) .	104
Tableau j :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Ensemble ensemble)	105
Tableau k :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Ensemble urbain) 105	
Tableau l :	Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Ensemble rural) ..	105
Tableau m :	Indicateurs2.....	106
Tableau n :	Indicateurs.....	107
Tableau o :	Répartition de la population résidente âgée de 12 ans et plus par milieu et par sexe selon l'état matrimonial.....	108
Tableau p:	Répartition de la population résidente en union âgée de 12 ANS et plus (femmes)/15 ans et plus (hommes) par milieu et par type d'union selon le sexe.....	108
Tableau q:	Répartition de la population(%) âgée de 12à20 ans par année d'âge selon l'état matrimonial (rural).....	109
Tableau r:	Répartition de la population âgée de 12à20 ans par année d'âge selon l'état matrimonial (urbain).....	109
Tableau s :	Répartition de la population âgée de 12 à 20 ans par année d'âge selon l'état matrimonial (total)	110
Tableau t:	Répartition de la population par région de résidence selon la situation matrimoniale (Hommes ensemble).....	110
Tableau u:	Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Femmes ensemble)	111
Tableau v :	Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Femmes urbain).....	111
Tableau w :	Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Femmes rural).....	112
Tableau x	Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Hommes urbain).....	112

Tableau y :	Répartition de la population par région de résidence selon la situation matrimoniale (Hommes rural).....	113
Tableau z :	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (ADAMAOUA).....	113
Tableau a2	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence CENTRE	114
Tableau b2 :	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence(EST)	115
Tableau C2:	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (EXTREME NORD).....	115
Tableau D2 :	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (LITTORAL)	116
Tableau E2:	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (NORD).....	116
Tableau F2 :	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (NORD- OUEST)	117
Tableau G2 :	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (OUEST)	117
Tableau H2:	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (SUD).....	118
Tableau I2 :	Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (SUD- OUEST)	118
Tableau J2 :	Evolution par groupe d'âges des proportions de personnes (les deux sexes) vivant en union polygame.....	119
Tableau K2:	Répartition par groupes d'âges des hommes mariés vivant en union polygame selon la région de résidence.....	119
Tableau L2:	Répartition par groupes d'âges des femmes mariées vivant en union polygame selon la région de résidence.....	120
Tableau M2 :	Répartition de la population résidente âgée de 12 ans et plus (femmes)/ 15 ans et plus (hommes) par groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial.	121
Tableau N2 :	Répartition (en %) de la population résidente masculine âgée de 12 ans et plus par groupe d'âges selon le milieu de résidence et l'état matrimonial	122
Tableau O2 :	Répartition (en%) de la population résidente féminine âgée de 12 ans et plus par groupe d'âges selon le milieu de résidence et l'état matrimonial.....	123
Tableau P2 :	Proportions par groupes d'âges des célibataires selon le sexe.....	124
Tableau Q2 :	Répartition des femmes de 15 ans et plus par profession selon l'état matrimonial	124
Tableau R2	Répartition des hommes de 15 ans et plus par profession selon l'état matrimonial	125
Tableau S2	Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial	125
Tableau S2	Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial	126
Tableau T2 :	Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial	126
Tableau U2	Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial	127
Tableau V2 :	Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial	127
Tableau W2 :	Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial	128
Tableau X2 :	Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial	128
TableauY2 :	Répartition de la population résidente féminine (Femmes de 12 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge (Ensemble milieu).....	129
Tableau Z2:	Répartition de la population résidente féminine (Femmes de 12 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge (Milieu urbain)	130

Tableau A3:	Répartition de la population résidente féminine (Femmes de 12 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial et l'âge (Milieu rural)	131
Tableau B3 :	Répartition de la population résidente masculine (hommes de 15 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge (Ensemble milieu)	132
Tableau C3 :	Répartition de la population résidente masculine (hommes de 15 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge (Milieu rural)	133
Tableau D3:	Répartition de la population résidente masculine (hommes de 15 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial (Milieu urbain)	134
Tableau E3	Proportion de polygames par religion selon le sexe et le milieu de résidence.	135
Tableau F3	Proportions d'hommes et de femmes mariées vivant en union polygame par sexe selon la région de résidence	135
Tableau G3 :	Taux de séparation dans les régions du Cameroun	136

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1	Répartition de la population résidante par état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence.....	15
Graphique 2.2 :	Evolution par groupes d'âges des célibataires selon le sexe	16
Graphique 2.3 :	proportion(%) des hommes et femmes célibataires par région	17
Graphique 2.4 :	Evolution de la proportion des célibataires de 1976 à 2005.....	19
Graphique 2.5	Proportion des hommes et des femmes en union par groupes d'âges selon le sexe.....	20
Graphique 2. 6 :	Evolution par groupe d'âges de la proportion des femmes âgées de 12 ans et plus mariées et des hommes mariés âgés de 15 ans et plus	22
Graphique 2.7 :	Proportions de Mariés dans les différentes régions du Cameroun.....	22
Graphique 2.8	Proportion d'hommes vivant en union polygame et par région	25
Graphique 2.9:	Proportion de femmes vivant en union polygame et par région	26
Graphique 2.10	Proportion d'hommes et de femmes polygames parmi les hommes et femmes mariés au sein des religions, en milieu urbain et rural.....	28
Graphique 2.11	Variation par groupe d'âges de la proportion des personnes vivant en union polygame selon le sexe.....	30
Graphique 2.12	Proportions d'hommes et de femmes mariées vivant en union polygame par sexe selon la région de résidence.....	32
Graphique 2.13 :	Taux de polygamie par groupe d'âges et par année de recensement.	33
Graphique 2.14 :	Evolution de 1976 à 2005 des proportions des hommes déjà mariés selon le groupe d'âges..	37
Graphique 2.15	Evolution de 1976 à 2005 des proportions des femmes déjà mariés selon le groupe d'âges...	38
Graphique 2.16 :	Proportion de personnes vivant en union libre.	40
Graphique 2.17:	Proportion de personnes vivant en union libre par milieu de résidence selon le sexe.....	40
Graphique 2.18:	Proportion de personnes vivant en union libre par religion selon la région de résidence.....	41
Graphique 2.19 :	Personnes vivant en union libre selon la religion	42
Graphique 2. 20 :	Proportion (en %) de la population masculine vivant en union libre parmi les hommes en union par groupes d'âges selon le niveau d'instruction.....	43
Graphique 2.21 :	Proportion (en %) de la population féminine vivant en union libre parmi la population féminine en union par groupe d'âges selon le niveau d'instruction.....	44
Graphique 2.22 :	Profession des hommes vivant en union libre	44
Graphique 2.23 :	Profession des femmes vivant en union libre	45
Graphique 2.24 :	Proportion des personnes vivant en union libre parmi les personnes en union dans les différentes régions du Cameroun selon le sexe	46
Graphique 2.25	Répartition de la population résidant au Cameroun par état matrimonial selon la nationalité... ..	47
Graphique 2.26 :	Pourcentage par groupes d'âge de veufs/ veuves selon le sexe	48
Graphique 2.27 :	Proportion des veufs / veuves dans la population de 60 ans et plus.....	49
Graphique 2.28	Proportion par groupes d'âges des divorcés selon le sexe et le milieu de résidence.....	51
Graphique 2.29 :	Taux de rupture d'union par divorce.....	52
Graphique 2.30 :	Taux de divortialité des hommes et des femmes selon le milieu de résidence	53
Graphique 2.31 :	Evolution de 1976 à 2007 des proportions des hommes divorcés parmi les hommes déjà mariés	54
Graphique 2.32 :	Evolution de 1976 à 2007 des proportions des femmes divorcés parmi les femmes déjà mariées	54
Graphique 3.1 :	Proportion des jeunes femmes âgées de 12 à 14 ans déjà mariées au sein des différentes religions.....	57

Graphique 3.2 :	Proportions des personnes mariées tôt, en fréquentation scolaire et âgées de 12 à 19 ans en 2005 dans les régions du Cameroun.....	58
Graphique 3.3:	Proportion des femmes et hommes mariés âgés de 15-19 ans selon la région et le sexe.....	59
Graphique 3.4	Proportion des femmes adolescentes âgées de moins de 15 ans, mariées en union polygame selon la région de résidence	61
Graphique 3.5 :	Proportion des adolescents polygames par milieu selon le sexe	61
Graphique 3.6	Adolescentes en union selon le milieu de résidence.....	62
Graphique 3.7	Proportion des femmes mariées tôt selon le milieu de résidence	63
Graphique 3.8	Evolution de mariages précoces (Proportion des hommes et des femmes mariés avant 15 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes en 1976, 1987 et 2005).....	63
Graphique 4.1 :	Courbe ajustée de l'évolution des Célibataires (de la table) selon le sexe.....	66
Graphique 4.2 :	Courbe ajustée de l'évolution des Célibataires (de la table) selon le sexe et le milieu de résidence.....	66
Graphique 4.3 :	Quotients (en pour mille) de la table selon le sexe.....	67
Graphique 4.4 :	Quotients (en p. mille) de la table selon le sexe et le milieu de résidence	68
Graphique 4.5 :	Age moyen au premier mariage des femmes et des hommes par région	84
Graphique 4.6:	Ecart entre l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes dans les régions du Cameroun en 2005.....	85
Graphique 4.7 :	Age moyen à la première union par sexe selon le niveau d'instruction	86
Graphique 4.8	Age moyen à la première union des femmes selon la religion	88
Graphique 4.9 :	Age moyen à la première union des hommes selon la religion	88
Graphique 4.10 :	Répartition de la population par religion d'adhésion selon le milieu de résidence.	89
Graphique 4.11	Proportion de femmes célibataires à 50 ans selon la religion	90

INTRODUCTION

L'état matrimonial d'une population décrit la situation des individus qui la composent par rapport au mariage.

Le mariage se définit généralement comme l'union légale d'un homme et d'une femme.

Pour le dictionnaire multilingue de démographie (Van de Walle et Henry, 1982), « Le mariage est défini comme une union entre deux personnes de sexe opposé qui entraîne des droits et obligations fixés par la loi ou la coutume ».

Serge Braudo, dans le dictionnaire de droit privé, définit le mariage comme l'institution par laquelle un homme et une femme s'unissent pour vivre en commun et fonder une famille.

L'état matrimonial d'une population a une influence sur sa dynamique et plus particulièrement, sur la fécondité et la mortalité.

L'analyse de l'état matrimonial de la population résidante au Cameroun est complexe à cause de la coexistence, en son sein, de plusieurs statuts matrimoniaux. Autrefois étudiée en raison principalement de ses interrelations avec la fécondité, la nuptialité revêt de nos jours un caractère préoccupant compte tenu des variations qu'elle subit à cause des changements dans plusieurs secteurs dont l'Education Nationale (l'instruction obligatoire et la scolarisation accrue de la fille retardent le mariage de la jeune fille) et l'emploi (l'accroissement du chômage oblige les jeunes garçons à prolonger la date de leur union compte tenu du versement de la dot et de la tâche difficile qu'ils doivent assumer dans le couple en tant que chef de ménage).

La nuptialité, quant à elle, étudie la fréquence du mariage au sein de la population.

Comme le confirme Philippe Antoine, l'étude de la nuptialité s'avère difficile pour plusieurs raisons :

- a) le mariage est généralement défini sous l'angle du droit par les spécialistes de la collecte, comme l'union par la loi, par la religion ou la coutume, d'un homme et d'une femme. De ce fait, les agents recenseurs sont généralement confrontés sur le terrain à la prévalence du mariage coutumier et des unions consensuelles pour lesquels il n'est généralement pas produit de pièce officielle.
- b) le mariage est un évènement renouvelable ;

- c) le nombre de personnes prises en compte dans le « mariage » est variable (2 dans le cadre de monogamie et 3 ou plus dans le cadre de la polygamie).
- d) la nuptialité peut varier sensiblement à cause de certains changements intervenus dans la vie économique et sociale des individus, tels que l'emploi, les difficultés économiques liées à l'emploi, les besoins de logement l'amélioration du niveau d'instruction ; aussi, selon le « Bureau of the Census, 2003 », « Il existe des interrelations certaines, aussi bien entre la situation matrimoniale et la fécondité qu'entre la situation matrimoniale et les variables socio économiques telles que l'éducation et la participation à la main d'œuvre.

Au Cameroun, l'étude de la nuptialité a été envisagée depuis les premières enquêtes et recensements au cours desquels une question était posée sur l'état matrimonial.

L'état matrimonial de la population camerounaise est complexe à cause de la coexistence en son sein, de plusieurs systèmes matrimoniaux.

La présente étude qui s'inscrit dans le cadre des analyses thématiques des résultats du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun (3è RGPH) réalisé en 2005 se propose d'analyser les données relatives à l'état matrimonial de la population et d'étudier le phénomène de nuptialité en son sein. De manière spécifique, il s'agit de faire, pour l'ensemble du pays, pour chaque région et pour chaque milieu (urbain et rural), une analyse descriptive des données suivant l'état matrimonial de la population âgée de 12 ans et plus.

Plus précisément, il s'agira de mener les actions suivantes :

- décrire la situation matrimoniale de la population résidente non mariée, mariée ou vivant en union librement consentie ; en d'autres termes, il s'agira de classer les femmes de 12 ans et plus et les hommes de 15 ans et plus dans les catégories de l'état matrimonial, selon qu'ils sont célibataires ou déjà mariés ;
- procéder à une analyse des groupes spécifiques définis par état matrimonial ;
- faire une analyse différentielle de l'état matrimonial suivant certaines caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, milieu de résidence (urbain ou rural), région, religion, instruction, activité économique, etc.) ;
- construire des tables de nuptialité ;

- analyser l'évolution, de 1976 à nos jours, des déterminants de la fécondité à savoir l'âge moyen à la première union ;
- étudier les tendances de l'évolution depuis 1976 des mariages précoces ;
- étudier les tendances de l'évolution depuis 1976 du célibat définitif, de la polygamie ;
- mettre à jour les indicateurs existants sur l'état matrimonial et la nuptialité de la population dénombrée ;
- mener l'analyse différentielle de la nuptialité selon le milieu et certaines caractéristiques socio économiques.

Pour ce faire, le présent rapport d'analyse est structuré en quatre chapitres : Le premier chapitre présente le contexte de l'étude et des aspects méthodologiques; le deuxième chapitre analyse l'état matrimonial de la population résidente et met en exergue le détail de chaque situation matrimoniale ; le troisième chapitre concerne l'état matrimonial et la nuptialité des adolescents et le quatrième chapitre analyse la « nuptialité des célibataires ».

A chaque fois, l'analyse sera menée au niveau national et au besoin, au niveau régional. L'analyse différentielle de la nuptialité sera menée selon le milieu et certaines caractéristiques socio-économiques de la population dénombrée, tout en montrant son évolution dans le temps. Des indicateurs appropriés seront calculés pour renforcer la compréhension du phénomène étudié ; enfin, une conclusion rappellera les principaux résultats tirés de l'analyse.

Ce thème a été analysé par :

- DJIANOU KAMGA Lucile, épouse KOPA, Démographe

Le Rapport a été relu par :

- ABDOULAYE OUMAROU DALIL,
- ROSE ALICE NJECK, Démographe,
- ANTOINE KAMDOUM, Démographe
- Félix KOUAM, Ingénieur Statisticien Economiste
- GERVAIS BENINGUISSE, Démographe, Enseignant à l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques

Sous la supervision de:

- BERNADETTE MBARGA, Démographe, Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population(BUCREP)

CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

« Etre marié » est une norme sociale universelle. A cet effet, en fonction des spécificités internes, des normes internationales et des valeurs culturelles, chaque pays élabore des dispositions régissant la constitution et l'installation des familles. Il convient donc, avant d'analyser les données du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de donner un aperçu du contexte Général dans lequel se forment les familles au Cameroun. Dans ce chapitre, trois aspects en rapport avec le thème seront abordés : le contexte socioculturel, le contexte juridique et le contexte socioéconomique.

1.1 CONTEXTE

1.1.1 CONTEXTE SOCIO CULTUREL

Le mariage est le mode idéal de la constitution de la famille. Il prend des formes différentes selon les sociétés, et dépend aussi bien des règlements qui régissent chaque société que de la législation en vigueur.

Dans le code civil ainsi que dans l'ordonnance de 1981 sur l'Etat civil, la famille est décrite par un faisceau d'indices et d'éléments qui la composent tels que le père, la mère, l'enfant, mineur, l'autorité parentale, le mariage, le divorce et la direction. La formation et la dissolution des familles ou des unions sont soumises à plusieurs influences dont le droit traditionnel, la religion et le code civil. Le Cameroun renferme plus de deux cent ethnies et par conséquent, dispose d'une pluralité de droits traditionnels au sein des familles.

Les influences de la religion sur la vie familiale sont diversifiées: La AKALI court, droit de la famille pratiqué par les Bororo de la région du Nord-Ouest, est basé sur la religion musulmane. Les religions chrétiennes quant à elles, ont introduit le mariage religieux au sein des familles.

Le Cameroun a la particularité d'avoir été placé sous deux mandats : le mandat français et le mandat britannique. Le mandat français a introduit le code civil napoléonien qui gère les conflits au sein des familles et le mandat britannique a introduit la « Family Law » qui est enseignée et pratiquée dans la partie anglophone du pays. Ainsi, plusieurs types d'unions se côtoient de nos jours:

- le mariage coutumier : Généralement officié dans la famille de la future épouse, il est fait suivant les us et coutumes de chaque groupe ethnique. L'union entre deux individus mariés coutumièrement symbolise l'alliance entre

deux familles. La dot est le plus souvent le gage de l'effectivité de l'union coutumière.. Autrefois symbolique, la dot s'est transformée de nos jours en un investissement, devenant ainsi une charge. Elle correspond parfois à des dons d'objets de grande valeur et de ce fait, pourrait constituer une entrave à l'accès des jeunes (sujets au chômage et ne disposant pas de moyens financiers suffisants) à l'union légale ;

- le mariage religieux : Officié le plus souvent par les Ministres du culte, sa célébration consacre également une reconnaissance sociale de l'union. Elle peut avoir lieu avant ou après le mariage légal, selon les obédiences religieuses ;
- le mariage légal ou mariage à état civil : il est consacré par un officier d'Etat Civil à la mairie ou dans un lieu public. Le maire et ses adjoints célèbrent le mariage après publication des bans. Le mariage civil a deux options : la polygamie (fait pour un homme d'avoir plusieurs femmes) ou la monogamie (fait pour un homme d'avoir une seule femme). Le mariage civil prend en compte le régime matrimonial, qui est celui de la communauté ou de la séparation des biens. La polygamie est pratiquée dans tous les groupes socioculturels du Cameroun.

Les études menées sur la nuptialité renseignent que le mariage à l'Etat civil est apparu avec la colonisation. En effet avant l'arrivée des colons, le mariage était traditionnel ou religieux.

- A côté de toutes ces formes d'union subsiste l'union libre ou consensuelle, Issue d'un simple consentement des partenaires sans aucun engagement des deux familles et sans aucune contrainte au regard de la loi régissant le mariage.

1.1.2 CONTEXTE JURIDIQUE

Le caractère universel attribué à la nuptialité au Cameroun est d'autant plus renforcé que le droit coutumier et les textes de loi en vigueur favorisent la formation des mariages. Les textes de loi en vigueur au Cameroun (la « Family law », le Code Civil et l'Ordonnance du 29 juin 1981 sur l'Etat civil) organisent l'accès au mariage à l'état civil dit légal. Le code civil au Cameroun est le code Napoléon de 1804 mais, une ordonnance de 1981 a complété ce code en introduisant dans la législation civile, des règlements se rapportant au contexte socioculturel camerounais. En effet, l'article 145 du code civil fixe l'âge minimum pour l'entrée en mariage qui est de 15 ans pour la fille et de 18 ans pour le garçon.

Les articles 146 et 180 du Code civil, les articles 52 et 64(1) de l'ordonnance n°81-02 du 29 juin 1981 sur l'état civil ainsi que diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques posent le principe de la liberté du mariage et insistent sur le libre consentement des futurs époux comme condition essentielle du mariage. Ce

consentement doit « être signifié personnellement par les futurs époux et le mariage conclu sans le libre consentement des futurs époux est nul ». Par ailleurs, l'article 61 de l'ordonnance n° 81-02 du 29 juin 1981 sur l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques stipule que la dot n'est pas une condition de validité du mariage. L'article 64 de la même Ordonnance en son alinéa 2 stipule que «le consentement d'un futur époux mineur n'est valable que s'il est appuyé de celui de ses père et mère», « faute de quoi, il y a annulation du mariage ».

1.1.3 CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE

La période de récession et d'ajustement économiques (1985-2000) a été couronnée par la paupérisation de la population. En effet en 1996, l'ECAM I(Enquête camerounaise auprès des ménages) a relevé que 53,3% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Bien que la pauvreté monétaire ait reculé de 13 points entre 1996 et 2001(où 40,2% de la population était pauvre), son niveau reste élevé. La paupérisation a eu certes, des répercussions sur la stabilité des unions et les relations au sein des familles.

En matière d'emploi, la récession économique a rétréci les perspectives. En effet, selon les résultats de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2005, le taux de sous-emploi global est resté élevé malgré l'augmentation du niveau de scolarisation (76,6% de garçons et 73,5% de filles étaient scolarisés en 2005). Cet environnement pourrait aussi avoir des conséquences sur la formation des unions et l'âge d'entrée en union, compte tenu du fait que la constitution des couples est généralement sous-tendue par le paiement de la dot dans la plupart des régions du pays.

Sur le plan de la Santé de la Reproduction, l'ampleur de la mortalité maternelle est entre autres influencée par les décès liés aux grossesses précoces, subies d'une part par des jeunes filles non mariées et d'autre part, par des femmes ayant été soumises au mariage précoce. Considérées comme des grossesses à risque, les grossesses précoces sont celles qui ont lieu avant l'âge de 20 ans et dont la survenue comporte des risques réels pour la santé de la mère et/ou pour celle de l'enfant et par voie de conséquence, des risques pour l'équilibre de la famille.

Selon le Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF, « le mariage précoce est le mariage d'enfants et d'adolescents de moins de 18 ans ». Dans le cadre de cette étude,, le mariage précoce est celui des filles mariées avant l'âge de 15 ans et celui des garçons mariés avant l'âge de 18 ans.

L'un des objectifs de l'OMD5 poursuivis par le Cameroun est de réduire de trois quarts le taux de « mortalité maternelle », définie comme « tout décès d'une femme survenu au cours de la grossesse, de l'accouchement ou dans les 42 jours suivant la terminaison de la grossesse ».

1.2 ASPECTS METHODOLOGIQUES

L'état matrimonial d'une population constitue une caractéristique importante de sa dynamique. En effet, l'âge d'entrée en union, le célibat définitif et le divorce sont des déterminants proches de la fécondité générale. De même, la variation de l'âge d'entrée en union est un signe révélateur des changements sociaux.

L'analyse de la nuptialité ici permettra de décrire la situation matrimoniale de la population résidente au Cameroun. Il sera sans doute intéressant : de mesurer l'émancipation et l'autonomisation des femmes à travers les séparations et les divorces ; d'évaluer les difficultés économiques à travers les unions libres et l'ampleur du célibat ; de ressortir le poids de la tradition à travers le niveau de la polygamie et l'ampleur des mariages précoces qui dénotent une non application de la législation en la matière ; d'évaluer l'âge à la première union ; de présenter le risques pour les sénescentes de vivre seules à travers le taux de veuvage chez les femmes âgées ; d'avoir une idée sur le degré de fragilité de la famille camerounaise par le biais de l'instabilité des unions ; d'étudier les changements dans le temps à travers la catégorie des « déjà marié (e)s ».

1.2.1 DEFINITION DES CONCEPTS ET LEURS LIMITES

1.2.1.1 Question posée sur l'état matrimonial

L'état matrimonial d'un individu définit sa situation par rapport au mariage.

Au recensement de la population de 2005, la question suivante : « Etes- vous/ est-il / elle marié(e) ? » avait été posée pour cerner l'état matrimonial de la population masculine âgée de 15 ans et plus ainsi que celui de la population féminine âgée de 12 ans et plus. Cette question a permis de définir la modalité de l'état matrimonial correspondant à chaque individu. Ainsi, des modalités correspondantes à des situations distinctes ont été définies.

1.2.1.2 Définition des concepts utilisés par le 3ème RGPH dans le cadre de l'état matrimonial et de la nuptialité

Présentation des variables

La variable « état matrimonial » se réfère à la situation d'une personne par rapport au « mariage ». La présence au Cameroun de plusieurs formes d'union dénote la complexité de la définition du mariage et par conséquent, les difficultés à bien l'appréhender lors d'une opération de collecte. Recueillir les informations uniquement sur le mariage civil aboutirait donc à une sous-estimation du phénomène.

Au recensement de la population de 2005, l'état matrimonial des individus correspond à ce que ceux-ci ont déclaré. Lors du dénombrement, la question sur l'état matrimonial était posée uniquement aux femmes âgées de 12 ans et plus et aux hommes âgés de 15 ans et plus, sans toutefois exiger des recensés des pièces justificatives aux fins de s'assurer de la véracité des réponses fournies par les recensés.

Concepts liés au mariage

Marié : Le 3ème RGPH a considéré comme marié, « toute personne unie par la loi, la coutume ou la religion, à une autre de sexe différent » et qui a déclaré être marié au moment du recensement.

0 = Célibataire : Est considéré comme célibataire tout homme âgé de 15 ans et plus ou toute femme âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas marié, qui n'a jamais été marié et qui a déclaré être célibataire au moment du dénombrement

Les codes et modalités suivantes ont été affectés aux différentes catégories de « marié »

1 = homme marié à 1 épouse ou femme mariée à 1 homme ayant 1 épouse. Un homme marié à une seule femme est considéré comme monogame et sa femme, en union monogame ;

2 = homme marié à 2 épouses ou femme mariée à 1 homme ayant 2 épouses ;

3 = homme marié à 3 épouses ou femme mariée à 1 homme ayant 3 épouses ;

4 = homme marié à 4 épouses ou femme mariée à 1 homme ayant 4 épouses ;

5 = homme marié à 5 épouses et plus ou femme mariée à 1 homme ayant 5 épouses et plus ;

6 = union libre. Sont considérées comme « vivant en union libre » deux personnes de sexe différent qui vivent maritalement sur une base consensuelle, en dehors de toute forme de mariage (mariage coutumier, civil ou religieux).

7 = Séparé : La notion de « séparé » se réfère au concept de « séparation de corps » qui est la suppression du « devoir de cohabitation » entre

époux. Est donc considéré comme séparée, toute personne mariée dont le droit de cohabitation avec son conjoint a été supprimé par un acte judiciaire.

Les ruptures d'union concernent les veufs (ves), les divorcés(es) et séparés(es).

8 = Divorcé : Est considérée comme « divorcé(e) », toute personne qui a rompu les liens (légaux ou coutumiers) du mariage qui l'unissaient à son conjoint et ne s'est pas remarié(e) . Toutefois, un polygame dont l'une des épouses est divorcée demeure marié; Le code affecté à la situation de divorcé(e) est 8

9 = Veuf/ veuve : Est considéré comme « veuf/ veuve », toute personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée et est présentement sans conjoint. Toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée demeure marié.

Variables d'analyse

Les variables d'analyse sont des variables composites, construites à partir des variables utilisées. Elles permettent d'affiner l'analyse. Ainsi, les variables suivantes ont été construites :

- Option de mariage : La variable option de mariage renferme deux modalités : Polygame et monogame.
- Polygamie : fait pour un homme d'avoir plus d'un conjoint.
- Femme mariée en union polygame : une femme mariée à un homme qui est marié à plusieurs épouses.
- Un homme monogame ou vivant en union monogame : homme marié à une seule épouse.
- Un homme polygame est celui qui a plusieurs épouses ;
- Union polygame : union où le mari possède plusieurs épouses.
- Union monogame : union où le mari possède une seule épouse.
- Femme mariée en union monogame : femme mariée à un seul homme ;
- Mariée tôt : marié(e) avant l'âge de 15 ans pour les filles et avant l'âge de-18 ans pour les garçons.
- Mariée tard : marié(e) après l'âge de 45 ans, âge où les mariages commencent à se raréfier)

- Personnes en union : ensemble constitué des personnes mariées et des personnes vivant en union libre.
- Déjà marié(e)s : les « déjà marié(e)s » désignent toutes les personnes des deux sexes ayant l'une des situations matrimoniales suivantes : marié(e)s, veufs (veuves), divorcé (e)s, séparé(e)s.
- Rupture d'union : l'ensemble des personnes en rupture d'union regroupe les divorcés, les séparés et les veufs.

L'analyse différentielle retiendra comme variables pouvant influencer la formation ou la dissolution des unions : l'âge, la religion déclarée, le niveau d'instruction, la nationalité, l'activité économique ainsi qu'une des modalités de la variable « nature du handicap » à savoir, l'albinisme. L'albinisme a été choisi ici parce que, contrairement aux autres formes de handicap que l'on pourrait contacter, l'on naît albinos.

1.2.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

1.2.2.1 Evaluation du taux de réponse

Lors du dénombrement principal du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005, 4,8% des hommes âgés de 15 ans et plus et 5,8% des femmes âgées de 12 ans et plus n'ont pas déclaré leur état matrimonial. Les données collectées ont permis de constater que les taux de non réponses en milieu rural (5,5%) sont supérieurs à ceux du milieu urbain (4,9%). Ces taux de non-réponse relativement bas, constituent la preuve que les erreurs de déclaration affectent très peu les données collectées. En conséquence, lors de l'analyse, nous ne tiendrons pas compte des effectifs des « non-déclaré ».

1.2.2.2. Evaluation de la déclaration du statut matrimonial

La non-exigence de l'acte de mariage lors du dénombrement a certainement introduit des biais dans le classement des individus selon les différents statuts matrimoniaux.

Le concept de mariage n'inclut que les unions légales, toutefois, il convient de signaler que lors du dénombrement principal du 3ème RGPH, les agents recenseurs n'étaient pas autorisés à poser des questions qui leur permettent de faire l'historique de la situation matrimoniale des recensés. Sans insister, de peur de choquer la population recensée, l'agent recenseur devait enregistrer la réponse déclarée. Nous sommes bien conscients que certaines personnes peuvent avoir été classées dans des catégories matrimoniales autres que les leurs et que par le même biais, certaines catégories matrimoniales peuvent avoir été sous-estimées. Par exemple, malgré la formation reçue, des personnes en union libre peuvent s'être fait

enregistrer comme mariés ; de même, des personnes vivant ensemble et unies uniquement par les liens du mariage coutumier peuvent s'être fait enregistrer comme mariées. Toujours dans la même optique, les femmes de polygame ne partageant pas le même domicile que leurs maris peuvent s'être fait enregistrer comme femmes de monogame ou célibataires. Compte tenu de tout ceci, des dispositions particulières, (en l'occurrence la création de nouvelles variables) devront être prises afin de ne pas trop biaiser l'analyse.

L'examen des réponses aux questions posées lors du dénombrement principal du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat sur les différents types d'union révèle une surestimation des femmes monogames ainsi qu'une sous-estimation des femmes vivant en union polygame. Les femmes vivant en union libre se sont certainement fait enregistrer comme vivant en union monogame ; par ailleurs, certaines épouses d'hommes polygames ne partageant pas la même unité d'habitation que leurs époux se seraient fait enregistrer comme mariées monogames.

Le tableau 1.1 qui présente le rapport des femmes monogames aux hommes monogames ainsi que celui des femmes vivant en union polygame aux hommes polygames révèle que les femmes de polygames et celles vivant en union libre n'ont pas bien déclaré leur situation matrimoniale

Tableau 1. 1 : Répartition de la population mariée par option matrimoniale selon le sexe

Type d'union	Femmes(1)	Hommes(2)	Rapport (1) / (2)
Monogame (1)	1913014	1818613	1,05
Polygame(2)	637357	319304	1,99

Compte tenu de ce qui précède, des dispositions particulières ont été prises, en l'occurrence la construction de nouvelles variables, afin de ne pas trop biaiser l'analyse.

Cette étude retiendra comme variables pouvant influencer la formation ou la dissolution des unions, l'âge, la religion déclarée, le niveau d'instruction, la nationalité ; compte tenu des préjugés et des frustrations y relatives, une des modalités de la variable « nature du handicap » à savoir, l'albinisme fera aussi l'objet d'une analyse différentielle.

1.2.3. PRESENTATION DES INDICATEURS ET METHODES DE CALCUL

Les indicateurs calculés dans le présent rapport donnent des paramètres de la nuptialité dans la population résidente ; ils aideront le Gouvernement dans l'atteinte des objectifs pour le développement. Ils contribueront également à la lutte contre les mariages précoces des filles, source de nombreux problèmes de santé.

La liste des indicateurs calculés dans ce cadre ainsi que leurs méthodes de calcul se trouve en annexe.

1.2.4. REVUE DE LA LITTERATURE

L'état matrimonial et la nuptialité sont généralement abordés dans le but de donner une explication au niveau de fécondité ainsi qu'à certains phénomènes tels la fécondité ainsi qu'à certains changements socioculturels.

Dans la logique de la théorie de la modernisation, devant se traduire par une transition de la fécondité et une convergence vers le modèle de la famille nucléaire, de nombreux auteurs prédisaient, dès les années soixante, une disparition progressive de la polygamie, notamment sous l'effet de l'urbanisation, de la scolarisation, de l'ouverture aux valeurs occidentales, etc. A cet effet, Locoh déclare que « l'évolution des comportements matrimoniaux est révélatrice de profondes mutations de la société. De même, l'observation des changements matrimoniaux permet également d'éclairer le type de rapports de genre que privilégie une société ».

Pour Ali Ben Brahim, les causes du recul de l'âge moyen au premier mariage sont multiples : Il ya le grand effort du gouvernement pour l'accroissement du taux de scolarisation, notamment des filles, conduisant à leur insertion dans le marché du travail.

Pour Isingo-A, le premier mariage plus tardif des filles est souvent imputé à une série de facteurs liés plus ou moins directement à l'urbanisation qui implique la scolarisation plus importante des filles, l'activité des femmes en particulier dans le secteur moderne de l'économie, avec la difficulté de concilier la fréquentation scolaire ou la pratique d'une activité avec la tenue d'un ménage. De plus, les difficultés matérielles auxquelles les hommes sont confrontés dans la plupart des villes africaines à savoir les problèmes de logement, d'emploi, sont parmi les facteurs les plus souvent avancés pour expliquer le recul de l'âge au mariage des hommes.

L'éducation obligatoire tant des filles que des garçons, la modernité, le relâchement des pressions sociales et familiales (avec entre autres la tolérance des relations sexuelles avant le mariage) et surtout la conjoncture économique. Tout ceci a favorisé la formation des unions libres et de ce fait, entraîné un recul de l'âge au premier mariage et la précocité de l'âge aux premiers rapports sexuels(En 1991, l'Enquête Démographique et de Santé (E.D.S.) a montré que 28,6% des femmes âgées de 25 à 49 ans à l'enquête étaient déjà mariées en atteignant l'âge de 15 ans, et 65,2 % l'étaient déjà en atteignant 18 ans).

L'on constate par ailleurs que la proportion de personnes en union est en baisse. En effet, les données issues des Recensements de la Population et de

l'Habitat du Cameroun révèlent qu'en 1976, 55, 8% des hommes et 66,8% des femmes étaient mariés ; en 2005, 47% des hommes et 67% des femmes étaient mariés. Les différences observées sont la conséquence entre autres, de l'instruction rendue obligatoire pour les deux sexes, ainsi que celle de la conjoncture économique mondiale actuelle marquée par le non emploi de la plupart des jeunes.

Sur le plan de la scolarisation, le Rapport d'état du système éducatif national camerounais de 2003 révèle que les taux brut de scolarisation ont connu une évolution à la hausse, passant de 81,2% au cours de l'année scolaire 1995/ 1996 à 105,4% en 2002/2003(cet indicateur est calculé en rapportant l'effectif des enfants scolarisés à celui des enfants en âge scolaire ; ce pourcentage supérieur à l'unité doit son explication au fait que le numérateur a été gonflé par les effectifs des enfants scolarisés en dehors des âges de scolarisation obligatoire). Par ailleurs, les Enquêtes Camerounaises Au près des Ménages (ECAM 1 et 2), indiquent que les taux nets de scolarisation sont passés de 73,3% en 1996 à 78,8% en 2001 et les taux d'alphabétisation des adultes, de 61,5% à 78, 8% au cours de la même période (DRSP, 2003).

Selon les données issues des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) menées au Cameroun, l'âge moyen des femmes au 1er mariage a connu une évolution à la hausse, passant de 16,5 ans en 1991 à 17,4 ans en 1998 puis à 17,8 ans en 2004).

Les données du 3ème RGPH confirmeront-t –elles cette évolution ?

CHAPITRE II ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

Ce chapitre rend compte de l'état matrimonial de la population camerounaise en 2005. Il donne une vue d'ensemble de l'état matrimonial, sa variation suivant quelques caractéristiques ainsi que les changements observés au cours du temps pour certaines situations matrimoniales.

2.1. Vue d'ensemble de l'état matrimonial

Les données collectées au recensement de 2005, notamment sur la population âgée de 12 ans et plus pour les femmes et 15 ans et plus pour les hommes, permettent d'observer, pour l'ensemble de la population, la structure matrimoniale suivante :

- 41,46% sont célibataires; 47,15% sont mariés; 0,90% sont divorcés ; 5,19% sont veufs; 0,95% sont séparés et 4,35% vivent en union libre. Ainsi donc, 51,49 % de la population vit en union (union libre, unions monogames et unions polygames). 45,31% d'hommes et seulement 38,23% de femmes sont célibataires ;
- Il ya autant de femmes mariées (47,14%) que d'hommes mariés (47,15%) ;
- les proportions des personnes en union augmentent avec l'âge, et baissent dès l'âge de 50 ans pour les deux sexes ; elles restent toutefois élevées chez les hommes, même aux âges très avancés, compte tenu de la facilité pour un homme de prendre plusieurs femmes ou de se remarier facilement après un divorce ou un veuvage ; La quasi absence des veufs chez les hommes s'expliquerait aussi le remariage facile des hommes, l'ampleur de la polygamie et le grand écart d' âges entre conjoints au moment de l'union ;

Les proportions de divorcé(es) et des séparé(es) sont généralement très faibles ; elles augmentent avec l'âge.

- Cette situation d'ensemble décrite plus haut cache des différences. En effet, On relève des modifications importantes de la structure matrimoniale selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence.

Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la situation matrimoniale est dominée par les mariés.

Graphique 2.1 Répartition de la population résidente par état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence

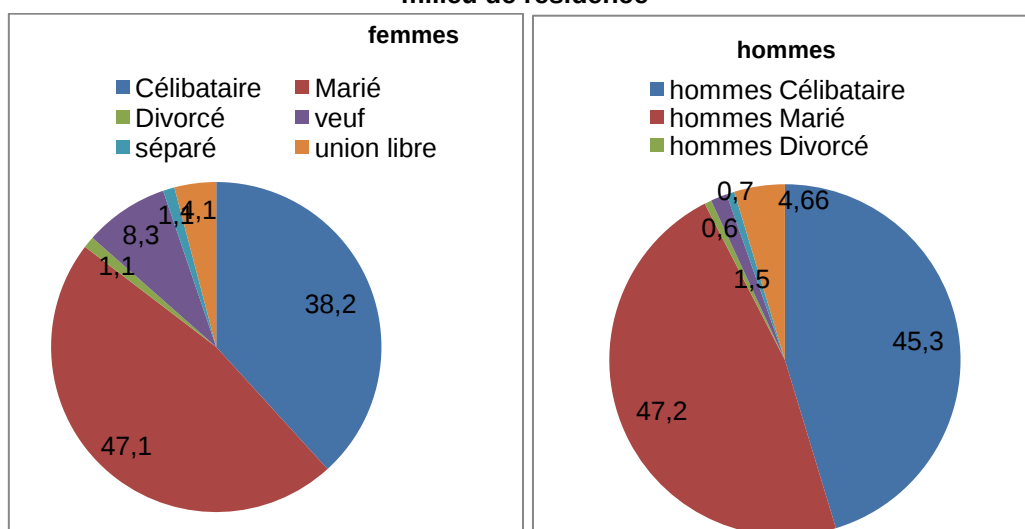


Tableau 2.1 : Répartition des femmes âgées de 12 ans et des hommes âgées de 15 ans et plus par état matrimonial selon le groupe d'âge

Femmes								Hommes							
	Célibataire	Marié	Séparé	Veuf	Divorcé	Union libre	Total	Célibataire	Marié	Séparé	Veuf	Divorcé	Union libre	Total	
Total	38,2	47,2	1,1	8,3	1,1	4,1	100	45,3	47,1	0,7	1,5	0,7	4,7	100	
12 - 14	88,6	10,9	0,1	0,1	0,1	0,2	100							0	
15 - 19	73,1	23,7	0,3	0,2	0,3	2,4	100	91	8,3	0,1	0,1	0,1	0,4	100	
20 - 24	45,6	45,4	0,6	0,5	0,6	7,3	100	79,5	17,1	0,2	0,1	0,2	2,9	100	
25 - 29	28,8	60,3	0,9	1,1	0,9	8,0	100	52,8	38,2	0,4	0,3	0,3	8	100	
30 - 34	20,0	68,2	1,4	2,9	1,4	6,1	100	29,8	58,4	0,7	0,5	0,6	10	100	
35 - 39	15,8	70,8	1,8	5,4	1,7	4,5	100	19,3	69,3	0,9	0,9	0,8	8,8	100	
40 - 44	12,9	69,7	2,3	9,9	2,2	3,0	100	13,2	76,6	1,3	1,5	1,1	6,3	100	
45 - 49	11,5	66,1	2,6	14,9	2,4	2,5	100	10,4	80,1	1,5	2,1	1,3	4,6	100	
50 - 54	9,5	62,8	2,5	21,3	2,3	1,6	100	8,5	82,4	1,6	3,1	1,4	3	100	
55 - 59	9,4	54,8	2,3	29,5	2,4	1,6	100	7,5	83,4	1,6	3,8	1,4	2,3	100	
60 - 64	9,5	45,3	2,1	39,5	2,3	1,3	100	7,7	81,8	1,7	5,5	1,5	1,8	100	
65 - 69	9,1	38,0	1,6	48,2	1,8	1,3	100	7,4	80,8	1,7	7	1,4	1,7	100	
70 - 74	10,1	28,6	1,5	57,0	1,9	0,9	100	7,8	77,7	1,7	9,9	1,6	1,3	100	
75 - 79	9,4	23,6	1,1	63,5	1,5	0,9	100	7,7	76,5	1,4	11,8	1,4	1,2	100	
80 - 84	10,8	20,0	1,2	65,5	1,8	0,7	100	8,9	73,1	1,4	14	1,7	0,9	100	
85 et plus	11,3	18,3	1,0	67,2	1,4	0,8	100	9,7	69,5	1,3	17,1	1,5	0,9	100	

2.2 Variations de l'état matrimonial selon le milieu de résidence

En milieu urbain, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la proportion des célibataires (49%) est supérieure à celle des mariés (39,98%). En milieu rural, la proportion des célibataires est inférieure (33,08%) à celle des mariés (55,11%).

2.3 Catégories de population selon l'état matrimonial

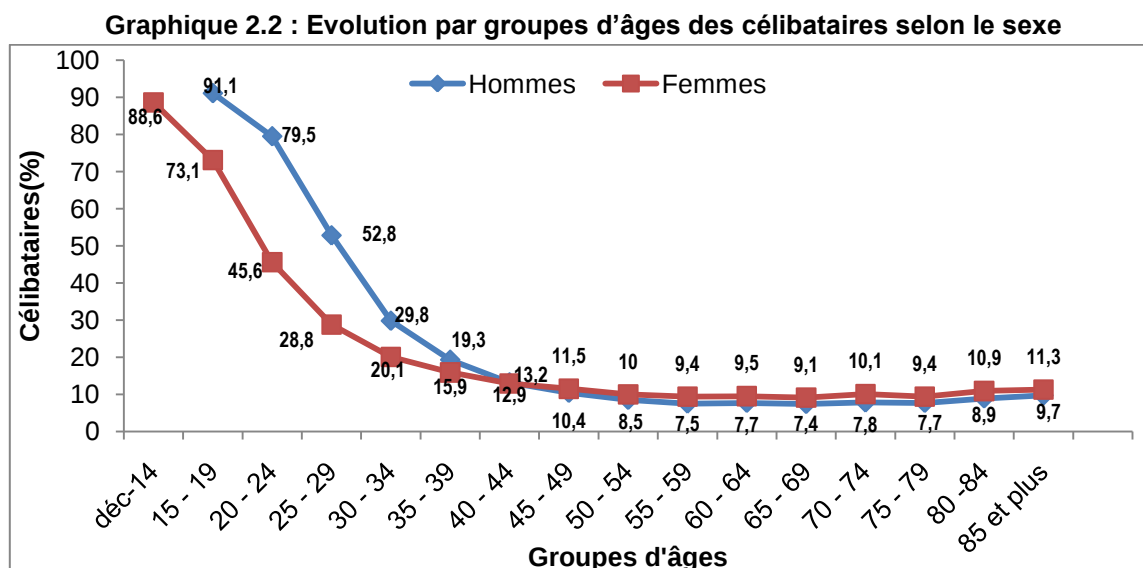
Ce chapitre permet de décrire les différentes catégories ou groupes de population selon l'état matrimonial de la population résidente au Cameroun en 2005 et plus précisément, celui des femmes de 12 ans et plus et des hommes de 15 ans et plus. Il s'agit d'étudier chaque catégorie de population selon l'état matrimonial au niveau national et régional, par milieu de résidence et par groupe d'âges, d'étudier chaque situation matrimoniale en fonction de quelques variables socioculturelles et de voir dans la mesure du possible, son évolution dans le temps.

2.3.1 Célibataires

Les Célibataires constituent 41,5% de la population du Cameroun. La proportion des femmes célibataires est moins élevée (38,2%) que celle des hommes célibataires (45,3%), et il y a généralement moins de célibataires en milieu rural (33,1%) qu'en milieu urbain (49,0%).

2.3.1.1 Variation de la proportion des célibataires par âge selon le sexe

Les proportions des célibataires diminuent rapidement avec l'âge, quel que soit le sexe.



Le groupe d'âges 12-14 ans compte la plus forte proportion de célibataires (88,6%). Cette proportion décroît avec l'âge.

Elles sont très élevées avant 20 ans avec, à 15-19 ans, des taux de 91,1% chez les hommes et 73,1% chez les femmes. Entre 20 et 34 ans, la proportion des célibataires est de 56,8% chez les hommes et 33,3% chez les femmes. Entre 35 et

50 ans, 14,8% d'hommes et 13,8% de femmes sont célibataires. Au-delà de 65 ans, il ya moins d'hommes célibataires (7,9%) que de femmes célibataires (9,9%). Chez les hommes, la proportion la plus élevée de célibataires (91,1%) se situe dans le groupe d'âges 15-19 ans; elle décroît ensuite avec l'âge.

2.3.1.2 Variation des proportions des célibataires par milieu de résidence et par région

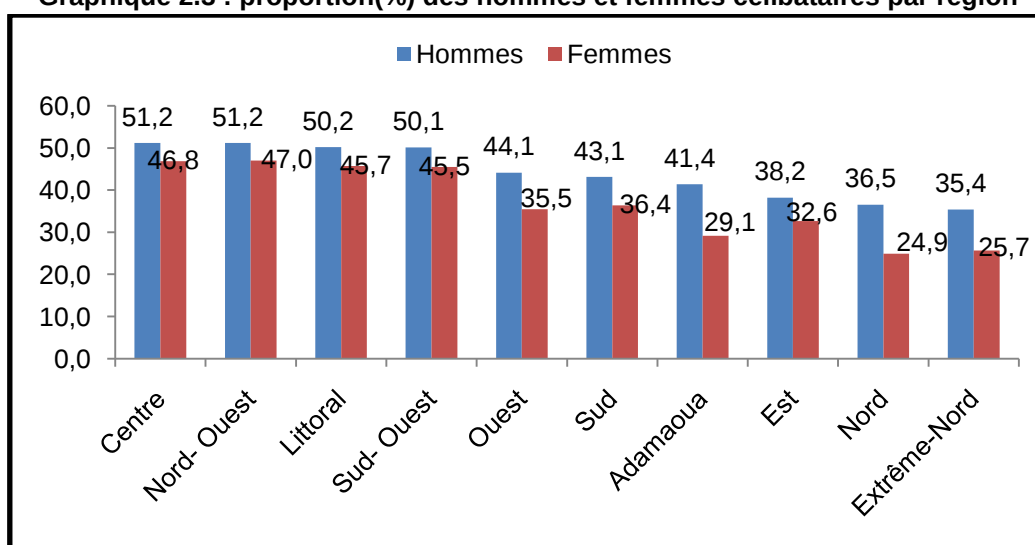
Les proportions de célibataires varient aussi selon la région et le milieu de résidence.

Tableau 2.2 : Proportion(en%) des célibataires par milieu de résidence selon la région

Région	Ensemble	Rural	Urbain
Ensemble	41,5	33,1	49,0
Adamaoua	34,7	29,2	42,3
Centre	48,9	37,9	52,8
Est	35,2	28,5	46,4
Extrême-Nord	30,0	26,9	39,3
Littoral	47,9	40,5	48,4
Nord	30,1	25,2	41,3
Nord- Ouest	48,8	44,9	54,6
Ouest	38,9	33,9	45,2
Sud	39,6	31,5	53,9
Sud- Ouest	47,7	42,7	53,9

Dans toutes les régions, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, on compte beaucoup plus de célibataires parmi les hommes. En effet, en milieu urbain, 46,30% de femmes et 52,1% d'hommes sont célibataires tandis qu'en milieu rural, 25,85% de femmes et 37,25% d'hommes n'ont jamais été mariés.

Graphique 2.3 : proportion(%) des hommes et femmes célibataires par région



Les régions du Septentrion et la région de l'Est détiennent les plus faibles proportions de célibataires: Adamaoua:29,1% chez les hommes et 41,4% chez les femmes ; Est : 38,2% chez les hommes et 32,6% chez les femmes; Nord : 36,5% chez les hommes et 24,9% chez les femmes ; Extrême Nord: 35,4% chez les hommes et 25,7% chez les femmes. Les proportions les plus élevées de célibataires se retrouvent dans les régions du Centre où 46,8% de femmes et 51,2% d'hommes sont célibataires, du Littoral où 45,7% des femmes et 50,2% d'hommes sont célibataires, du Nord- Ouest où 47% des femmes et 51,2% d'hommes sont célibataires, et du Sud- Ouest où 45,5% des femmes et 50,1% d'hommes sont célibataires. Ces records sont dus d'une part au fait que ces régions sont des zones de forte immigration (la région du Sud-ouest attire beaucoup de jeunes gens dans les plantations d'hévéa) d'autre part, au fait que les régions du Centre et du Littoral abritent en leur sein les grandes métropoles politique et économique.

2.3.1.3 Variation des proportions de célibataires selon la religion

C'est parmi les chrétiens que l'on retrouve les plus fortes proportions de célibataires se retrouvent chez les chrétiens (Autres Chrétiens : 46,3%, Catholiques : 45,3%, Protestants : 44,4%, Orthodoxes, 42,0%. Les animistes (25,5%) et les musulmans (33,8%), détiennent les plus faibles proportions de célibataires.

Tableau 2.3: Répartition de la population par état matrimonial selon la religion

Religion	Célibataire	Marié	Union libre	Séparé	Divorcé	veufs	total
Catholique	45,3	41,6	6,4	0,9	0,7	5,1	100,0
Orthodoxe	42,0	46,7	4,7	1,0	0,9	4,8	100,0
Protestante	44,4	43,9	4,2	1,0	0,8	5,6	100,0
Autres chrétiens	46,3	43,4	5,0	1,0	0,7	3,7	100,0
Musulman	33,8	58,6	1,0	0,8	1,5	4,2	100,0
Animiste	25,5	63,0	1,0	1,3	1,1	8,1	100,0
Autre religion	42,2	46,5	5,4	1,0	0,7	4,1	100,0
Libre penseur	38,2	48,5	4,7	1,1	0,9	6,6	100,0

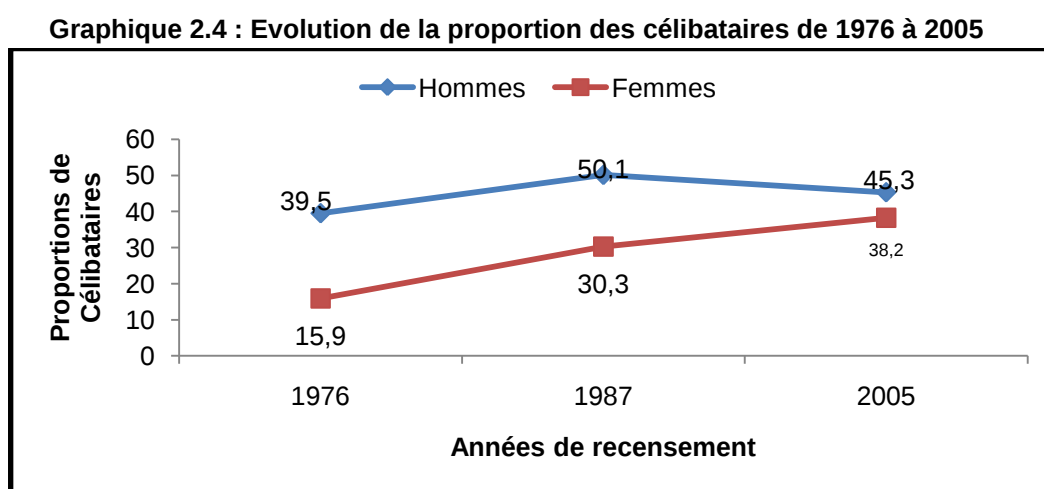
2.3.1.4 Variation de la proportion des célibataires selon la nationalité

La forte proportion des célibataires dans la population américaine résulterait de la présence au Cameroun, d'un nombre important d'américains membres du volontariat. Un fait mérite de retenir notre attention: les plus fortes proportions de veuves se retrouvent chez les femmes originaires d'Asie, d'Océanie et d'Europe.

2.3.1.5 Evolution de la proportion des célibataires de 1976 à 2005

Bien que la proportion des célibataires ait connu une hausse substantielle pour les deux sexes entre 1976 et 2005.

La proportion des hommes célibataires a connu une hausse entre 1976 et 1987, mais a connu aussi une baisse entre 1987 et 2005, malgré la conjoncture économique. Chez les femmes, la proportion des célibataires est en constante augmentation du fait des progrès réalisés par le Gouvernement en matière de scolarisation notamment des filles.



Les proportions de célibataires dans la population masculine âgée de 20 à 44 ans a connu dans l'ensemble une hausse considérable entre 1976 et 2005, passant pour le groupe d'âges 20-24 ans de 54,5% en 1976 à 79,5 % en 2005, passant pour le groupe d'âges 25-29 ans de 41,8% en 1976 à 52,8% en 2005 puis pour le groupe d'âges 35-39ans, de 15,7% en 1976 à 19,3% en 2005. Les proportions de célibataires ont baissé avec le temps chez les hommes âgés de 15-19 ans, passant de 97,1% à 91,1%, alors qu'elles sont en hausse chez les femmes du même groupe d'âge, (passant de 54,3% en 1976 à 73,1% en 2005).

Tableau 2.4 : Proportion (en %) de la population résidente âgée de 12 ans et plus par sexe selon le type d'union

Milieu de	Sexe	En union libre	Mariés	Total
Ensemble	hommes	9	91	100
	Femmes	8	92	100
urbain	hommes	12	88	100
	Femmes	22	78	100
rural	hommes	10	90	100
	Femmes	7	93	100

2.3.2 Personnes en union

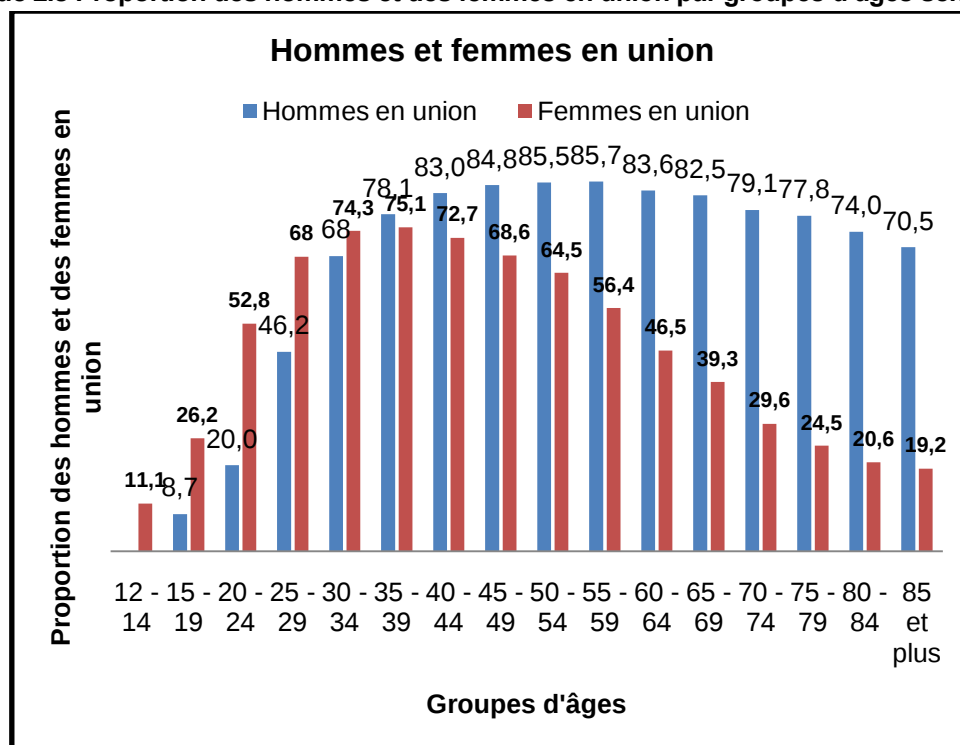
L'ensemble des personnes en union regroupe les personnes mariées et les personnes vivant en union libre ; ainsi, les personnes vivant en mariage sont appelées mariés et celles vivant en union libre sont des « personnes vivant en union en union libre.

Dans l'ensemble, la proportion de personnes en union est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les femmes rentrent plus tôt en union que les hommes. En effet, 26,2% de femmes sont en union à 15-19 ans contre 8,7% seulement des hommes du même groupe d'âges; à 20- 24 ans, 52,8% des femmes sont en union, contre 20,0% seulement des hommes du même groupe d'âges;

A 35-39ans, il y a à peu près autant de femmes en union (75%) que d'hommes en union (78%). Dès l'âge de 40 ans, la proportion des femmes en union baisse considérablement alors que celle des hommes croît. A 70-74 ans, 79,1% des hommes sont mariés alors que 29,6% seulement de femmes le sont. Le graphique 2.3 prédominance des femmes en union sur les hommes jusqu'à 34 ans.

Au-delà de 35 ans, une tendance inverse est observée. Ceci pourrait être expliqué par les ruptures d'union couplées souvent par le remariage des hommes, alors que les divorcées, séparées et veuves ne se remarient pas aussi facilement.

Graphique 2.5 Proportion des hommes et des femmes en union par groupes d'âges selon le sexe



Si l'on compare les mariés et les personnes vivant en union libre, l'on voit dans l'ensemble, la proportion d'hommes (9%) et de femmes (8%) vivant en union libre inférieure à celle des hommes mariés (91%) et des femmes mariées (92%). En zone urbaine, la proportion de personnes vivant en union libre au sein de la population féminine est fortement plus élevée que la proportion des hommes vivant en union libre au sein de la population masculine. L'on note par ailleurs qu'aussi bien chez les femmes que chez les hommes, l'union libre est plus fréquente en zone urbaine qu'en zone rurale.

2.3.2.1 Mariés

Dans l'ensemble, 47,14% de la population résidente au Cameroun est mariée.

a) Variation de la proportion des mariés par groupe d'âges et par sexe

La population féminine compte dans l'ensemble 47,1% de femmes mariées. De 60,3% à 15-19 ans, la proportion de femmes mariées croît et atteint un maximum de 70,6% à 35-39 ans. Elle décroît ensuite pour atteindre 45,3% à 60-64 ans.

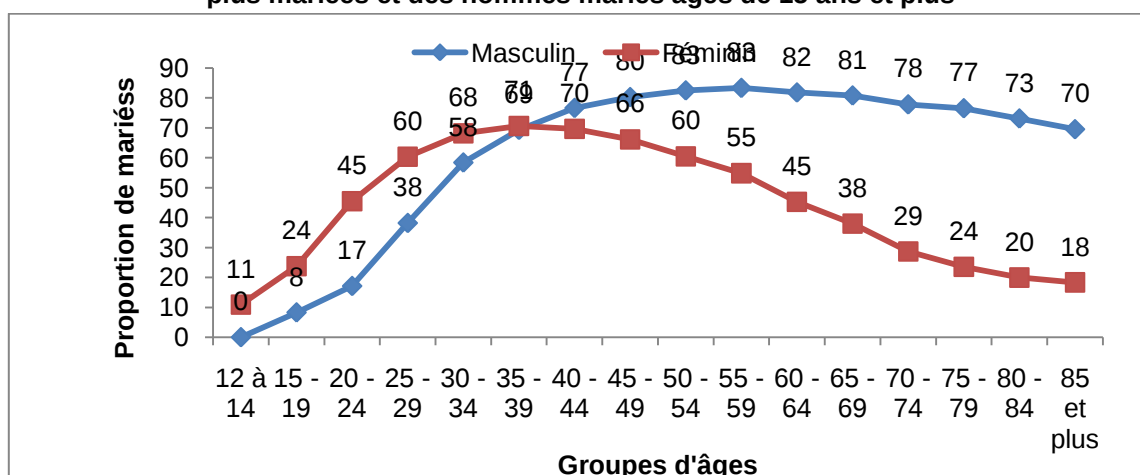
b) Variation de la proportion des mariés selon le milieu de résidence

Toutefois, la population urbaine compte moins de personnes mariées (39,97%) que la population rurale (55,11%).

Tableau 2.5 : Proportion des mariés chez les femmes âgées de 12 ans et plus et les hommes âgés de 15 ans et plus par sexe, par lieu et milieu de résidence dans les régions du Cameroun

Régions	Sexe et milieu de résidence					
	Hommes			Femmes		
	Ensemble	urbain	rural	Ensemble	urbain	rural
Ensemble	47,1	40,2	55,5	47,1	39,8	54,8
Adamaoua	55,2	47,0	61,3	59,8	51,3	65,5
Centre	35,1	33,7	39,1	33,7	32,6	36,5
Est	52,9	42,8	59,3	51,9	43,0	57,0
Extrême-Nord	61,1	50,9	64,7	62,1	53,4	64,7
Littoral	40,2	40,1	40,9	38,3	38,2	39,4
Nord	60,1	49,2	65,3	65,3	52,9	70,4
Nord-Ouest	45,8	40,9	49,3	43,5	39,3	46,2
Ouest	51,6	47,0	55,9	47,6	45,3	49,2
Sud	39,9	29,7	45,9	38,0	29,2	42,7
Sud-ouest	44,9	40,0	48,9	44,3	39,5	48,2

Graphique 2. 6 : Evolution par groupe d'âges de la proportion des femmes âgées de 12 ans et plus mariées et des hommes mariés âgés de 15 ans et plus

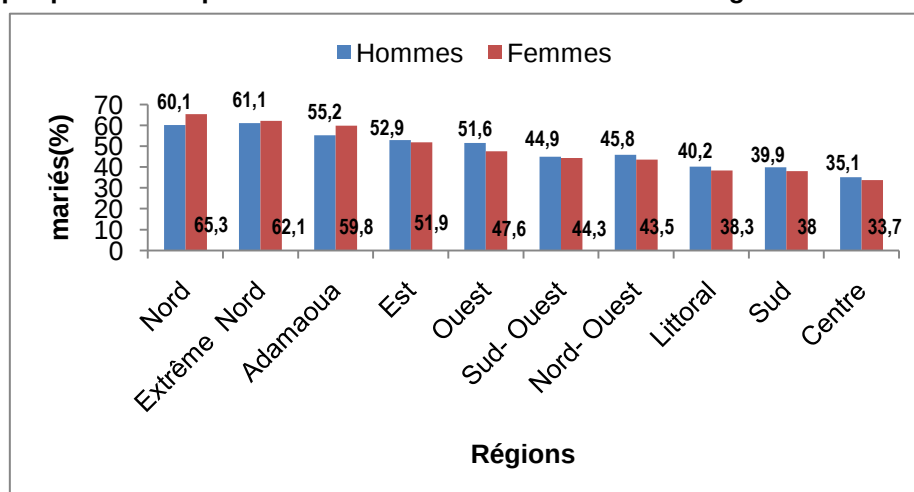


Le risque de devenir veuf est beaucoup plus élevé chez la femme que chez l'homme. Par ailleurs, la polygamie permet aux hommes de se remarier et de quitter par conséquent la catégorie des veufs.

c) Variation de la proportion des mariés par région

Les fortes proportions de mariées observées dans la région de l'Est s'apparentent fort à celles obtenues dans le Septentrion. Ceci relèverait en partie du fait que la région de l'Est connaît une forte immigration des populations venant des régions septentrionales. Par ailleurs, la région de l'Ouest est une zone d'émigration intense en direction des régions du Littoral et du Centre en vue de la recherche d'emplois décents, ce qui explique tout aussi bien les fortes proportions de mariées enregistrées dans la région de l'Ouest (51,6% d'hommes mariés et 47,6% de femmes) que les faibles proportions de célibataires enregistrées dans ces dernières, compte tenu du fait que la vie difficile en ville augmente les chances de demeurer célibataire.

Graphique 2.7 : Proportions de Mariés dans les différentes régions du Cameroun



Les régions du Septentrion et de l'Est enregistrent les plus fortes proportions de mariés.

d) évolution de la proportion des mariés selon la religion

Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, les mariés sont majoritaires. Les proportions les plus élevées de Mariés se retrouvent chez les hommes originaires d'Océanie (64,3%), d'Europe (59,7%) et d'Asie (57,1%). Les proportions des célibataires les plus élevées se retrouvent chez les Africains de sexe masculin (45, 3%), les Américains (44,0%) et les femmes américaines (50,1%) ;

e) Evolution de la proportion des mariés de 1976 à 2005

On constate toutefois que la proportion de personnes en union est en baisse. En 1976, 55, 8% d'hommes étaient mariés contre 47% en 2005 et 66,8% des femmes étaient mariées en 1976 contre 47% de femmes en 2005. Les différences observées au cours de ces périodes sont la conséquence de l'évolution malgré tout, de l'instruction rendue obligatoire pour les deux sexes, ainsi que celle de la conjoncture économique mondiale actuelle qui, à travers le chômage (c'est l'homme qui est supposé subvenir aux besoins du ménage) et la dot rendue obligatoire, contribue à retarder le mariage des hommes.

f) Option de mariage

L'option de mariage permet de distinguer le mariage monogamique du mariage polygamique union monogame. La part relative de chacun de ces types d'union est donnée dans le tableau 2.11.

Tableau 2.6 : Répartition de la population par option de mariage et par milieu selon le sexe.

Milieu de résidence/Option matrimoniale	Masculin	Féminin
Urbain		
Union monogame	91,1	85,6
Union polygame	8,9	14,4
total urbain	100,0	100,0
Rural		
Union monogame	79,8	67,0
Union polygame	20,2	33,0
Total rural	100,0	100,0
Ensemble		
Union monogame	85,1	75,0
Union polygame	14,9	25,0
Total rural	100,0	100,0

Au Cameroun, 85,1% des personnes mariées vivent en union monogame. L'union polygame, quant à elle, concerne 14,9% de la population vivant en union

Tableau 2.7 : Répartition des personnes mariées vivant en union polygame par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
Femmes(1)	157956	479401
Hommes(2)	88868	230436
Rapport de 1/2	1,8	2,1

La polygamie est beaucoup plus développée en milieu rural (20,2%) qu'en milieu urbain (8,9%).

Union monogame

La structure de la population mariée selon l'option matrimoniale est marquée par une prédominance de la pratique de la monogamie: 85% des hommes sont mariés à une seule épouse et 75,01 des femmes vivent en union monogame. Le tableau 3.17 illustre cette situation.

Tableau 2.8: Répartition en% de la population mariée population mariée vivant dans un ménage dont le mari est monogame selon le sexe

Sexe	population mariée vivant dans un ménage dont le mari est monogame (a une seule femme épouse)
Hommes	85
Femmes	75

Union polygame

Tableau 2.9 : Répartition en% de la population masculine mariée par nombre d'épouses du mari selon le milieu de résidence

	Sexe	1 épouse	Union à 2 épouses	Union à 3 épouses	Union à 4 épouses	Union à 5 épouses	Ensemble
Rural	Hommes	79,8	14,8	3,7	1,1	0,5	100
Urbain	Hommes	91,1	6,7	1,5	0,5	0,3	100
Ensemble	Hommes	85,1	11,0	2,7	0,8	0,4	100

Tableau 2.10 : Répartition en% de la population féminine mariée par nombre d'épouses du mari selon le milieu de résidence

	Sexe	1 épouse	Union à 2 épouses	Union à 3 épouses	Union à 4 épouses	Union à 5 épouses	Ensemble
Rural	Femmes	67,0	20,9	7,5	2,9	1,6	100
Urbain	Femmes	85,6	9,8	3,0	1,1	0,5	100
Ensemble	Femmes	75,0	16,1	5,6	2,2	1,1	100

- **Pratique de la polygamie**

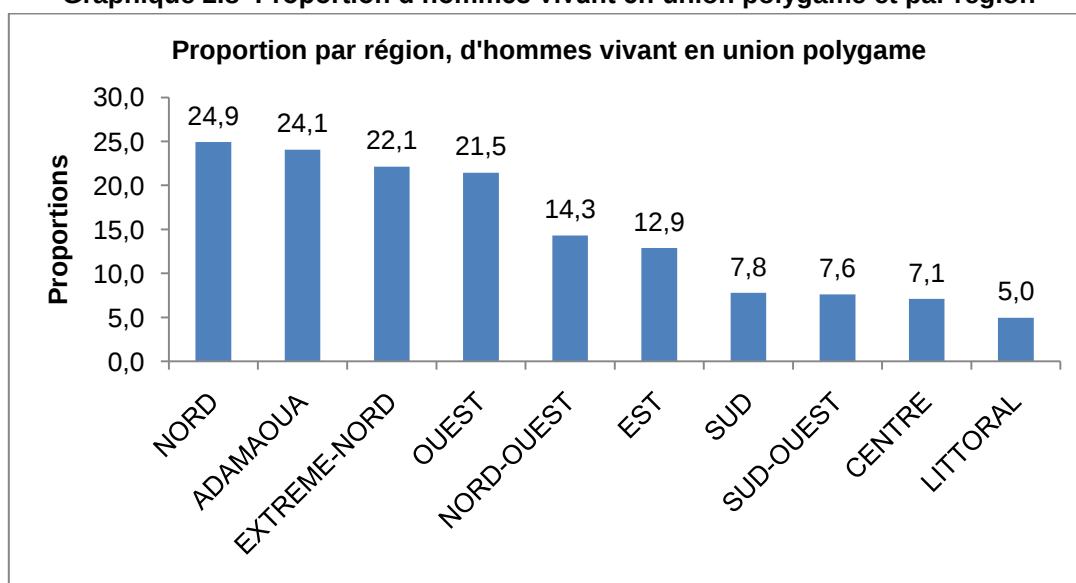
Afin de rendre compte de manière efficiente de la pratique de la polygamie, trois indicateurs ont été calculés: i) la proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés ; ii) la proportion de femmes polygames parmi les femmes mariées ; iii) le nombre moyen d'épouses par homme polygame.

L'incidence de la polygamie se définit comme la proportion d'hommes polygames/ femmes polygames parmi les hommes mariés/femmes mariées ; la Prévalence de la polygamie traduit le nombre moyen d'épouses par homme marié.

- **Incidence de la polygamie (proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés)**

14,93% des hommes mariés vivent en union polygame, avec des proportions d'hommes polygames de 8,9% en milieu urbain et 20,2% en milieu rural.

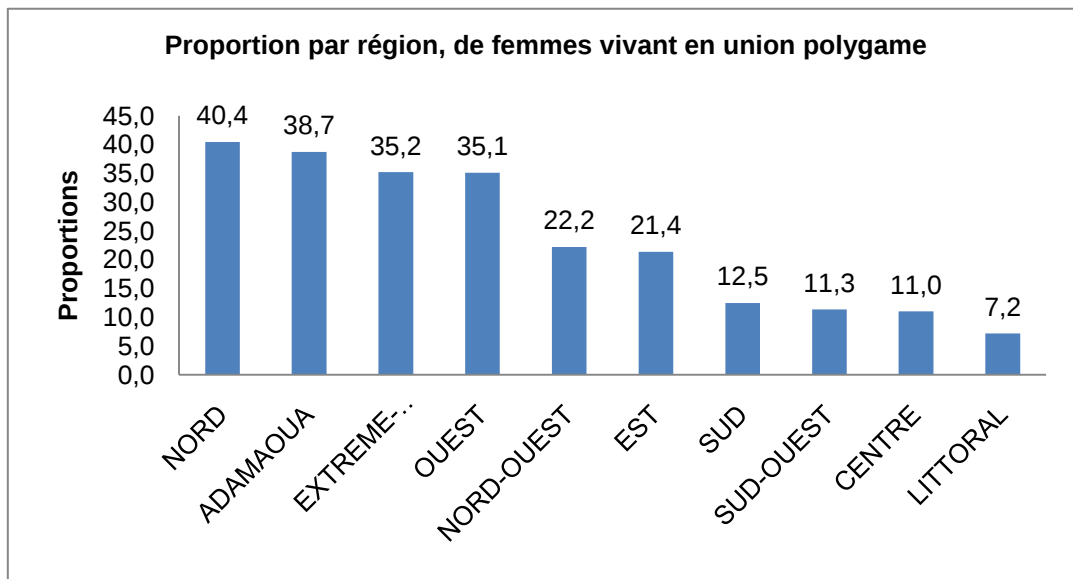
Graphique 2.8 Proportion d'hommes vivant en union polygame et par région



- **Incidence de la polygamie (proportion de femmes polygames parmi les femmes mariées)**

25% des femmes mariées vivent en union polygame, avec des proportions d'hommes polygames 14,4% en milieu urbain et 33,0% en milieu rural.

Graphique 2.9: Proportion de femmes vivant en union polygame et par région



Ainsi donc, les régions du Septentrion détiennent les proportions les plus élevées de femmes et d'hommes mariés en union polygame. Par ailleurs, les régions du Centre (11,0% de femmes et 7,1% d'hommes) et du Littoral (7,2% de femmes et 5, 0% d'hommes) détiennent les plus faible proportions de femmes et d'hommes mariés vivant en union polygame. (7,2%). La position de la région de l'Est dans ce classement (21,4% de femmes de la région de l'Est vivent en union libre) serait due au fait qu'elle renferme beaucoup des personnes originaires du Septentrion. Par ailleurs, les phénomènes de chefferie et les successions auxquelles les jeunes font face dans les « Grassfields » expliqueraient la position qu'occupe la région de l'ouest dans les différents couloirs de la polygamie.

- ***Prévalence de la polygamie (Nombre moyen d'épouses par homme marié)***

Le nombre moyen d'épouses par homme marié est de 1, 20 pour l'ensemble du Cameroun, avec une moyenne de 1,12 dans le milieu urbain et 1,27 dans le milieu rural. Toutefois, il varie selon les régions ; l'arrondissement de West Coast dans la région du Sud- ouest enregistre le nombre le plus grand nombre de femmes par homme marié âgé de 80 ans et plus(5). L'arrondissement de Idabato dans le Sud –ouest enregistre le plus petit nombre de femmes (1) par homme marié. Par ailleurs, les arrondissements de Bassamba (2,5), Bazou(2,0), Wabane (2,0), Mayo Baleo (2,1), Goulfey (2,1) pour ne citer que ceux- là, enregistrent **un nombre élevé de femmes par homme marié âgé de 15 à 19 ans.**

Tableau 2.11 : Nombre moyen de femmes par homme marié et par région selon le groupe d'âges

Région	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
15-20	1,2	1,1	1,1	1,2	1,1	1,2	1,1	1,1	1,3	1,1
50-54	1,5	1,1	1,2	1,4	1,1	1,2	1,5	1,4	1,1	1,1
80 et plus	1,4	1,2	1,2	1,4	1,2	1,6	1,5	1,8	1,2	1,4

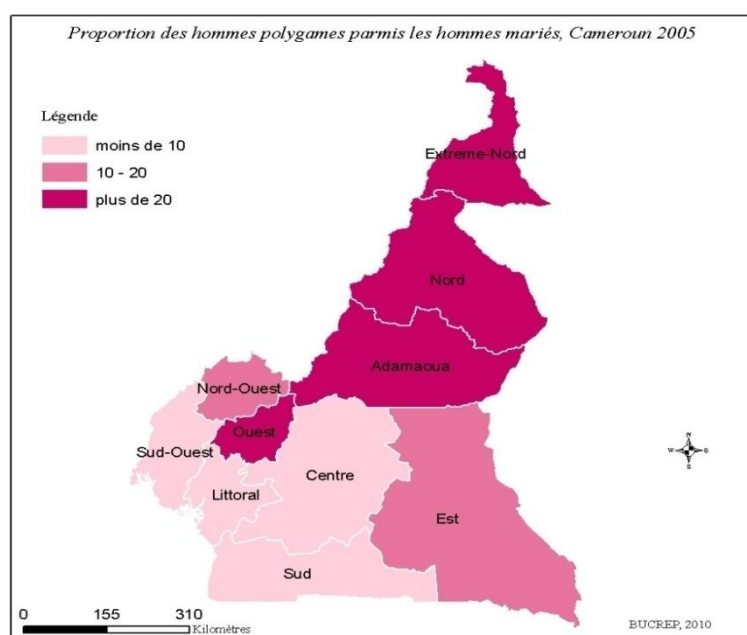
Dans toutes les régions, le nombre moyen le plus élevé d'épouses par homme marié le plus grand se situe dans les groupes d'âge avancé.

- **Intensité de la polygamie (nombre moyen d'épouses par polygame)**

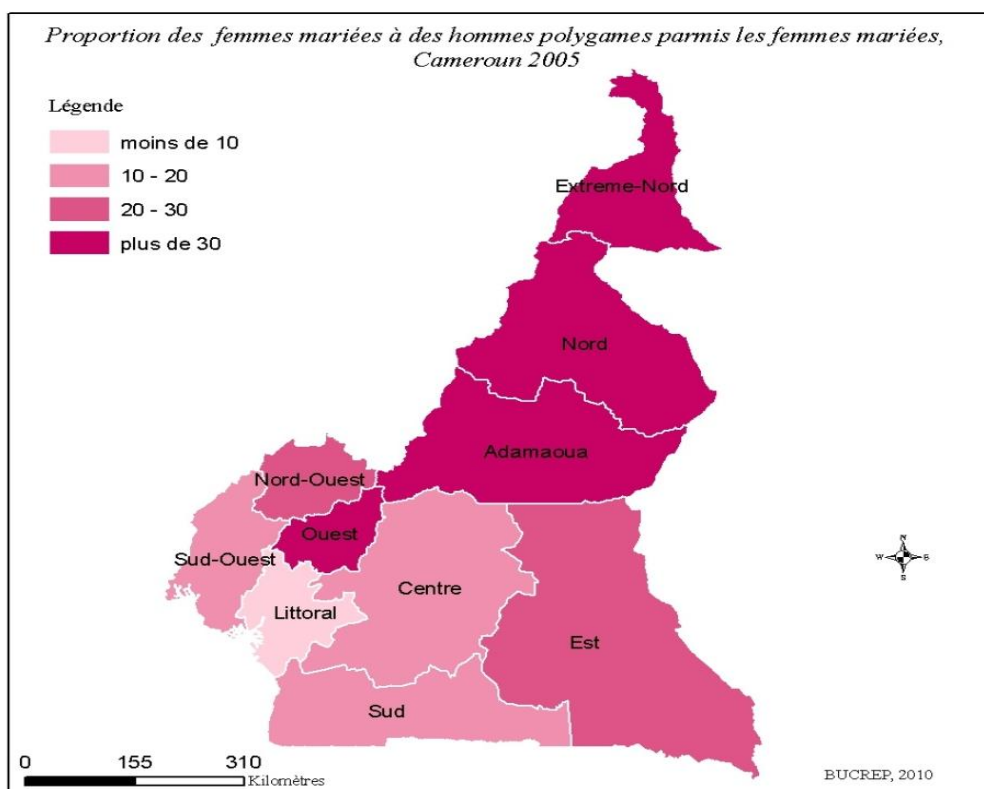
La population des mariés renferme une forte proportion de personnes vivant en union polygame, dont 637357 femmes et 319304 hommes, soit un total de 956661 personnes, représentant 20,4% de la population mariée.

L'intensité de la polygamie est sensiblement la même dans tout le pays. Le nombre moyen d'épouses par homme polygame est de 2,37 femmes par homme polygame dans l'ensemble, avec 2,36 femmes par homme polygame en milieu urbain et 2,37 en milieu rural. Le nombre moyen d'épouses par homme polygame varie d'un minimum de 2,2 femmes dans la région de l'Est à un maximum de 2,5 femmes dans la région de l'Ouest. Dans l'ensemble, 1 femme vivant en union polygame a en moyenne 2,5 coépouses ; cette moyenne est de avec 2,5 coépouses en milieu urbain et 2,6 coépouses en milieu rural.

Carte 1 : Hommes polygames parmi les hommes mariés



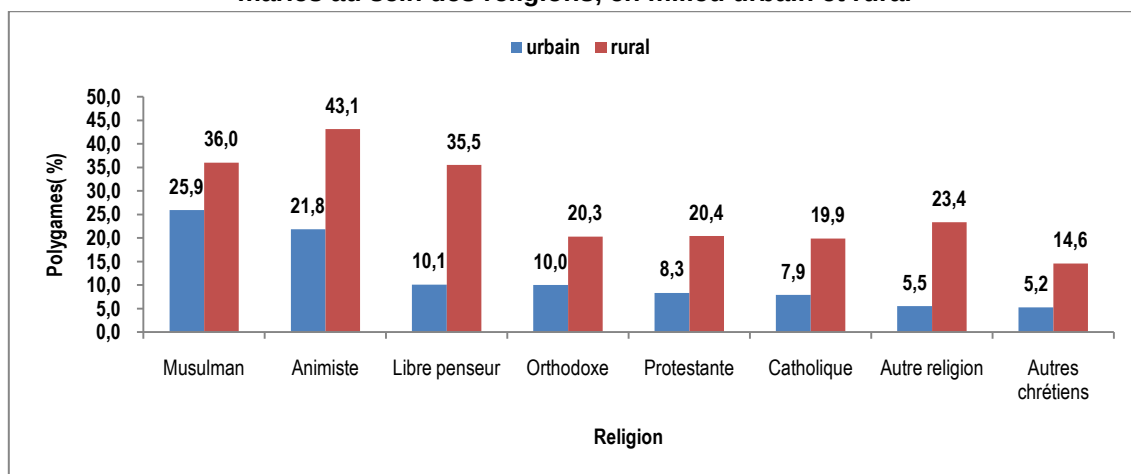
Carte 2 : Proportion des femmes vivant en union polygame parmi les femmes mariées



- **Variation des taux de polygamie selon la religion**

Les animistes détiennent les proportions les plus élevées d'hommes (31,0%) et de femmes (48,6%) vivant en union polygame. Viennent ensuite les musulmans (24,1% d'hommes vivant en union polygame et 38,7 % de femmes), suivis des libres penseurs. La polygamie est pratiquée avec une plus faible ampleur, **parmi les personnes de religions chrétienne**.

Graphique 2.10 Proportion d'hommes et de femmes polygames parmi les hommes et femmes mariés au sein des religions, en milieu urbain et rural



- **Variation de la polygamie selon l'âge**

Dès les premiers âges de la nuptialité, l'on retrouve des ménages vivant en situation polygamique. Ainsi, à 12-14 ans, 45,2% des filles mariées âgées de 12- 14 ans vivent en union polygame. Les proportions de polygames par groupes d'âges

Tableau 2.12: Répartition des mariés par groupes d'âges selon l'option matrimoniale

Groupe d'âges	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Monogame	polygame	Monogame	polygame	Monogame	polygame
12-14	6,55	45,24	6,55	45,24		
15-19	3,64	13,46	4,14	9,50	3,21	38,71
20-24	1,90	2,27	3,08	1,65	1,12	7,46
25-29	0,26	0,07	0,46	0,05	0,13	0,19
30-34	0,03	0,01	0,03	0,01	0,03	0,01
35-39	0,09	0,00	0,05	0,00	0,13	0,01

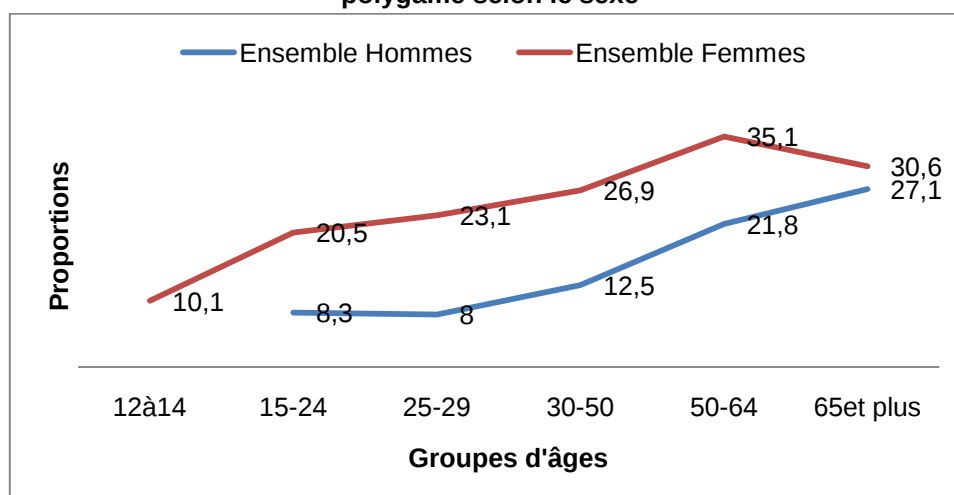
Tableau 2.13: Variation par grands groupes d'âges, de la proportion des personnes vivant en union polygame selon le sexe

Groupe d'âges	Hommes	Femmes
12-14		10,1
15-24	8,3	20,5
25-29	8	23,1
30-50	12,5	26,9
50-64	21,8	35,1
65et plus	27,1	30,6

Dans l'ensemble, On peut constater que :

- la proportion de personnes vivant en union polygame croît avec l'âge ;
- la proportion des hommes ayant deux femmes est plus élevée chez les hommes âgés de 60 ans et plus (26,2%) que chez les hommes plus jeunes (11,4% seulement des jeunes hommes âgés de 20 à 49 ans ont au moins deux femmes) ;
- à tous les âges, la proportion de femmes mariées en union polygame est supérieure à celle des hommes de la même option matrimoniale

Graphique 2.11 Variation par groupe d'âges de la proportion des personnes vivant en union polygame selon le sexe



- ***Variation de la polygamie selon la région et le milieu de résidence***

Tableau 2.14 : Nombre moyen de femmes par homme polygame par région selon le milieu de résidence

Région	Ensemble	Urbain	Rural
Ensemble	2,4	2,4	2,4
Adamaoua	2,3	2,3	2,3
Centre	2,3	2,3	2,3
Est	2,2	2,3	2,2
Extrême Nord	2,4	2,4	2,4
Littoral	2,4	2,4	2,3
Nord	2,4	2,3	2,4
Nord-Ouest	2,4	2,4	2,4
Ouest	2,4	2,4	2,5
Sud	2,3	2,4	2,3
Sud- Ouest	2,3	2,3	2,3

Ces moyennes cachent des particularités notoires observées ça et là comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 2.15: Nombre moyen d'épouses par homme polygame dans certains arrondissements par groupe d'âges selon l'arrondissement

Arrondissement	15-19	20-24	35-39	40-44	65 et plus	75-79	80-84	85 et plus
Mayo Baléo	3,9							
Kontcha	3,75							
Dir	3,3							
Blangoua	3,87							
Blangoua		3,82						
Guere	4,01							
Mindif	4,89							
Manjo	3,66							
Mbanga	4,2							
Nkambé	4,3							
Bana		4						
Mbouda	3							
Bakou		3						
Edéa	4,14							
Djebem	3,5							
Dschang	3,7	3,7						
Baleng								3,2
Bamougoum	3,4							
Bassamba			3,6					
Bazou	3,5							
Bazou		4,6						
Bazou								3,1
Tonga	3,2							
Bangourain	3							
Magba	3,1							
Magba								3,1
Djoum		3,1						
Sangmelima		3,1						
Biwong bane		3						
Mengong	3					3		
Bipindi								3,2
Lolodorf							3,5	
Ambam							3,3	
Ma'an		4,4						
Eyumodjock		3,2						3
Bamusso	5	5	3		3			
Ekondotiti	3,6							
Kombo Abedimo			3	4				3

Les arrondissements dans lesquels le nombre moyen d'épouses par homme polygame est élevé semblent correspondre à ceux dans lesquels le nombre moyen d'épouses par homme polygame aux âges avancés est élevé, ce qui pourrait laisser penser que les jeunes hommes soumis à ce phénomène sont des successeurs.

La « polygamie de rang 2 » encore appelée bigamie, fait pour un homme d'être marié à deux femmes ou le fait pour une femme d'être mariée à un homme qui a deux épouses, est la forme d'union polygame la plus fréquente. En effet, 3,5% des hommes polygames ont 2 femmes, 18,4% sont mariés à 3 femmes, 5,6% à 4 femmes et 2,5%, à 5 femmes. La région de l'Ouest semble détenir le nombre le plus élevé d'épouses par homme polygame, avec en milieu

urbain 2,4 femmes par homme polygame et en milieu rural, 2,5 femmes par homme polygame. Ceci relèverait de la présence de nombreuses chefferies dans cette région. La plus faible intensité se retrouve dans la région de l'Est, avec 2,2 femmes par homme polygame.

Graphique 2.12 Proportions d'hommes et de femmes mariées vivant en union polygame par sexe selon la région de résidence

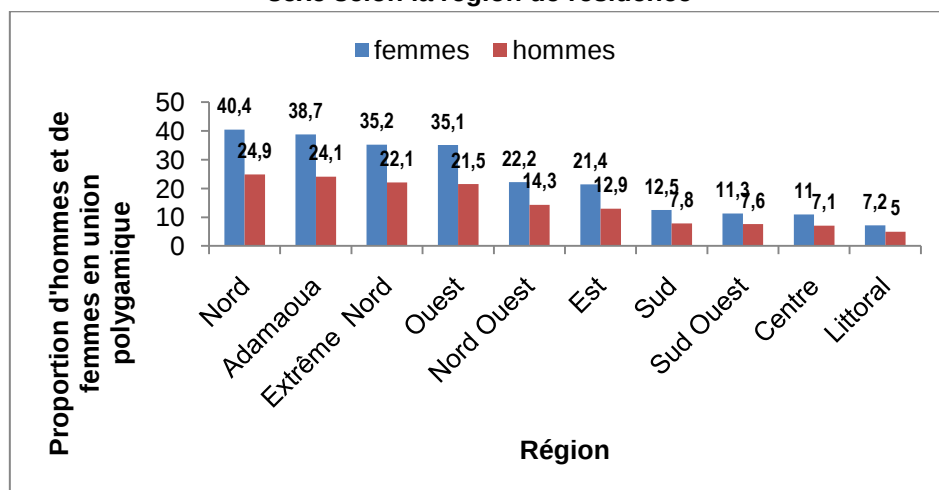


Tableau 2.16 : Proportion par âge de femmes et d'hommes vivant en union polygame selon le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Total	14,4	8,9	32,96	20,2	25	14,9
déc.-14	6,9		12,6		10,1	
15 - 19	11,9	7,5	23,3	10,6	19,3	9,2
20 - 24	11	6,2	28,3	8,8	21,1	7,9
25 - 29	11,2	4,1	32,7	11	23,1	8
30 - 34	13,3	4,3	35,7	14,5	25,4	9,4
35 - 39	15	5,7	36,9	17,7	26,3	11,3
40 - 44	16,8	8	37,9	21	28,3	14,1
45 - 49	18,4	9,9	38	23,7	29	16,3
50 - 54	20,9	12,7	38,2	26,1	38	19,5
55 - 59	22,5	15	37,1	29	31,6	22,9
60 - 64	24,1	17,4	36	28,6	32,2	24,4
65 - 69	24,4	19,9	34,8	29,6	31,4	26,3
70 - 74	24,5	22,2	33,2	29	30,7	27
75 - 79	23,9	23,2	33,3	30,5	30,4	28,3
80 -84	21,4	22,3	31	29,4	28,1	27,6
85 et plus	20,6	22,9	31,4	30	28	28,4

Il existe une disparité des niveaux de polygamie entre le milieu urbain et le milieu rural ; aux mêmes âges, la proportion de la population mariée et vivant en union polygame est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 32,96 des femmes mariées en milieu rural vivent en union polygame, contre 14,41% en milieu urbain et 20,2 % des hommes mariés en milieu rural vivent en union polygame contre 8,9% en milieu urbain.

La proportion des femmes mariées et vivant en union polygame augmente au fil des âges. En effet, chez les femmes, elle passe de 10,1% à 12 à 14 ans 19,3% à 15-19 ans puis à 28,4% à 85 ans et plus, avec un maximum de 38 % chez les femmes âgées de 50-54 ans. La proportion hommes polygames parmi les hommes mariés croît aussi avec l'âge ; elle passe de 9,2% chez les hommes âgés de 15-19 ans à 28% et chez ceux âgés de 85 ans et plus. Ces données d'ensemble cachent toutefois des disparités régionales importantes.

Chez les femmes, les régions du Littoral (7,2%), du Centre (11%) et du Sud-ouest (11,3%) connaissent les plus faibles proportions de mariées en union polygame. Les régions du Septentrion connaissent les plus fortes proportions de personnes vivant en union polygame. En effet, 40,4%% des femmes mariées de la région du Nord vivent en situation de polygamie.

Dans toutes les régions, la polygamie s'accroît aux âges avancés.

La région de l'Ouest détient les plus fortes proportions de personnes en union polygame aux âges avancés. En effet, plus de 50% des femmes de 50 ans et plus et plus de 40% des hommes de 65 ans et plus de cette région vivent en union polygame.

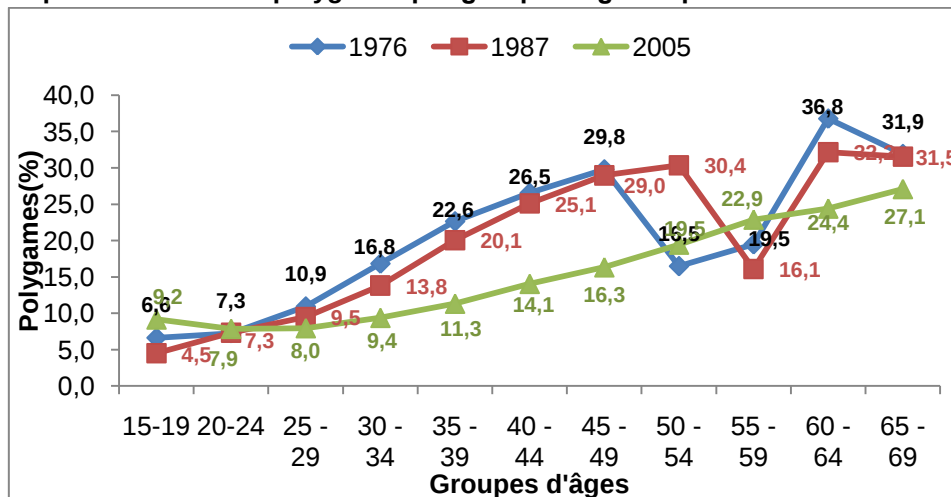
- **Evolution de la polygamie de 1976 à 2005**

Malgré la baisse observée entre 1987 et 2005, le taux de polygamie a connu une hausse entre 1976 et 2005.

Tableau 2.17: Taux de polygamie par année de recensement.

Année de recensement	Taux de polygamie
1976	13,3
1987	21,9
2005	14,9

Graphique 2.13 : Taux de polygamie par groupe d'âges et par année de recensement.



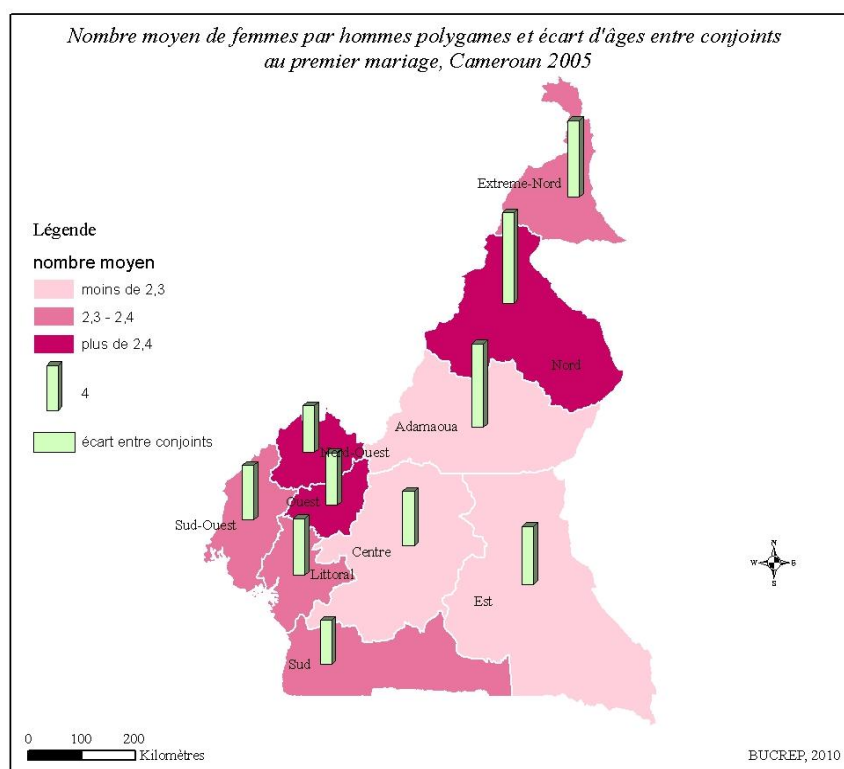
L'on observe une baisse considérable des taux de polygamie entre 1976 et 2005. En effet, les taux de polygamie masculine sont passés de 23,63% en 1976 à 21,9% en 1987 et à 14,90% en 2005.

Tableau 2.18 Taux de polygamie par groupes d'âges selon l'année de recensement

Groupe d'âges	Année de recensement		
	1976	1987	2005
15-19	6,6	4,5	9,2
20-24	7,3	7,3	7,9
25 - 29	10,9	9,5	8
30 - 34	16,8	13,8	9,4
35 - 39	22,6	20,1	11,3
40 - 44	26,5	25,1	14,1
45 - 49	29,8	29	16,3
50 - 54	16,5	30,4	19,5
55 - 59	19,5	16,1	22,9
60 - 64	36,8	32,2	24,4
65 - 69	31,9	31,5	27,1

Cependant, les groupes d'âges 15-24 ans, 50-54 ans et 55-59 ans ont connu un accroissement des taux de polygamie, lesquels sont passés de 6,6% à 9,2% pour le groupe d'âges 15-24 ans, de 16,5% à 19,5% pour la groupe d'âges 50-54 ans, de 19,5% à 22,9% pour le groupe d'âges 60-64 ans.

Carte 3 : Nombre moyen de femmes par homme polygame et écart d'âge entre conjoints par région



g) Différence d'âge entre conjoints

Cette partie n'aborde que la différence d'âge entre conjoints.

Les données du 3ème RGPH révèlent que dans l'ensemble, un homme marié a en moyenne 9,7 ans de plus que son épouse; cet écart varie selon le milieu de résidence : Il est de 8,5 ans en milieu urbain et de 10,7 ans en milieu rural.

L'écart d'âge entre conjoints le plus élevé se retrouve dans les régions du Septentrion camerounais (Extrême – Nord : 12,5 ans ; Adamaoua : 12,2 ans et Nord : 12,1 ans), de l'Ouest (11,4ans) et du Nord-Ouest (10,5ans) Les régions du Centre, du Littoral et du Nord enregistrent les différences d'âge entre époux les plus bas.

Tableau 2.19: Répartition des régions selon l'écart d'âge entre conjoints

Région	Ecart d'âge entre conjoints
Extrême-Nord	12,5
Adamaoua	12,2
Nord	12,1
Ouest	11,4
Nord-Ouest	10,5
Sud- Ouest	9,2
Est	8,1
Sud	7,7
Centre	7,5
Littoral	7,5

7% des couples sont formés par des membres tous sans niveau d'instruction. 68% des hommes de niveau d'instruction supérieur sont mariés à des femmes moins instruites qu'eux. 72% des femmes de niveau supérieur ont le même niveau que leur mari ; Dans l'ensemble, 9,1% des femmes ont un niveau d'instruction supérieur à celui de leur conjoint et, 28,4% des femmes de niveau supérieur ont un niveau supérieur à celui de leur conjoint.

Tableau 2.20: Répartition des couples de conjoints par niveau d'instruction du conjoint selon le niveau d'instruction du mari

Niveau d'instruction de la femme	Niveau d'instruction du mari				
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	total
Urbain					
Sans niveau	13536	9135	5233	1530	29434
Primaire	2994	175142	123442	12773	314351
Secondaire	2025	64339	256028	69309	391701
Supérieur	393	2704	11980	42666	57743
Total	18948	251320	396683	126278	793229
Rural					
Sans niveau	86768	57653	11283	1501	157205
Primaire	7507	260538	90628	4872	363545
Secondaire	1606	31903	57487	6650	97646
Supérieur	380	1349	1055	2473	5257
Total	96261	351443	160453	15496	623653
Total					0
Sans niveau	100304	66788	16516	3031	186639
Primaire	10501	435680	214070	17645	677896
Secondaire	3631	96242	313515	75959	489347
Supérieur	773	4053	13035	45139	63000
Total	115209	602763	557136	141774	1416882

Le niveau d'instruction a certainement de l'influence sur le choix du conjoint en fonction de son âge. Ainsi, L'écart d'âge entre conjoints est d'autant plus élevé que le niveau d'instruction du mari chef de ménage est bas. Il est de 6,4 ans lorsque le mari chef de ménage a un niveau d'instruction supérieur, 7ans lorsqu'il a un niveau secondaire, 10 ans lorsqu'il a le niveau d'instruction primaire et 12,3 ans lorsqu'il est sans niveau

Tableau 2.21 : Ecart d'âge entre conjoints par niveau d'instruction du mari chef de ménage et le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Sans niveau	12,9	12,1	12,3
Primaire	9,2	10,4	10
Secondaire	6,9	7,4	7
Supérieur	6,5	6,3	6,4

Les personnes « déjà mariées »

Evolution de la proportion des déjà mariés des groupes d'âges 15- 19 ans à 60- 64 ans

L'ensemble des "déjà mariés" renferme les personnes mariées, les veufs, les divorcés et les séparés. Les données sur la classe de "déjà mariés" montrent

qu'entre 1976 et 2005, il ya eu accroissement de la proportion des adolescents mariés, dénotant ainsi la non application de la loi relative à l'âge minimum au mariage ; par ailleurs, l'on a observé une baisse de la proportion des mariés dans les groupes d'âge avancé (20 -24 à 60-64 ans).

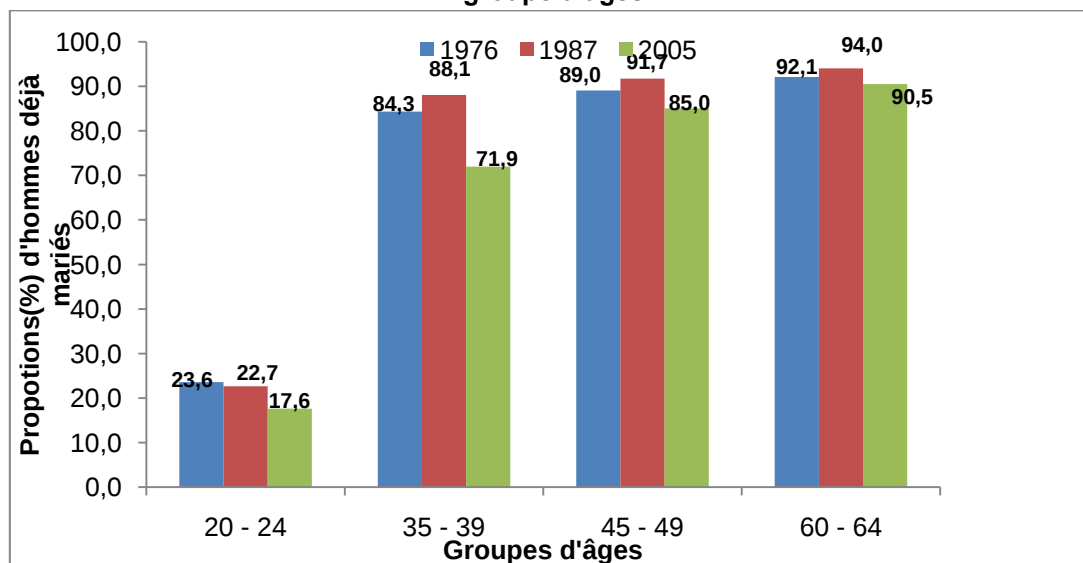
Tableau 2. 22 ; Répartition des personnes déjà mariées par groupes d'âges selon le sexe et les années de recensement

Groupes d'âges	Hommes			Femmes		
	1976	1987	2005	1976	1987	2005
Moins de 15 ans				0,9	5,5	11,2
15-19	2,9	3,4	8,5	45,6	38,5	24,4
20-24	23,6	22,6	17,6	79,8	72,2	47,1
25-29	58,2	56,7	39,2	90,8	86,0	63,3
30-34	77,8	80,1	60,2	93,9	91,9	73,8
35-39	84,3	88,0	71,9	94,9	94,3	79,6
40-44	87,4	90,9	80,5	95,4	95,3	84,0
45-49	89,0	91,7	85,0	95,3	95,5	86,1
60-64	92,1	94,0	90,5	94,6	95,9	89,2

L'on note que la proportion des femmes âgées de 15 à 29 ans et déjà mariés a connu une forte diminution entre 1976 et 2005. Chez les 20-24 ans par exemple, la proportion des femmes « déjà mariées » est passée de 79,8% en 1976 à 47,1% en 2005. Chez les hommes par contre, la proportion des « déjà mariés » s'est accrue dans tous les groupes d'âges entre 1976 et 1987, et a connu ensuite, de 1987 à 2005, une baisse sensible.

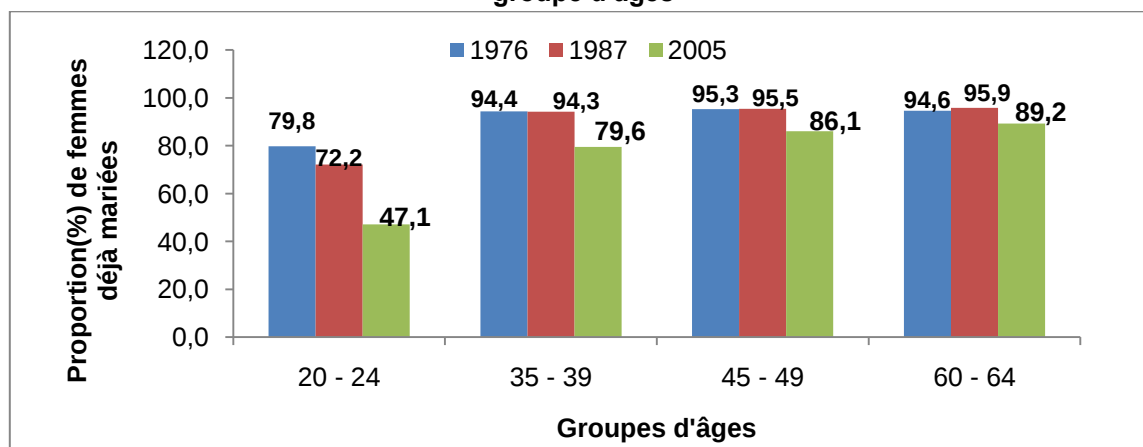
Les femmes se marient beaucoup plus tôt et en plus grand nombre que les hommes. Aux mêmes âges, la proportion d'hommes « déjà mariés » est inférieure à celles des femmes déjà mariées.

Graphique 2.14 : Evolution de 1976 à 2005 des proportions des hommes déjà mariés selon le groupe d'âges



Entre 1976 et 2005, la proportion d'hommes déjà mariés a baissé dans tous les groupes d'âges entre 1976 et 2005. Cette baisse est de 6 points pour le groupe d'âges 20-24 ans, 12,4 points pour le groupe d'âges 35-39 ans, 4 points pour les groupe d'âges 45-49 ans, et 1,6 points pour le groupe d'âges 60-64ans.

Graphique 2.15 Evolution de 1976 à 2005 des proportions des femmes déjà mariées selon le groupe d'âges



La baisse des proportions des femmes déjà mariées par groupes d'âges est plus accentuée que chez les hommes, et l'est encore plus dans les jeunes groupes d'âges. En effet, la baisse des proportions des femmes déjà mariées est de 32,7% pour le groupe d'âges 20-24 ans, 19,8% pour le groupe d'âges 35-39 ans, 9,2% pour les groupe d'âges 45-49 ans, et 5,4% pour le groupe d'âges 60-64ans.

2.3.2.3 Personnes vivant en union libre

Les proportions de personnes vivant en union libre ont été calculées en rapportant la population vivant en union libre à l'ensemble des personnes vivant en union.

Les précédents recensements n'ont relevé aucune information relative à l'union libre. Toutefois, les résultats du 3^{ème} RGPH montrent que l'union libre est aujourd'hui réalité. Lorsqu'elle est vécue durant plusieurs années avec le même partenaire, l'union libre aboutit très souvent aux naissances d'enfants, tout en prenant la forme d'un mariage légal ;

a) Variation de la proportion de personnes vivant en union libre selon le sexe et l'âge

8% des femmes en union vivent en union libre contre 9% chez les hommes. Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la proportion des personnes vivant en union libre croît avec l'âge; à 45 ans, 3,6% de femmes et 5,4% d'hommes vivent en union libre. Au-delà de 55ans, 3,5 d'hommes et 2,5% de femmes vivent en union libre.

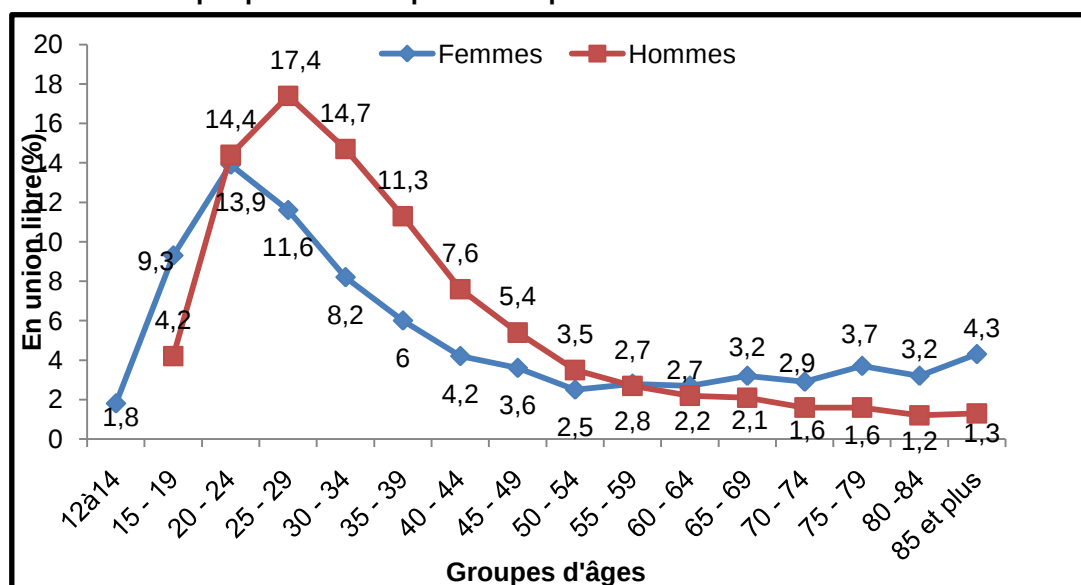
L'union libre est plus répandue chez les hommes que chez les femmes. La proportion de personnes en union et vivant en union libre connaît son maximum à 20-24 ans chez les femmes en union (13,9%), diminue dès l'âge de 30 ans, et reprend de l'ampleur dès 65 ans; à 85 ans et plus, 4,3% de femmes en union vivent en union libre. A 20-24 ans, il ya autant d'hommes vivant en union libre que de femmes en union vivant en union libre (14% des hommes et 14% de femmes). Les proportions par âge des hommes vivant en union libre atteignent le maximum à 25-29 ans (17,4%), et baissent progressivement. A 55-59 ans, il ya autant de femmes vivant en union libre que d'hommes vivant en union libre (2,8% de femmes et 2,7% d'hommes).

Après 70 ans, il ya moins d'hommes que de femmes vivant en union libre (1,3% pour les hommes et 4,3% pour les femmes âgées de plus de 85 ans).

Tableau 2.23 : Proportion de personnes en union vivant en union libre par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence.

Groupe d'âges	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	8	11,5	5,1	9	12,3	5,9
12-14	1,8	2,1	1,6			
15-19	9,3	14,4	6,3	4,2	4,6	3,9
20-24	13,9	21,5	7,4	14,4	21,2	9,8
25-29	11,6	17,6	6,1	17,4	25,6	9,7
30-34	8,2	11,5	5,2	14,7	20,1	8,4
35-39	6	7,2	4,8	11,3	14,3	7,5
40-44	4,2	4,5	3,9	7,6	9	6
45-49	3,6	3,4	3,7	5,4	5,8	4,9
50-54	2,5	2,6	2,8	3,5	3,7	3,3
55-59	2,8	2,4	3,1	2,7	2,8	2,7
60-64	2,7	2,4	2,8	2,2	2,1	2,2
65-69	3,2	2,7	3,5	2,1	1,8	2,2
70-74	2,9	3,1	2,9	1,6	1,8	1,5
75-79	3,7	3	3,9	1,6	1,7	1,5
80-84	3,2	4,3	2,8	1,2	1,2	1,2
85et plus	4,3	5,1	4	1,3	2,3	1

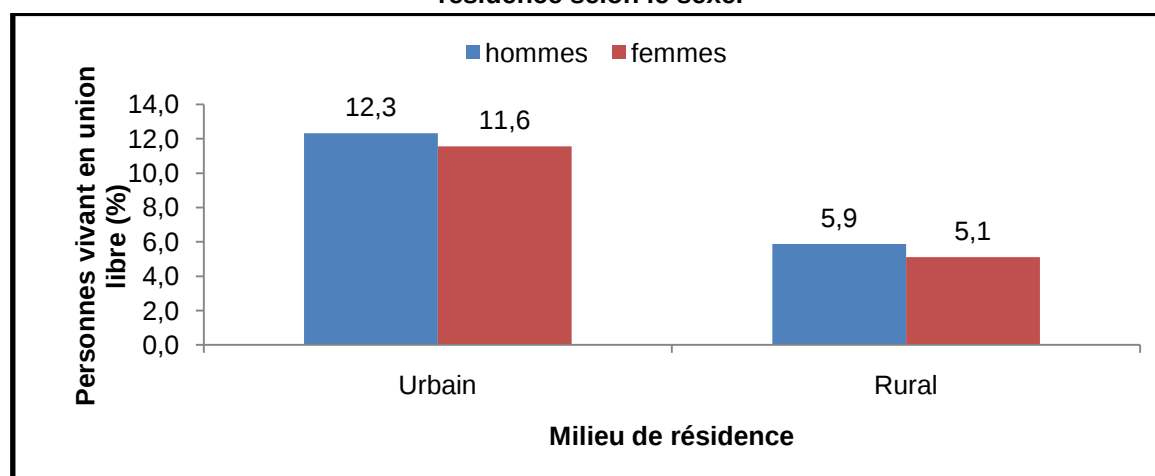
Graphique 2.16 : Proportion de personnes vivant en union libre.



b) Variation de la proportion de personnes vivant en union libre selon le milieu de résidence

La structure des données selon le milieu de résidence révèle qu'aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, la proportion des hommes vivant en union libre est supérieure à celle des femmes. La modernité et les conditions économiques difficiles font de la ville un lieu propice au développement de l'union libre. En effet en milieu urbain, 11,5% femmes et 12,3% d'hommes en union vivent en en union libre tandis qu'en milieu rural, seulement 5,1% de femmes et 5,9% d'hommes en union vivent en union libre.

Graphique 2.17: Proportion de personnes vivant en union libre par milieu de résidence selon le sexe.



Par ailleurs, le nombre d'hommes vivant en union libre (211139) est inférieur à celui des femmes (221308) de la même catégorie matrimoniale. Ce qui laisse

transparaître que l'union libre permet aux hommes de vivre une polygamie déguisée. Le tableau 2.21 élaboré à cet effet, en est une illustration.

Tableau 2.24 : Répartition des personnes vivant en union libre chez les femmes âgées de 12 ans et les hommes âgés de 15 ans et plus par milieu selon le sexe

Milieu	Hommes vivant en union libre(1)	Femmes vivant en union libre(2)	Rapport (2)/(1)
Ensemble	211139	221308	1,05
Urbain	139998	143048	1,02
Rural	71141	78260	1,10

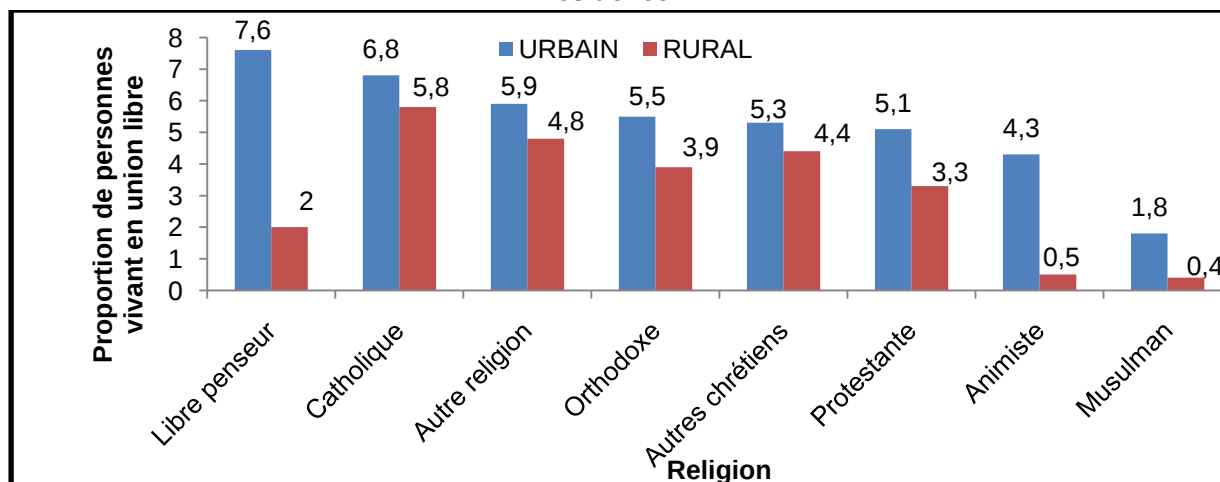
Il existe une différence entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes vivant en union libre ; cette différence est plus élevée en campagne (7119 personnes) qu'en ville (3050 personnes). Cette différence dénote un certain relâchement socioculturel dont l'impact se traduit par plusieurs faits de société essentiellement urbains dont la polygamie déguisée et l'existence des « deuxièmes bureaux ». Les conditions de vie des populations en milieu urbain, notamment les difficultés d'emploi et de logement seraient certainement à la base de cette différence. En effet, avec la crise économique, le déplacement massif des populations des zones rurales vers les zones urbaines accentue le chômage, l'épineux problème du logement ainsi que la prostitution, favorisant de ce fait les unions illégales.

c) Variation de la proportion de personnes vivant en union libre selon la religion

Dans toutes les appartenances religieuses, l'union libre est plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural.

En ville, les libres penseurs vivant en union comptent en leur sein la proportion la plus élevée (7,6%) de personnes vivant en union libre.

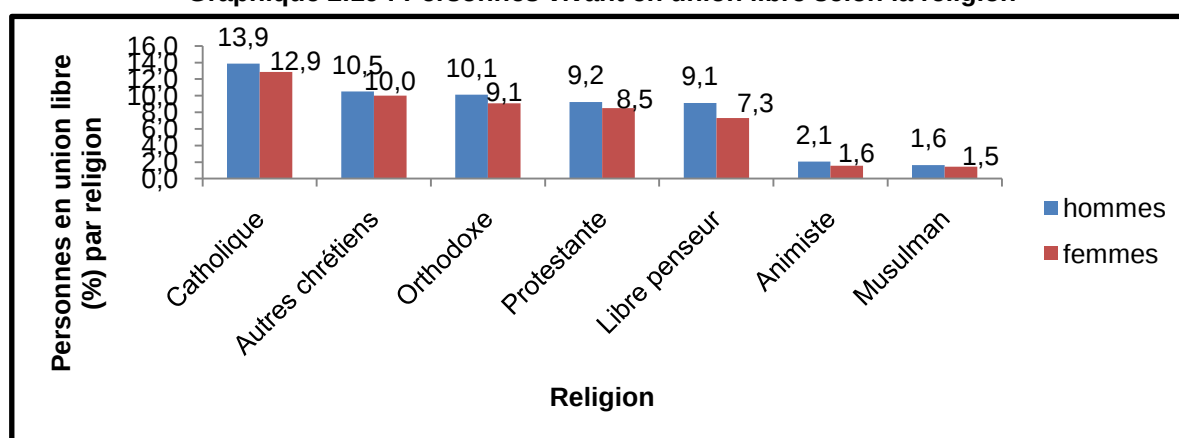
Graphique 2.18: Proportion de personnes vivant en union libre par religion selon la région de résidence.



d) union libre et religion

Les proportions les plus élevées de personnes vivant en union libre s'observent chez les chrétiens : catholiques (13,9% des hommes et 12,9% des femmes) autres chrétiens (10,5% des hommes et 10% des femmes) %, orthodoxes (10,1% des hommes et 9,1% des femmes), protestants (9,2% des hommes et 8,5% des femmes). L'union libre est pratiquement absente chez les musulmans (1,6% des hommes et 1,5% des femmes) et les animistes (2,1% des hommes et 9,1% des femmes).

Graphique 2.19 : Personnes vivant en union libre selon la religion



Ainsi donc, les personnes vivant en union libre sont pour la plupart des chrétiens. Les données révèlent par ailleurs que l'union libre est très peu fréquente chez les musulmans (2,06% d'hommes de religion musulmane et 1,46% de femmes de religion musulmane en union vivent en union libre) et les animistes (1,63% d'hommes et 1,57% de femmes de religion animiste en union vivent en union libre).

Tableau 2.25: Proportion de personnes vivant en union libre au sein des religions

	hommes	femmes
Catholique	13,86	12,87
Autres chrétiens	10,51	10,01
Libre penseur	10,13	7,32
Orthodoxe	9,24	9,08
Protestante	9,13	8,52
Musulman	2,06	1,46
Animiste	1,63	1,57

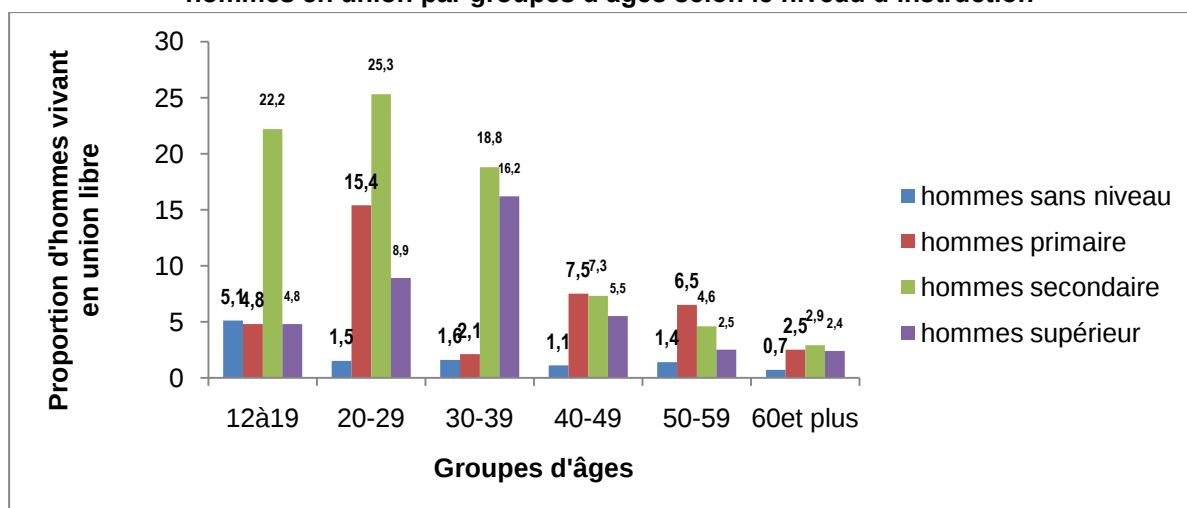
f) Variation de l'union libre par âge selon le sexe et le niveau d'instruction

Tableau 2.26 Proportion (en %) de la population vivant en union libre dans la population en union âgée de 12 ans et plus par sexe et par groupe d'âges selon le niveau d'instruction

Groupe d'âges	hommes				femmes			
	sans niveau	primaire	secondaire	supérieur	sans niveau	primaire	secondaire	supérieur
12à19	5,1	4,8	22,2	4,8	1,1	9,6	16,1	8,7
20-29	1,5	15,4	25,3	8,9	1,3	15,6	34,8	19,1
30-39	1,6	2,1	18,8	16,2	1,1	9,2	13,0	7,3
40-49	1,1	7,5	7,3	5,5	1,1	5,4	6,2	2,2
50-59	1,4	6,5	4,6	2,5	1,5	6,2	3,4	1,4
60et plus	0,7	2,5	2,9	2,4	1,7	3,7	4,1	1,5
total	1,4	8,4	1,7	11,2	0,0	32,5	17,0	9,7

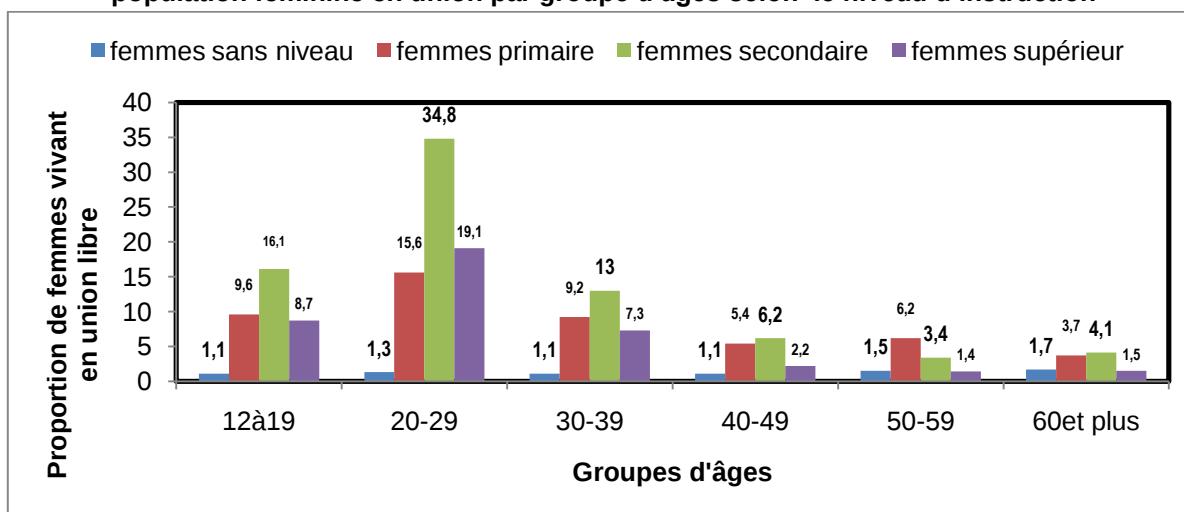
Les données du RGPH-2005 montrent que la proportion des personnes en union libre chez les personnes en union diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction, quelque soit le sexe. Aussi bien chez les femmes que chez les hommes en union, les groupes d'âges 20-29 et 30-39 comportent les proportions les plus élevées de personnes vivant en union libre.

Graphique 2. 20 : Proportion (en %) de la population masculine vivant en union libre parmi les hommes en union par groupes d'âges selon le niveau d'instruction



Par ailleurs, jusqu'à l'âge de 50 ans, aussi bien chez les hommes que chez les femmes en union, les proportions les plus élevées de personnes vivant en union libre se retrouvent chez celles du niveau secondaire.

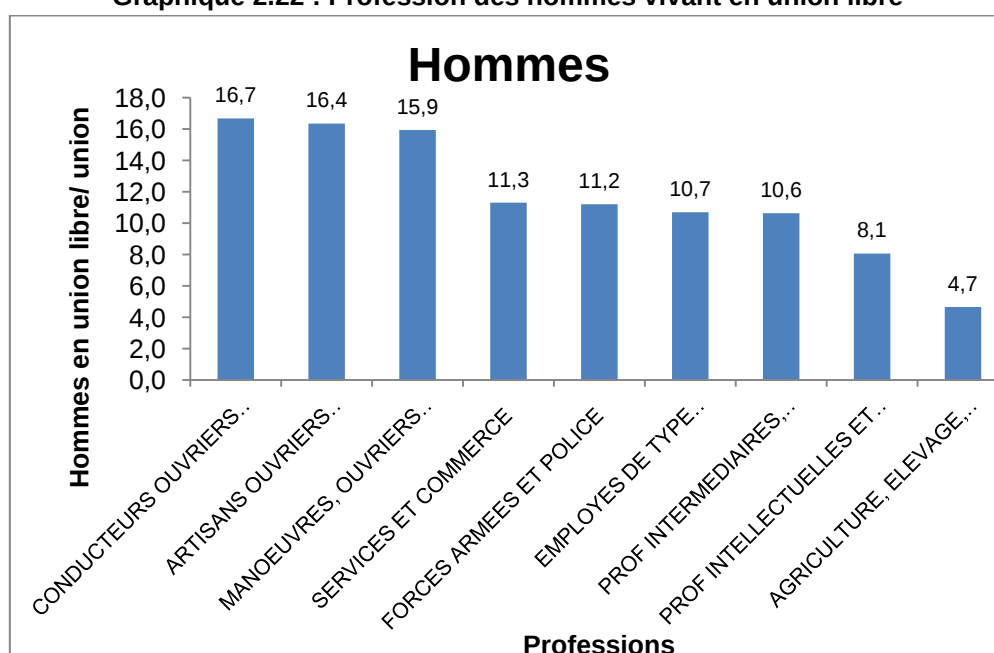
Graphique 2.21 : Proportion (en %) de la population féminine vivant en union libre parmi la population féminine en union par groupe d'âges selon le niveau d'instruction



Dès l'âge de 30 ans (période qui peut être considérée tant pour l'homme que pour la femme comme celle des prises de décisions définitives à se marier en définitive ou à rester célibataire), les personnes instruites vivent moins fréquemment dans des unions libres que les personnes peu ou pas instruites. En effet, l'instruction accroît le niveau de connaissances sur la nécessité de légaliser les unions ; cette situation pourrait aussi être liée à l'effet de revenu car plus le niveau d'instruction augmente, plus le revenu s'accroît considérablement, ce qui pourrait faciliter les versements de la dot et aboutir à la conclusion d'un mariage légal.

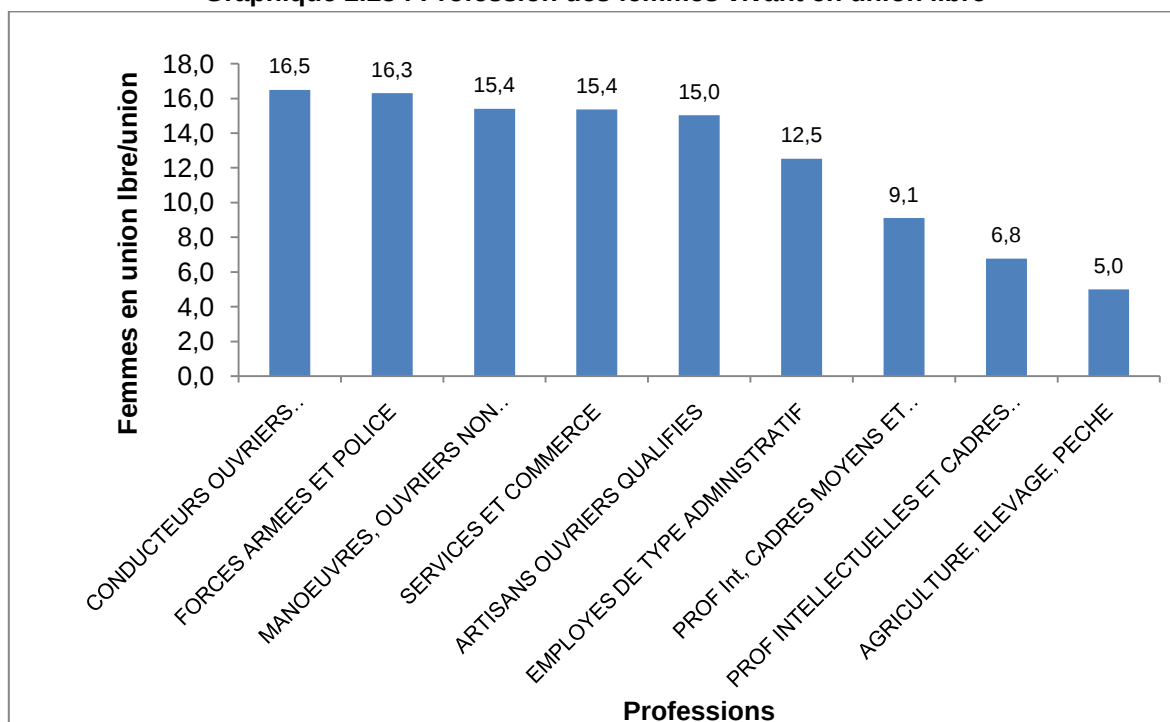
g) Variation de l'union libre par âge selon le sexe et la profession

Graphique 2.22 : Profession des hommes vivant en union libre



Chez les hommes, l'union libre est le plus développé chez les personnes peu qualifiées ou ayant un emploi instable.

Graphique 2.23 : Profession des femmes vivant en union libre



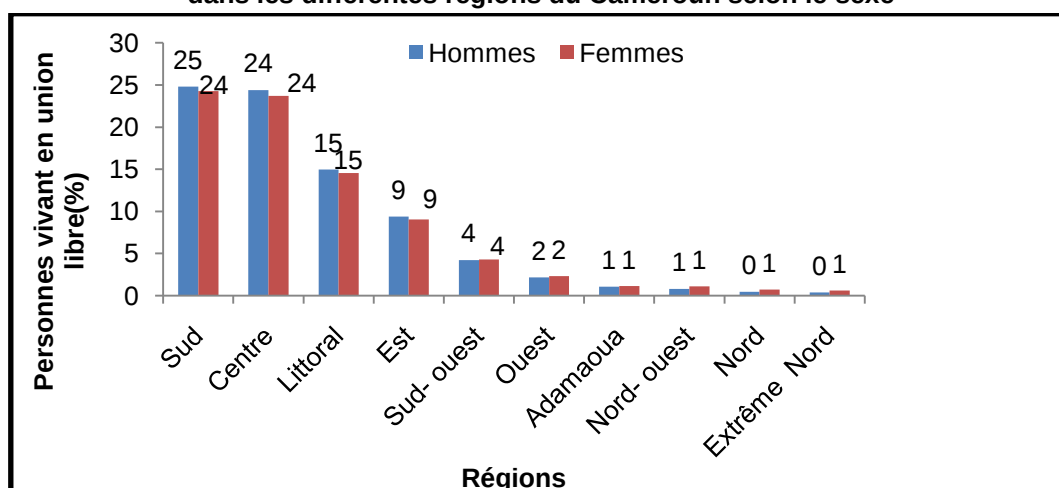
Chez les femmes, l'union libre est beaucoup plus pratiquée par celles qui ont un « métier d'homme » (police et armée, conducteurs, artisans) ou un métier qui requiert beaucoup de liberté (commerce).

h) Variation de la proportion de personnes vivant en union libre par sexe dans les régions du Cameroun

Le graphique 2.11 montre que dans toutes les régions, la proportion des hommes en union vivant en union libre est sensiblement la même que celle des femmes en union vivant en union libre. La région du Sud détient la plus forte proportion de personnes vivant en union libre (25% des hommes et 24% des femmes en union), viennent ensuite la région du Centre (où 24 % des hommes en union et 24 % des femmes en union vivent en union libre) et la région du Littoral (où 15 % des hommes en union et 15% des femmes en union vivent en union libre).

La forte proportion de personnes vivant en union libre dans la région de l'Est relèverait en partie de sa position géographique. En effet, frontalière à plusieurs pays (Centrafrique, Tchad), zone tampon entre le Nord et le Sud du pays, elle est fréquentée par des personnes essentiellement mobiles (touristes, commerçants) ; Par ailleurs, elle compte plusieurs sociétés agro industrielles qui emploient pour leur fonctionnement beaucoup d'individus pour la plupart temporaires, ce qui est de nature à favoriser la formation des unions libres

Graphique 2.24 : Proportion des personnes vivant en union libre parmi les personnes en union dans les différentes régions du Cameroun selon le sexe



Les fortes proportions de personnes vivant en union libre parmi la population vivant en union dans les régions du Centre et du Littoral relèvent de la présence en leur sein, des deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala, villes de forte immigration, avec toutes les conséquences qui en découlent dont entre autres, le chômage et la prostitution. En effet, 15% des hommes et de femmes de la région du Littoral ainsi que 24% des hommes et des femmes de la région du Centre vivent en union libre.

Tableau 2.27: Proportion de personnes vivant en union libre parmi la population en union dans les différentes régions du Cameroun selon le milieu de résidence

Région	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Adamaoua	1,1	2,1	0,5	1,1	1,9	0,7
Centre	24,4	22,9	28,0	23,7	22,4	26,6
Est	9,4	10,8	8,8	9,1	10,4	8,5
Extrême Nord	0,4	0,7	0,37	0,6	0,9	0,5
Littoral	14,9	14,7	17,8	14,6	14,3	17,3
Nord	0,5	0,8	0,4	0,8	1,1	0,6
Nord- ouest	0,8	1,1	0,6	1,1	1,2	1
Ouest	2,2	3,2	1,3	2,3	3,4	1,6
Sud	24,8	28,3	23,4	24,3	28,3	22,7
Sud- ouest	4,2	4,7	3,9	4,3	4,5	4,2

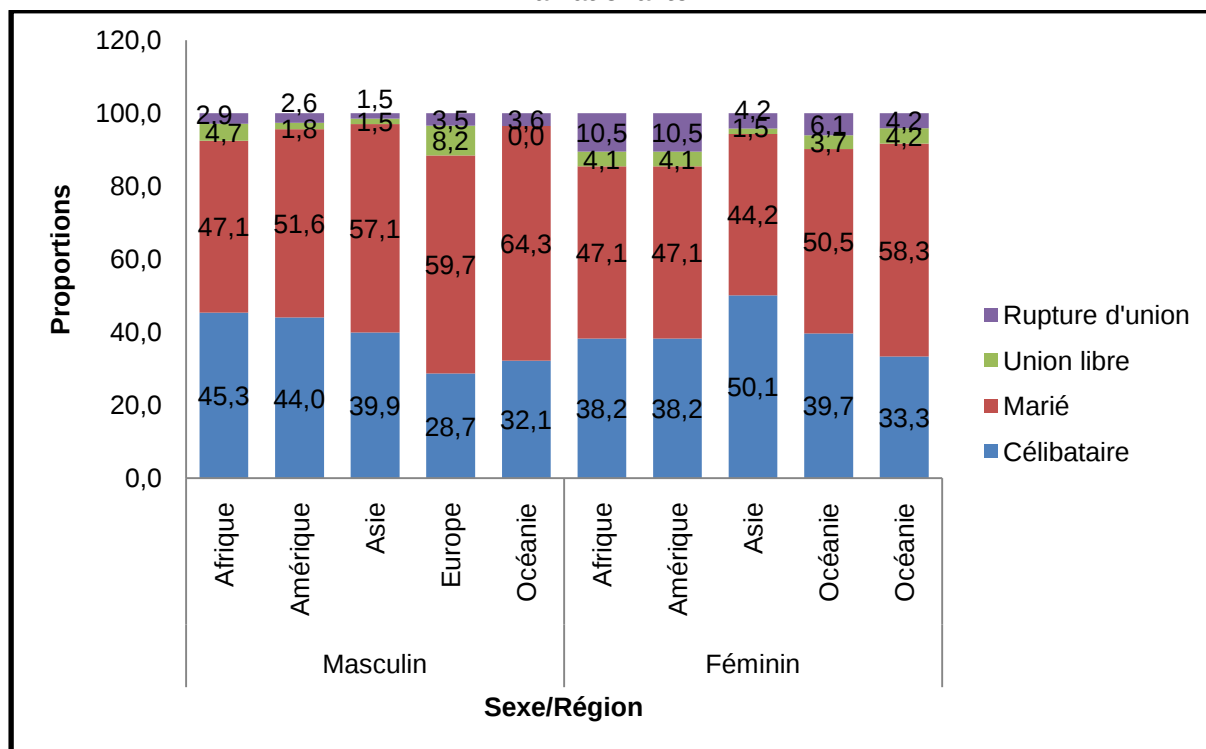
L'union libre est très peu fréquente dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême- Nord, du Nord et du Nord-Ouest.

i) Variation de l'union libre selon la nationalité

Les Africains représentent 99% de la population résidante en union vivant en union libre au Cameroun. Viennent ensuite les Européens (6,040%); la plus forte

proportion de personnes vivant en union libre se retrouve chez les femmes africaines (10,1%) et les femmes originaires d'Amérique (10,1%).

Graphique 2.25 Répartition de la population résidant au Cameroun par état matrimonial selon la nationalité.



2.3.3 Les personnes en rupture d'union

2.3.3.1 Veufs

Le pourcentage de veufs (calculé en rapportant le nombre de veufs ou de veuves d'un groupe d'âges donné à l'ensemble des hommes ou des femmes de ce groupe d'âges) est plus élevé chez les femmes (8,3%) que chez les hommes (1,5%).

Dans l'ensemble, 5% d'hommes sont veufs

a) Variation de la proportion des veufs avec le sexe et l'âge

Très faible aux premiers âges de la nuptialité (de 0,1% à 15-19 ans), la proportion des veufs croît avec l'âge pour atteindre 14,0% à 85 ans et plus à partir de 65 ans, la population féminine est formée en majorité de veuves ; plus particulièrement à 85 ans et plus, 67, 2% des femmes sont veuves.

b) Variation de la proportion des veufs selon le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âges

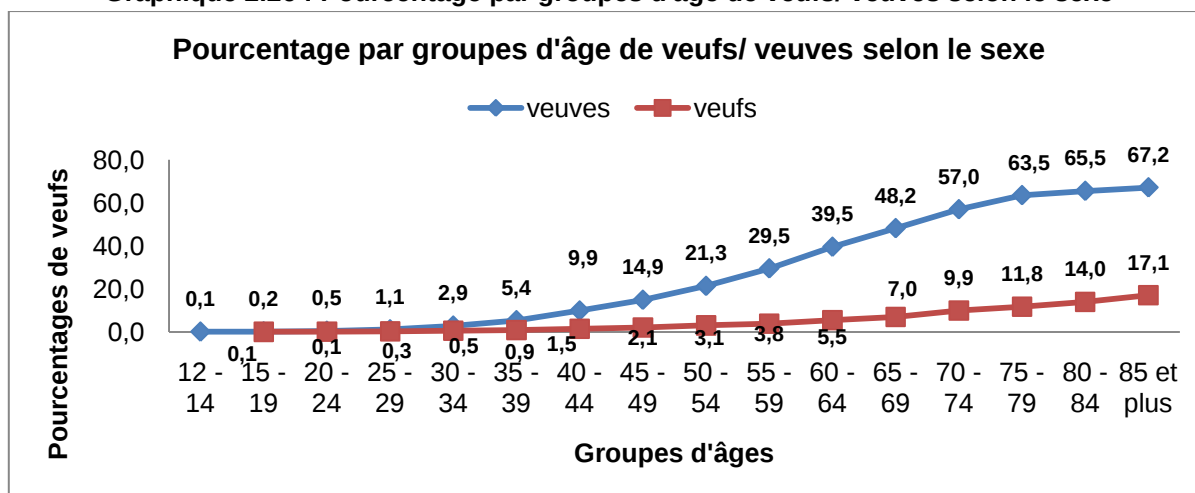
En milieu urbain, les proportions des veufs passent de 0,4% dans le groupe d'âges 30-34 ans à 5,5% dans le groupe d'âges 60-64 ans et à 17,7% dans le groupe d'âges 80-84 ans. En milieu rural, elles passent de 0,7% à 5,5% et à 16,9% dans les mêmes groupes d'âges. En milieu urbain, les proportions des veuves passent de 0,1% à 12- 14 ans à 2,7 % dans le groupe d'âges 30-34 ans à 42,3% dans le groupe d'âges 60-64 ans et à 65,2% dans le groupe d'âges 80-84 ans.

En milieu rural, elles passent de 0,1% à 12- 14 ans à 3,1 % dans le groupe d'âges 30-34 ans à 38,1% dans le groupe d'âges 60-64 ans et à 65,7% dans le groupe d'âges 80-84 ans.

Dans le groupe d'âges 70-74 ans par exemple, plus de la moitié (56,98%) des femmes sont déjà veuves, alors que chez les hommes de la même tranche d'âges, 9,91% seulement sont veufs.

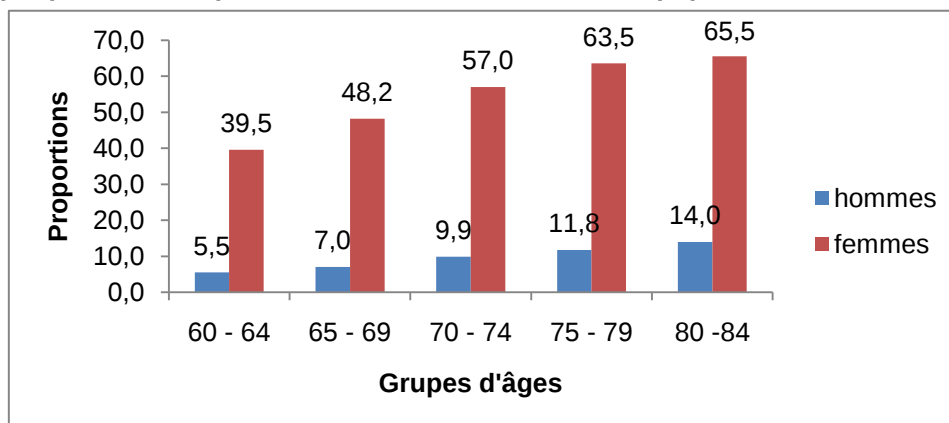
Comme les taux de veuvage chez les femmes âgées sont plus élevés que ceux des hommes, elles risquent de vivre seules aux vieux âges. En 2005, 48,2% des hommes âgés vivaient avec leur épouse, alors que 26,7% seulement des femmes âgées vivaient avec leur conjoint.

Graphique 2.26 : Pourcentage par groupes d'âge de veufs/ veuves selon le sexe



Plusieurs facteurs expliquent la forte pente de la courbe des veuves à partir de 50 ans: la surmortalité des hommes accentuée par les grands écarts d'âges entre conjoints, les difficultés de remariage des femmes, la polygamie des hommes ainsi que la possibilité pour les hommes de se remarier aisément, même après un veuvage.

Graphique 2.27 : Proportion des veufs / veuves dans la population de 60 ans et plus



Entre 75 et 79 ans, 63,5 des femmes sont veuves, alors que 11,8% seulement des hommes de cette tranche d'âges sont veufs.

c) Variation de la proportion des veufs avec le milieu de résidence

Quelque soit le milieu, le veuvage touche beaucoup plus les femmes que les hommes. La proportion des veufs et veuves varie aussi sensiblement avec le milieu de résidence. Il est beaucoup plus élevé en milieu rural (6,50%) qu'en milieu urbain (4,02%). Toutefois, la différence entre les veufs de la zone urbaine et ceux de la zone rurale n'est pas significative.

2.3.3.3 Divorcés

Dans ce chapitre, les proportions des divorcés ont été calculées en rapportant le nombre des divorcés à la population des "déjà mariés" qui comprend les mariés, les divorcés, les séparés et les veufs.

a) Variation de la proportion des divorcés par l'âge et par sexe

Dans l'ensemble, parmi les personnes déjà mariées, très peu sont divorcées (1% des femmes et 0,7% d'hommes). Du fait de la pratique de la polygamie et, compte tenu du fait que les hommes n'éprouvent pas beaucoup de difficultés à se remarier, l'on retrouve peu d'hommes divorcés. En effet avant l'âge de 25 ans, la proportion d'hommes divorcés est inférieure à 0,5%. Chez les femmes, les proportions de divorcés avant l'âge de 25 ans est de 1,0%. A 45-49 ans, 1,6% d'hommes sont divorcés contre 2,8% de femmes ; à 60-64 ans, 1,6% d'hommes sont divorcés contre 2,6% de femmes. Les plus fortes proportions de divorcés se retrouvent chez les femmes, dans les groupes d'âges 45-55 ans où 3,5% de femmes sont divorcées.

Tableau 2.28 : Proportion par groupes d'âges des divorcés selon le sexe et le milieu de résidence.

Groupes d'âges	Hommes			Femmes		
	Ensemble	urbain	rural	Ensemble	urbain	rural
Ensemble	1,3	1,1	1,4	1,9	2,2	1,7
12-14				0,6	0,5	0,7
15 - 19	0,9	0,9	0,9	1,0	1,2	1,0
20 - 24	1,0	1,0	0,9	1,3	1,3	1,3
25 - 29	0,9	0,7	1,0	1,4	1,5	1,4
30 - 34	0,9	0,8	1,1	1,8	1,9	1,8
35 - 39	1,1	0,9	1,3	2,1	2,4	1,9
40 - 44	1,3	1,2	1,5	2,6	3,1	2,2
45 - 49	1,5	1,4	1,6	2,8	3,5	2,2
50 - 54	1,6	1,4	1,7	2,6	3,5	2,3
55 - 59	1,6	1,5	1,6	2,7	3,3	2,3
60 - 64	1,6	1,5	1,7	2,6	3,0	2,3
65 - 69	1,6	1,4	1,6	2,0	2,4	1,7
70 - 74	1,7	1,7	1,7	2,1	2,2	2,0
75 - 79	1,5	1,4	1,6	1,7	1,8	1,6
80 -84	1,8	1,6	1,9	2,0	2,1	2,0
85 et plus	1,7	1,2	1,8	1,6	1,9	1,5

Le faible taux de divorce observé dans la population résidante est probablement la conséquence du remariage fréquent des hommes dû en majeure partie à la polygamie.

Tableau 2.29 Proportions des Divorcés par région selon le sexe et le milieu de résidence

	Hommes			Femmes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Cameroun	1,3	1,1	1,4	1,9	2,2	1,7
Adamaoua	1,8	1,6	1,9	3,9	4,6	3,5
Centre	0,9	0,9	0,8	1,5	1,9	0,8
Est	1,2	0,9	1,4	1,8	1,9	1,7
Extrême -Nord	1,5	1,7	1,4	2,2	3,9	1,7
Littoral	1,2	1,1	1,9	1,7	1,7	1,3
Nord	1,7	1,9	1,7	2,4	4	1,8
Nord-Ouest	0,9	0,7	1,1	1,6	1,3	1,7
Ouest	1,3	1,1	1,5	1,6	1,6	1,5
Sud	1,3	1,2	1,3	1,7	2,6	1,4
Sud- Ouest	1,1	0,8	1,3	1,6	1,5	0,2

Les données par âge permettent de constater que le pourcentages des divorcés dans la population déjà mariée tant de sexe féminin que de sexe masculin

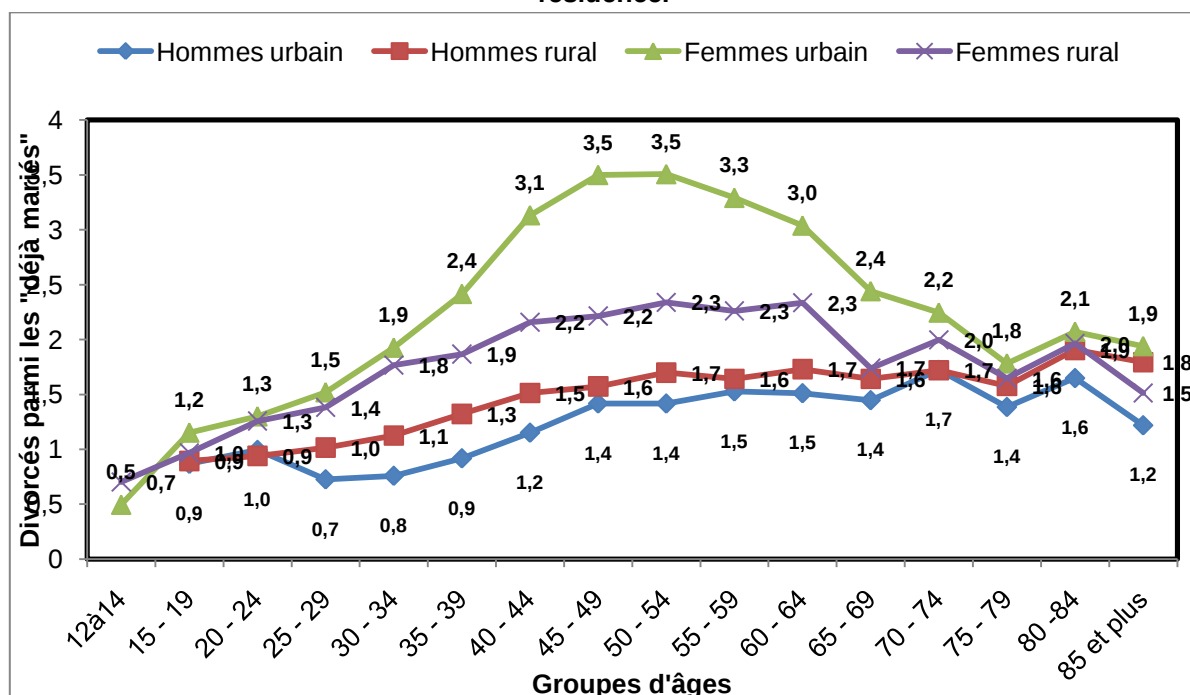
croît avec l'âge, passant chez les hommes de 0,6% à 15-19 ans à 2,6% à 65-69 ans et passant pour les femmes, de 1,0% à 15-19 ans à 2,0% à 65-69 ans.

b) Variation de la proportion des divorcés selon la région et le milieu de résidence

Le pourcentage des divorcés parmi les personnes déjà mariées connaît aussi de grandes différences selon les régions: Elle est très faible dans les régions du Centre (0,9% pour les hommes et 1,5% pour les femmes) ; viennent ensuite les régions du Littoral (1,2% pour les hommes et 1,7% pour les femmes) et du Sud (1,3% pour les hommes et 1,7% pour les femmes), la région du Nord-Ouest (0,9% pour les hommes et 1,6% pour les femmes); la région du Sud-Ouest (1,1% des hommes et 1,6% des femmes), la région de l'Ouest (1,3% des hommes et 1,9 % des femmes).

Les régions du Septentrion renferment les proportions les plus élevées de personnes divorcées, 1,8 % et 3,9% pour les hommes et les femmes de la région de l'Adamaoua, 1,5% et 2,2% pour les hommes et les femmes de l'Extrême-Nord, 1,7% et 2,4% pour la région du Nord.

Graphique 2.28 Proportion par groupes d'âges des divorcés selon le sexe et le milieu de résidence.



. Les proportions les plus élevées de femmes divorcées se retrouvent dans les régions du Septentrion et plus précisément, dans la région de l'Adamaoua où 4,6 % des femmes déjà mariées en milieu urbain et 3,5% des femmes ayant déjà contacté une union en milieu rural sont divorcées.

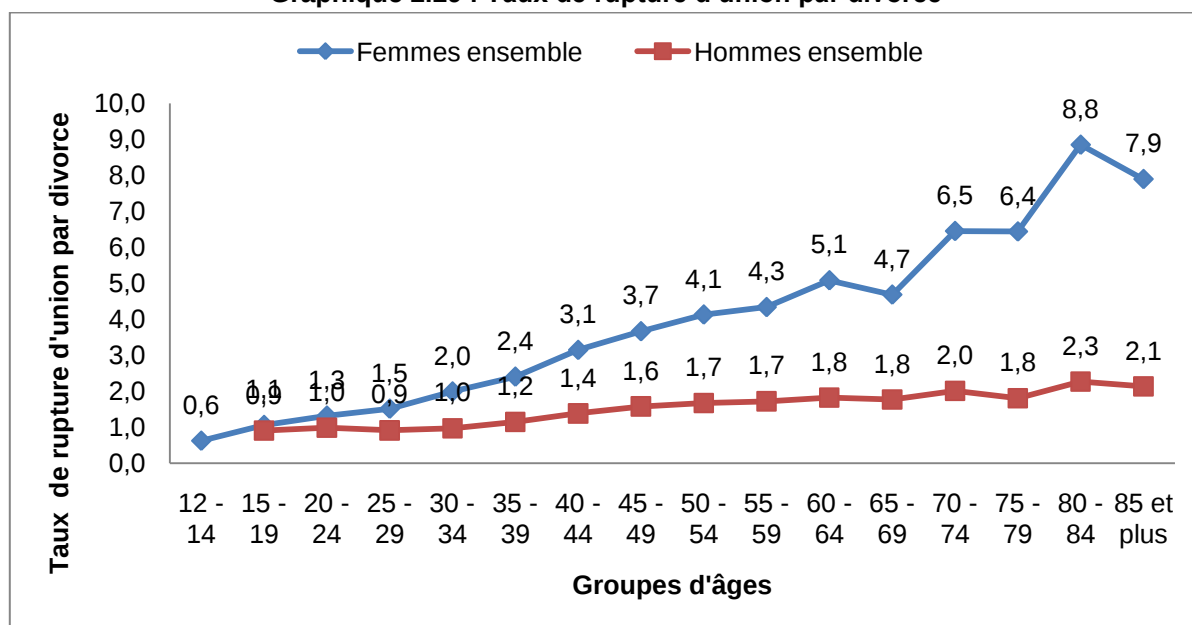
La proportion des hommes divorcés est plus élevée en milieu rural (1,4%) qu'en milieu urbain (1,1%) alors que la proportion de femmes divorcées est plus élevée en milieu urbain (2,2%) qu'en milieu rural (1,7%).

c) Taux de rupture d'union par divorce

Les taux de rupture d'union par divorce sont calculés en rapportant la population des divorcés à la population susceptible de subir le phénomène à savoir, l'ensemble les personnes mariées et des personnes divorcées

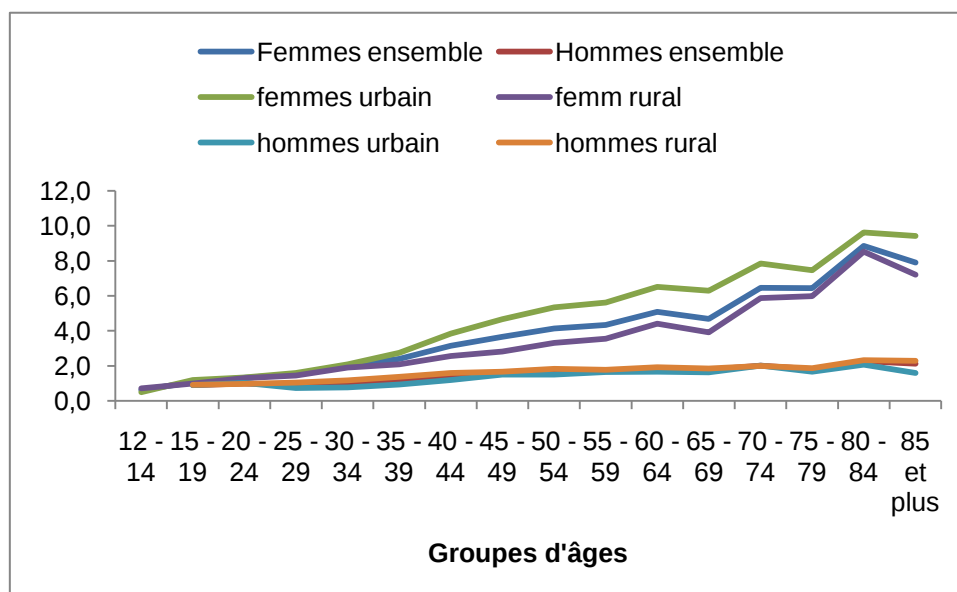
Les taux de rupture d'union par divorce sont généralement plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 2.29 : Taux de rupture d'union par divorce



Chez les hommes, ils varient très peu entre 15 ans et 85 ans, avec des valeurs comprises entre 0,9 et 2,3%. Chez les femmes, leur valeur augmente au fur et à mesure que l'on avance en âge, variant entre 1,1 et 8,8%. Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les taux de rupture par divorce sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Les taux de divortialité des hommes ne varient presque pas d'un milieu à l'autre. Quant aux femmes, ces taux sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 2.30 : Taux de divortialité des hommes et des femmes selon le milieu de résidence



L'allure de ces courbes est la conséquence du remariage facile des hommes après un divorce ; en effet, après leur remariage à la suite du divorce, ils quittent le rang des divorcés et rentrent dans la catégorie des mariés.

Tableau 2.30 : Taux de rupture d'union par divorce par groupes d'âges selon le milieu de résidence

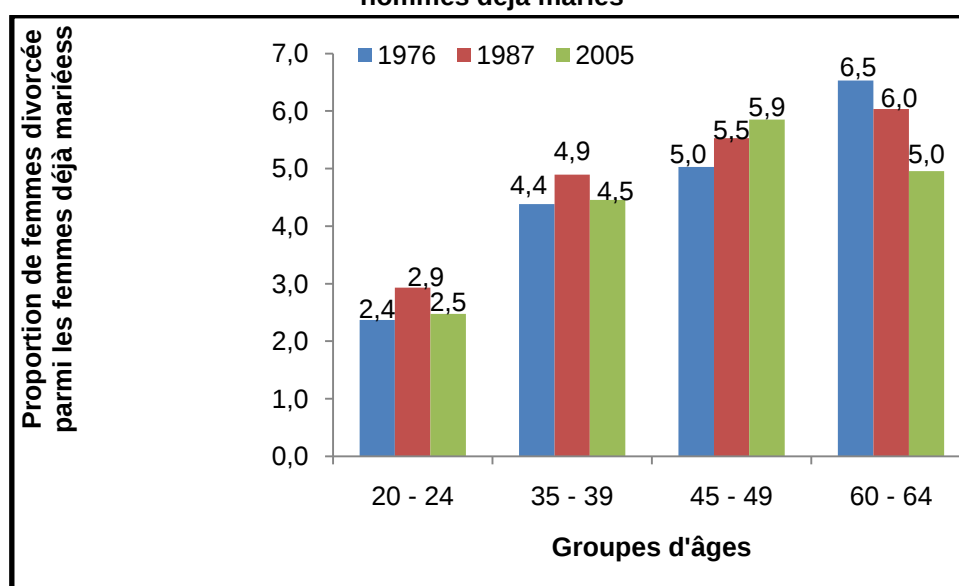
Groupes d'âges	Femmes ensemble	Hommes ensemble	femmes urbain	femmes rural	hommes urbain	hommes rural
12 - 14	0,6		0,5	0,7		
15 - 19	1,1	0,9	1,2	1,0	0,9	0,9
20 - 24	1,3	1,0	1,3	1,3	1,0	1,0
25 - 29	1,5	0,9	1,6	1,4	0,7	1,0
30 - 34	2,0	1,0	2,1	1,9	0,8	1,2
35 - 39	2,4	1,2	2,7	2,1	0,9	1,4
40 - 44	3,1	1,4	3,9	2,6	1,2	1,6
45 - 49	3,7	1,6	4,7	2,8	1,5	1,7
50 - 54	4,1	1,7	5,3	3,3	1,5	1,8
55 - 59	4,3	1,7	5,6	3,6	1,7	1,8
60 - 64	5,1	1,8	6,5	4,4	1,7	1,9
65 - 69	4,7	1,8	6,3	3,9	1,6	1,8
70 - 74	6,5	2,0	7,9	5,9	2,0	2,0
75 - 79	6,4	1,8	7,5	6,0	1,7	1,9
80 - 84	8,8	2,3	9,6	8,5	2,1	2,3
85 et plus	7,9	2,1	9,4	7,2	1,6	2,3

d) Variation de la proportion des divorcés selon la religion

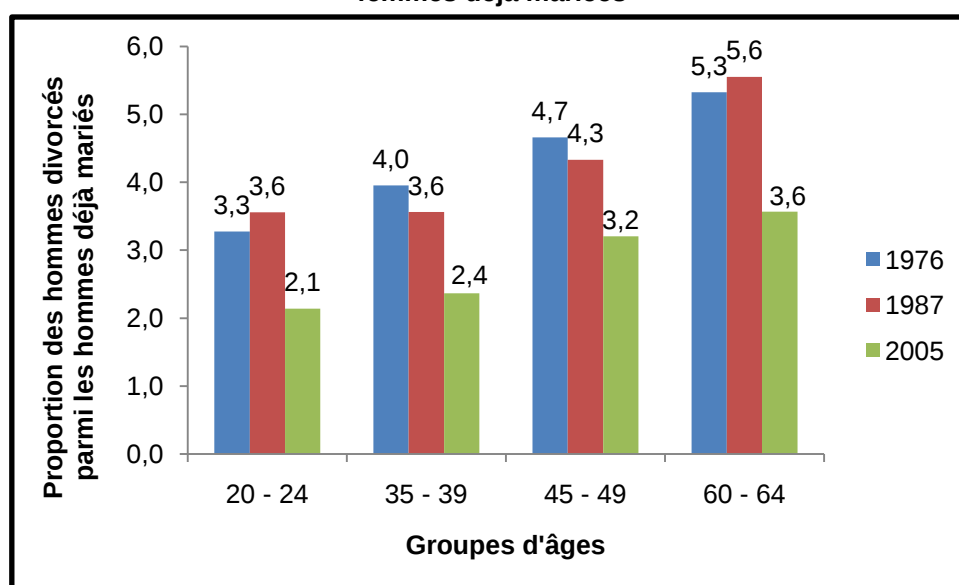
La plus forte proportion de divorcés (1,5%) se retrouve chez les musulmans. Comme il a été dit dans le chapitre précédent, ceci pourrait s'expliquer entre autres par l'introduction du droit musulman dans la gestion de la vie familiale.

e) Evolution des proportions des divorcés parmi les personnes déjà mariées

Graphique 2.31 : Evolution de 1976 à 2007 des proportions des hommes divorcés parmi les hommes déjà mariés



Graphique 2.32 : Evolution de 1976 à 2007 des proportions des femmes divorcées parmi les femmes déjà mariées



Dans tous les groupes d'âges, la proportion des femmes divorcées parmi les femmes mariées a connu une baisse entre 1976 et 2005, passant de 3,3% à 2,1% dans le groupe d'âge 20-24 ans, de 4,0% à 2,4% dans le groupe d'âges 35-39 ans, de 4,7% à 3,2% dans le groupe d'âges 45-49 ans et de 5,3% à 3,6% dans le groupe d'âges 60-64 ans. Chez les hommes par contre, les proportions de divorcés ont connu une hausse dans tous les groupes d'âges, passant de 2,4% à 2,5% dans le groupe d'âge 20-24 ans, de 4,0% à 2,4% dans le groupe d'âges 35-39 ans, de 4,7% à 3,2% dans le groupe d'âges 45-49 ans et de 5,3% à 3,6% dans le groupe d'âges 60-64 ans.

2.3.3.4 Séparés

Le taux de séparation est calculé en rapportant la population des séparés à la population susceptible de subir le phénomène à savoir, les mariés et la population ayant déjà subi le phénomène à savoir, les séparés. Les taux de séparation dans la population résidente sont relativement bas. La proportion des séparés croît jusqu'à 59 ans puis décroît avec l'âge pour atteindre 1,0% à 85 ans et plus.

Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les taux de séparation sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 2.31: Taux de séparation par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Hommes	Femmes
Ensemble	1,5	2,3
Urbain	1,3	2,5
Rural	1,7	2,3

Chez les femmes, les taux de séparation sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Chez les hommes, les taux de séparation sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation trouverait son explication dans le fait qu'en milieu rural, l'on assiste très souvent à la formation des unions reconnues par la société traditionnelle, unions qui peuvent facilement être dissoutes. Par ailleurs, les difficultés économiques de la ville seraient en partie responsables de la dissolution des unions en zone urbaine, unions souvent formées dans un contexte de précarité.

CHAPITRE 3. ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DES PERSONNES AGEES DE 12 A 19 ANS

Ce chapitre entreprend l'étude de l'état matrimonial du groupe d'âges 12 à 19 ans et se propose de renseigner le Gouvernement sur certaines caractéristiques des personnes qui, malgré la loi (l'article 145 du code civil fixe l'âge minimum pour l'entrée en mariage qui est de 15 ans pour la fille et de 18 ans pour le garçon), se retrouvent mariées à des âges non conformes, alors qu'elles sont supposées faire partie des effectifs scolaires.

Le mariage des enfants est réalité au Cameroun, et le 3ème RGPH permet de mesurer l'ampleur de ce phénomène paradoxalement entretenu par les textes juridiques qui l'interdisent ; en effet, l'âge légal au mariage des filles est bas et rend les filles hautement vulnérables. Il favorise les mariages précoces qui exposent les filles à la fécondité précoce et par conséquent, aux risques de la mortalité maternelle. Le mariage précoce soumet les garçons et les filles à l'abandon scolaire tout en les soustrayant à l'emploi et les empêchant d'être autonomes. En somme, un âge précoce au mariage est le signe et le symbole d'une restriction du droit de l'individu. Dans le même temps, il retire à la jeune fille la possibilité de poursuivre ses études et d'obtenir un emploi satisfaisant.

Il ressort que le mariage précoce a un impact sur la santé des femmes et le développement économique du pays.

3.1 ETAT MATRIMONIAL DES ADOLESCENTS

L'état matrimonial des adolescents est caractérisé par une prédominance des célibataires.

Il ressort du tableau 3.1 qu'au niveau national, 20,6% des filles âgées de 12 à 19 ans et 8,7% des garçons âgés de 15 à 19 ans sont en union. Ces proportions apparemment peu élevées correspondent à un effectif de 2327391 personnes, soit 13,04% de la population totale, dont 870601 hommes et 1456790 femmes.

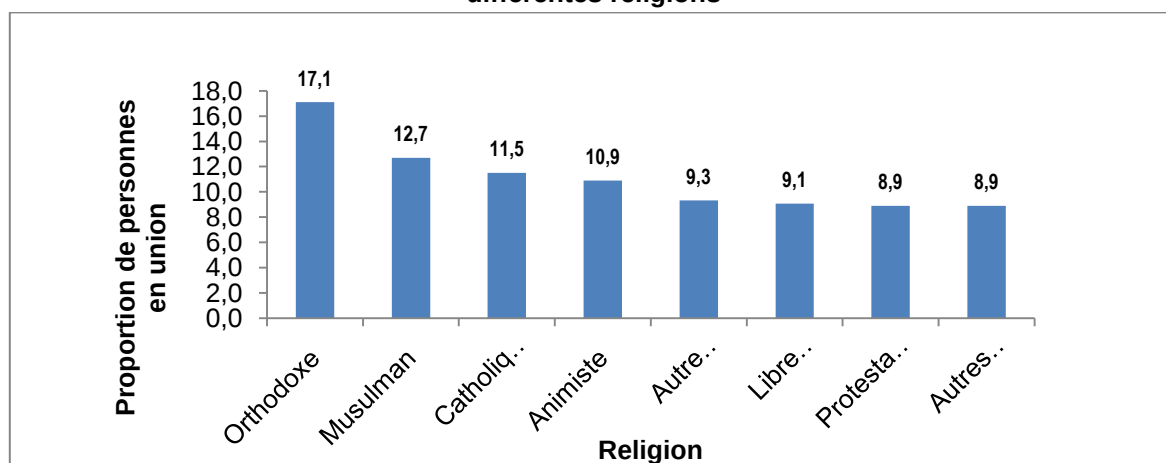
Tableau 3.1: Répartition (%) de la population de 12-19 ans par groupe d'âges et milieu de résidence selon le sexe et l'état matrimonial

Milieu	Groupes d'âges	Sexe	Célibataire	En union	Séparé	Divorcé	Veuf	Total
Ensemble 12-19 ans	12-19	Femmes	78,87	20,62	0,19	0,18	0,14	100%
	15-19	Hommes	91,09	8,65	0,1	0,08	0,08	100%
Rural	12-19	Femmes	72,14	27,21	0,24	0,24	0,16	100%
	15-19	Hommes	88,76	10,93	0,11	0,1	0,1	100%
Urbain	12-19	Femmes	84,7	14,9	0,15	0,13	0,12	100%
	15-19	Hommes	92,79	6,98	0,1	0,06	0,07	100%

Les proportions des jeunes en union varient selon le milieu de résidence. Elles sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain, et plus élevées chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. 10,5% des jeunes hommes du milieu rural sont en union contre 34,6% pour les jeunes femmes, 6,65% pour les jeunes hommes du milieu urbain et 15,1% pour les jeunes femmes du milieu urbain. Bien qu'en très faibles proportions, l'on retrouve parmi les jeunes femmes et les jeunes hommes. Des veufs (ves) divorcés(es) et des séparés(es).

3.2 ETAT MATRIMONIAL DES JEUNES FEMMES AGEES DE 12 A 14 ANS AU SEIN DES DIFFERENTES RELIGIONS

Graphique 3.1 : Proportion des jeunes femmes âgées de 12 à 14 ans déjà mariées au sein des différentes religions



La proportion la plus élevée de jeunes femmes déjà mariées et âgées de 12 à 14 ans se retrouve chez les orthodoxes (17,1%); viennent ensuite les musulmans (12,17%), les catholiques (11,5%) et les animistes (10,9%). La proportion la moins élevée femmes déjà mariées et âgées de 12 à 14 ans se retrouve chez les protestants (8,9%) et les libres penseurs (9,1%).

3.3 INFLUENCE DE L'ETAT MATRIMONIAL DES ADOLESCENTS SUR LEUR FREQUENTATION SCOLAIRE

La proportion des personnes des deux sexes « mariées tôt » (avant 15 ans pour les filles et avant 18 ans pour les garçons) et en fréquentation scolaire est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale. De plus, aux mêmes âges, parmi les personnes « mariés tôt », la proportion d'hommes mariés en fréquentation scolaire est plus élevée que celle les femmes en fréquentation scolaire.

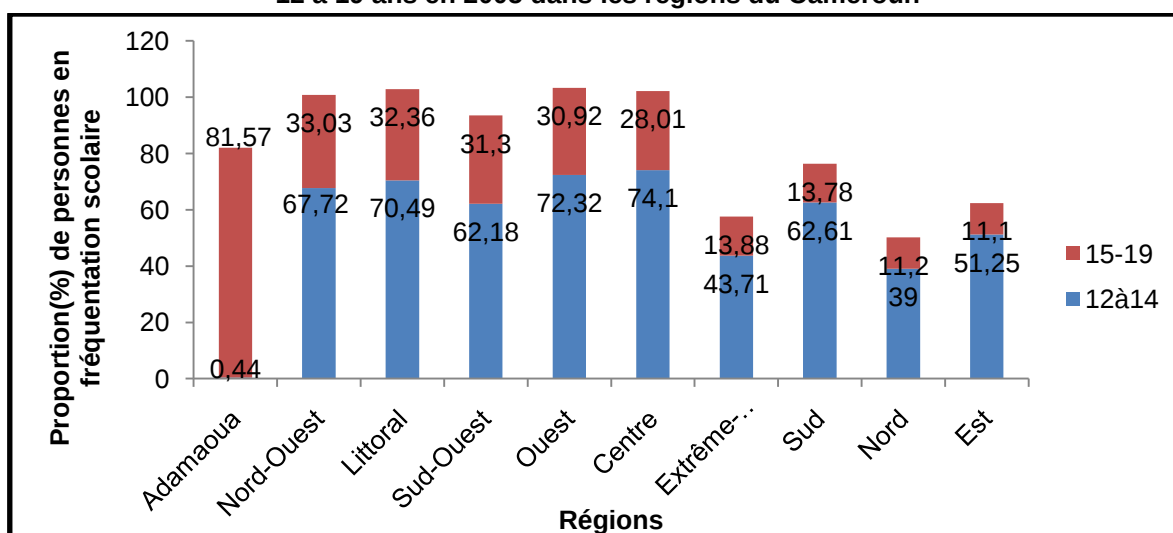
Les données collectées au 3ème RGPH révèlent qu'une bonne proportion de jeunes gens mariés continue d'aller à l'école. En effet dans l'ensemble, 57,57% de la

population des jeunes femmes mariées âgées de 12 à 14 ans fréquentent encore un établissement d'enseignement. Cette proportion est de 66% en milieu urbain et 50,51% en milieu rural.

Dans le groupe d'âges 15- 19 ans, 4,59% des femmes mariées sont en fréquentation scolaire. Cette proportion est de 38,18% chez les hommes du même groupe d'âges.

La fréquentation des jeunes personnes mariées varie aussi en fonction de l'option matrimoniale. En effet, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la proportion des personnes en fréquentation scolaire est plus élevée chez les personnes vivant en régime polygamique que chez celles vivant en régime monogamique.

Graphique 3.2 : Proportions des personnes mariées tôt, en fréquentation scolaire et âgées de 12 à 19 ans en 2005 dans les régions du Cameroun



A l'exception de la région de l'Adamaoua, le nombre de personnes mariées en fréquentation scolaire baisse au fur et à mesure que l'âge des mariés augmente. Ainsi, les régions de l'Est (11,10%) et du Nord (11,20%) et du Sud (13,78%) enregistrent les taux les plus faibles de fréquentation scolaire chez les personnes mariées et âgées de 15 à 19 ans.

L'Adamaoua enregistre la proportion la plus faible (0,44%) des personnes déjà mariées âgées de 12 à 14 ans encore en fréquentation scolaire, et la proportion la plus élevée (81,57%) de personnes en union âgées de 15 à 19 ans encore en fréquentation scolaire. Ceci relèverait entre autres, du fait que la région de l'Adamaoua est une zone pilote de promotion de la scolarisation de la jeune fille soutenue par l'UNICEF et le Programme Alimentaire Mondial. Les régions du Centre et de l'Ouest détiennent aussi des proportions élevées d'adolescents mariés en fréquentation scolaire. En effet, dans la région de l'ouest, 72,39% des personnes

mariées tôt et âgées de 12 à 14 ans fréquentent un établissement d'enseignement; cette proportion est de 74,10% dans la région du Centre.

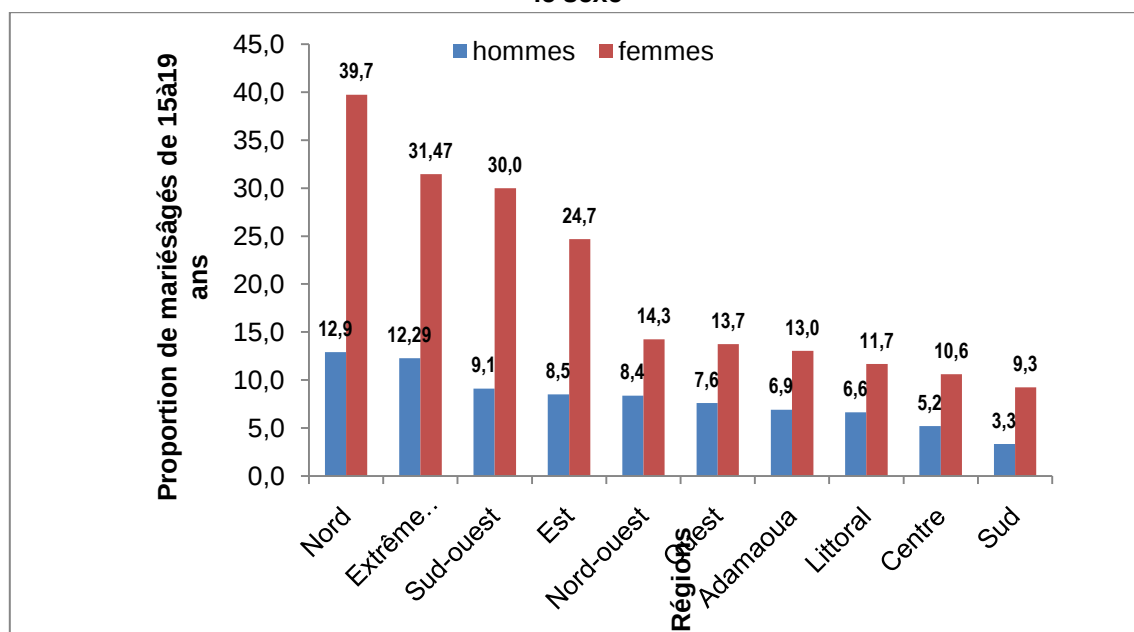
3.4 RECOCITE DES MARIAGES

Le phénomène des mariages précoces concerne, dans toutes les régions du Cameroun, les adolescents des deux sexes mais son intensité est beaucoup plus élevée chez les femmes. 72134 hommes âgés de 15 à 19 ans sont mariés et 58777 femmes âgées de 12 à 15 ans sont mariées.

3.5 DISPARITES REGIONALES

Le graphique n°4.3 rend compte de l'importance des mariages précoces au Cameroun. Les régions du Septentrion détiennent les proportions les plus élevées des personnes mariées précocement.

Graphique 3.3: Proportion des femmes et hommes mariés âgés de 15-19 ans selon la région et le sexe



Les régions de l'Adamaoua (30%), du Nord (39,74%), de l'Extrême Nord (31,47%) et de l'Est (24,7%) enregistrent les plus fortes fréquences des mariages des filles âgées de 12 à 14 ans.

L'union libre chez les adolescents :

- En dehors de ceux qui se sont déclarés comme mariés, un nombre important d'adolescents rentrent en union par le biais de l'union libre. En effet, 23403 filles

âgées de 12 à 19 ans dont 1102 filles âgées de 12 à 14 ans et 22301 filles âgées de 15 à 19 ans, et seulement 3185 garçons âgés de 15 à 19 ans, vivent en union libre.

Tableau 3.2: Répartition (%) de la population de 12-19 ans par état matrimonial selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Milieu	Groupes d'âges	Sexe	Célibataire	Union	Séparé	Divorcé	Veuf	pop
Ensemble 12-19 ans	12-19	Femmes	78,87	20,62	0,19	0,18	0,14	100%
	15-19	Hommes	91,09	8,65	0,10	0,08	0,08	100%
Rural	12-19	Femmes	72,14	27,21	0,24	0,24	0,16	100%
	15-19	Hommes	88,76	10,93	0,11	0,10	0,10	100%
Urbain	12-19	Femmes	84,70	14,90	0,15	0,13	0,12	100%
	15-19	Hommes	92,79	6,98	0,10	0,06	0,07	100%

Il ressort du tableau 3.2 qu'au niveau national, 20,62% de filles et 8,65% de garçons de ces âges sont en union. Ces proportions, apparemment peu élevées représentent 2327391 personnes, soit 13,04% de la population totale, dont 870601 garçons et 1456790 filles.

Les proportions des jeunes en union varient selon le milieu de résidence .La proportion de jeunes gens en union est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, et sont plus élevées chez les filles que chez les garçons. Cette proportion a été évaluée à 10,5% pour les hommes du milieu rural, 34,6% pour les femmes du milieu rural, 6,65% pour les hommes du milieu urbain et 15,1% pour les femmes du milieu urbain.

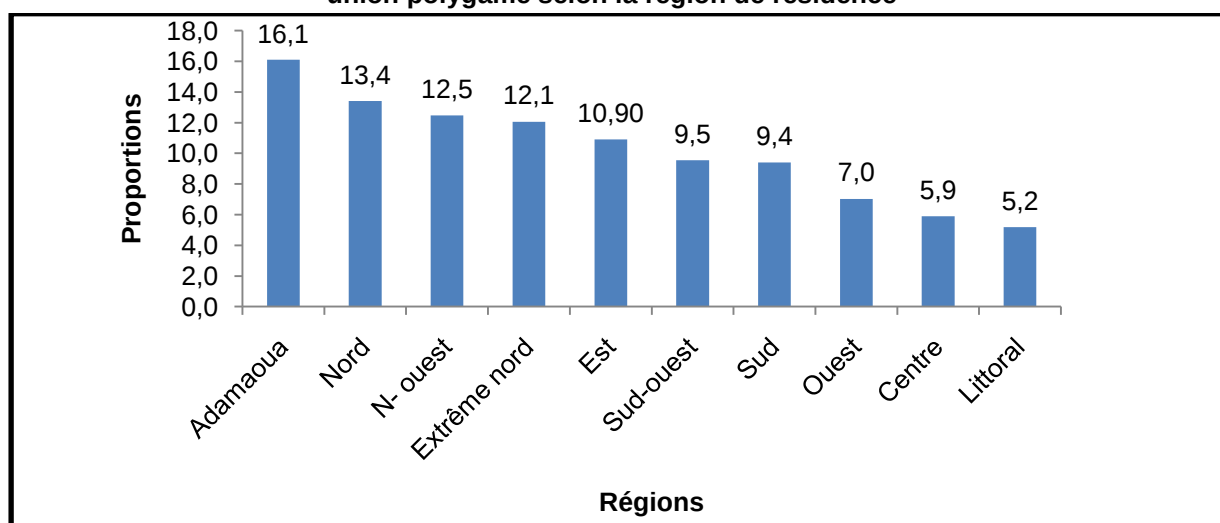
3.5 IMPORTANCE DE LA POLYGAMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE 12 À 19 ANS

Les données collectées témoignent de la pratique, dans toutes les régions du Cameroun, de la polygamie chez les adolescents.

Tableau 3.3 : Proportion des femmes adolescentes mariées en union polygame par groupes d'âges selon la région de résidence

Groupes d'âges	Adamaoua	Centre	Est	Extrême Nord	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud	Sud Ouest
12-14	16,1	5,9	10,9	12,1	5,2	13,4	12,5	7,0	9,5	9,5
15 - 19	26,3	8,2	15,8	21,6	5,7	30,9	13,6	14,4	7,4	7,6

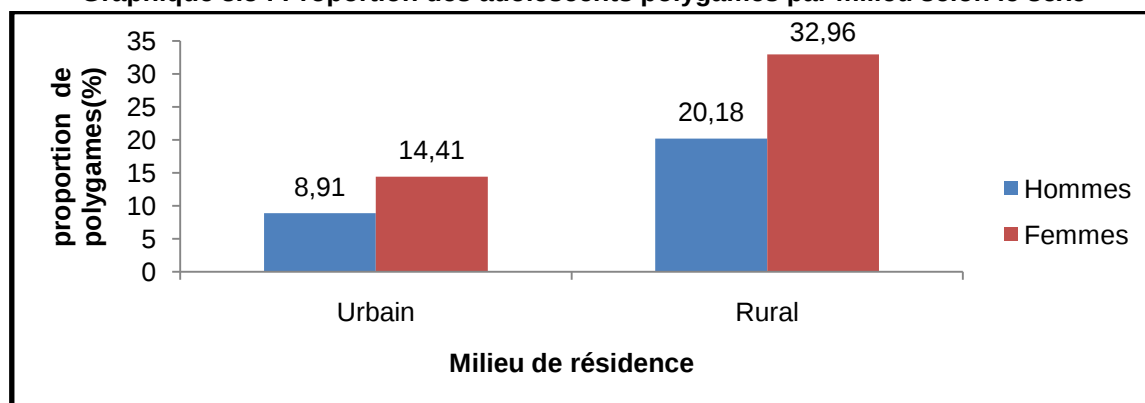
Graphique 3.4 Proportion des femmes adolescentes âgées de moins de 15 ans, mariées en union polygame selon la région de résidence



Les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême Nord enregistrent les proportions les plus élevées d'adolescents vivant en union polygame: Nord: 30,9%; Adamaoua: 26,3%; Extrême Nord: 21,6%. De par la présence de nombreuses personnes originaires des régions du Septentrion dans la région de l'Est, celle-ci enregistre aussi une proportion non négligeable d'adolescents vivant en union polygame (15,8%); viennent ensuite les régions de l'Ouest (14,4%) et du Nord- Ouest (13,6%) avec la forte présence des chefferies traditionnelles. Par ailleurs, les régions du Littoral (5,7%), du Sud (7,4%) et du Centre (8,2%) détiennent les proportions les moins élevées de jeunes adolescents âgés de 15 à 19 ans mariés en union polygame. La région de l'Adamaoua enregistre la proportion la plus élevée de jeunes femmes mariées à 12-14 ans.(16,1% de filles de cet âge sont en union polygame).

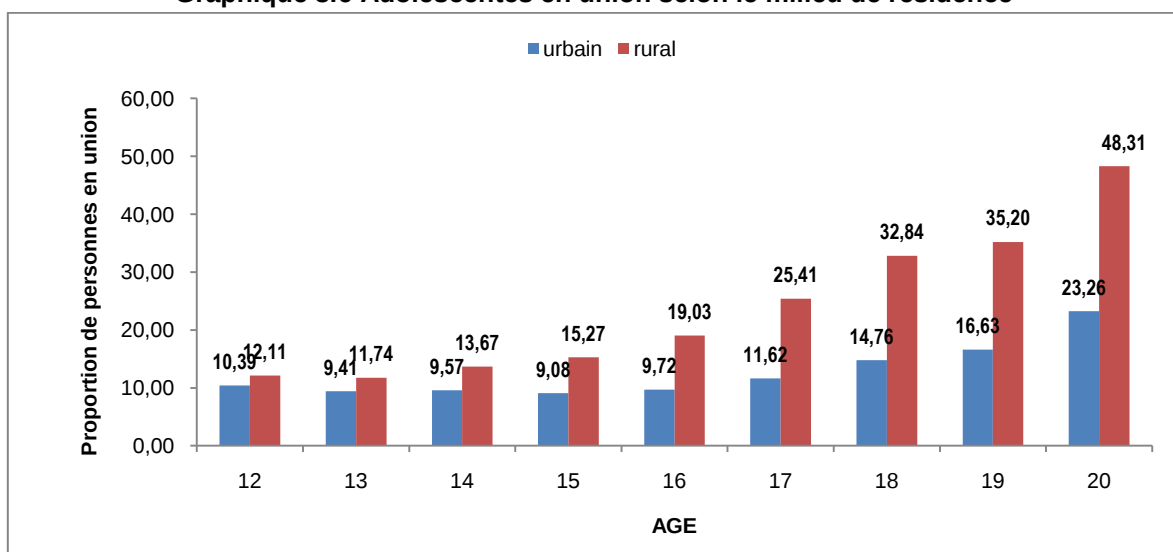
32,96% de femmes âgées de 12 à 19 ans mariées en milieu rural vivent en union polygame, contre 14,41% en milieu urbain, tandis que 20,18% seulement des hommes mariés âgés de 12 à 19 ans et vivant en milieu rural sont en union polygame. Chez les hommes du milieu urbain, Cette proportion est de 8,91%.

Graphique 3.5 : Proportion des adolescents polygames par milieu selon le sexe



L'écart d'âges entre les jeunes femmes adolescentes et leur conjoint est d'autant plus élevé qu'elles sont en union polygame. En effet, parmi les filles âgées de 12 à 14 ans et mariées en union monogame, 72,4% ont des conjoints âgés de moins de 30 ans, 22,5% ont des conjoints âgés de 30 à 49 ans et 5,2% ont des conjoints âgés de plus de 50 ans. Par ailleurs, parmi les filles âgées de 12 à 14 ans et mariées en union polygame, 31,1% ont des conjoints âgés de moins de 30 ans, 47,4% ont des conjoints âgés de 30 à 49 ans et 21,5% ont des conjoints âgés de plus de 50 ans.

Graphique 3.6 Adolescentes en union selon le milieu de résidence



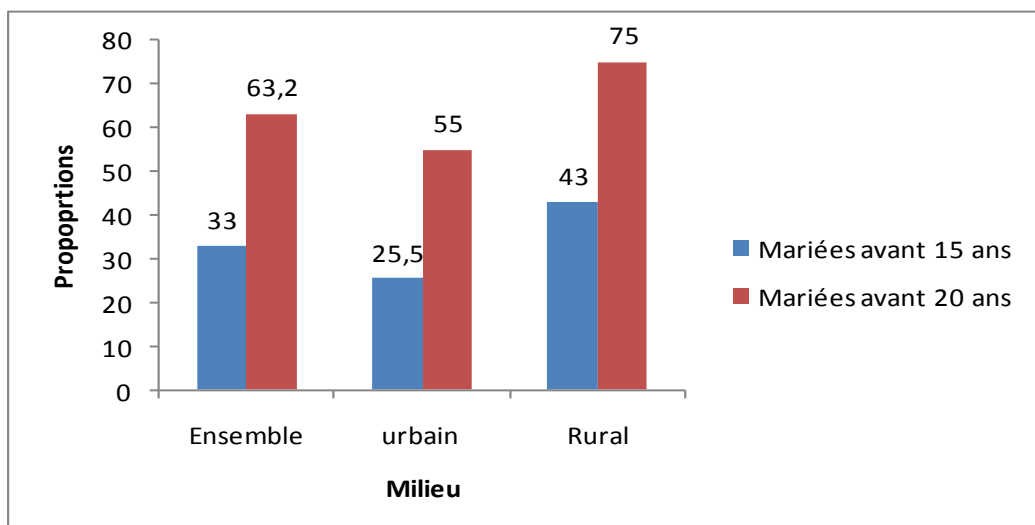
A tous les âges, les proportions des personnes en union sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu urbain, la proportion des personnes en union dans le groupe d'âges 12 -14 ans est assez faible (moins de 10%). Elle croît pour atteindre 11,62% à 17 ans et 22,26% à 20 ans. En milieu rural, 12,11% d'adolescents sont en union à 12 ans. Cette proportion est de 25,41% à 17 ans et 48,31% à 20 ans.

Tableau 3.4 Répartition de la population de 12 à 20 ans par âge selon l'état matrimonial

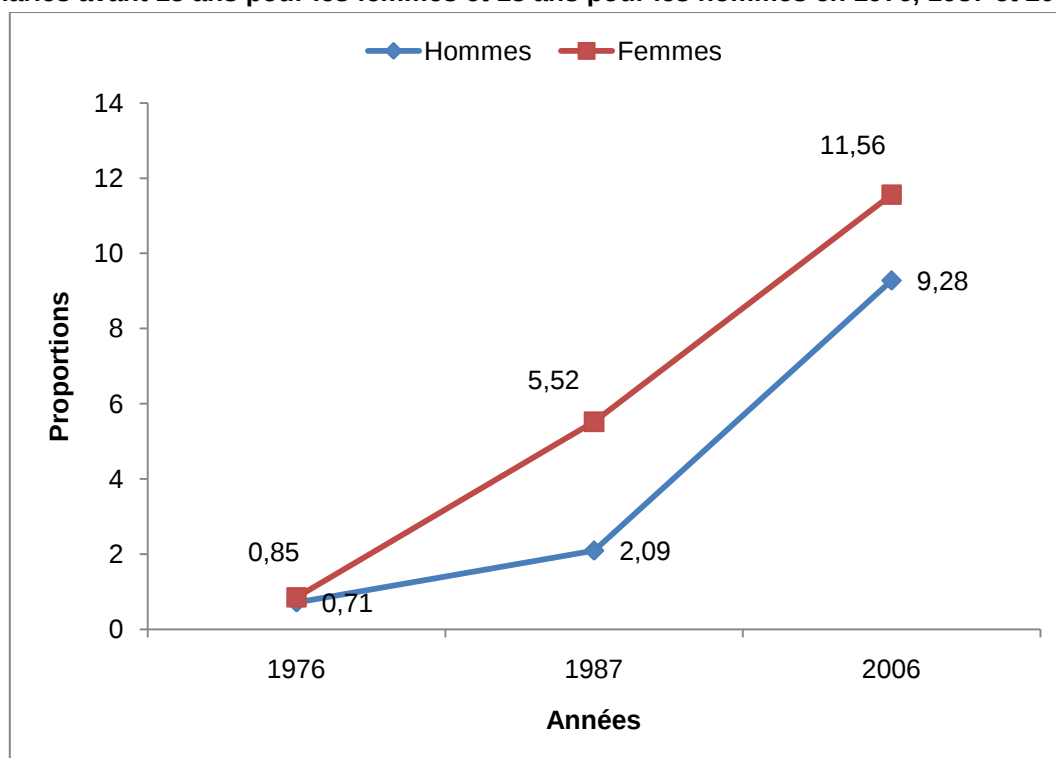
Age	Etat matrimonial			Population	
	% Célibataires	% en union	rupture d'union	%	Population
12	88,47	11,29	0,23	100,00	194929
13	89,24	10,53	0,23	100,00	180825
14	88,19	11,52	0,29	100,00	163372
15	87,62	12,07	0,31	100,00	423848
16	85,84	13,81	0,35	100,00	334081
17	82,14	17,39	0,47	100,00	337805
18	76,58	22,79	0,63	100,00	393286
19	75,93	23,43	0,64	100,00	299245
20	63,53	35,37	1,11	100,00	462478

Davantage en milieu rural qu'en milieu urbain, plus de la moitié des femmes sont mariées tôt.

Graphique 3.7 Proportion des femmes mariées tôt selon le milieu de résidence



Graphique 3.8 Evolution de mariages précoces (Proportion des hommes et des femmes mariés avant 15 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes en 1976, 1987 et 2005)



La proportion des adolescents mariés avant l'âge légal au mariage est en constante augmentation, aussi bien chez les garçons que chez les filles ;

CHAPITRE 4: NUPTIALITE DES CELIBATAIRES

Il sera question dans ce chapitre, d'estimer par des méthodes indirectes, l'âge moyen à la première union ; les données serviront également à la construction des tables de nuptialité masculine et féminine au niveau national ainsi qu'au niveau des régions. L'étude de l'évolution de certains indicateurs donnera les tendances de la dynamique matrimoniale dans la population résidant au Cameroun depuis 1976 jusqu'à nos jours. L'analyse de la nuptialité des célibataires permettra d'établir une table de nuptialité du moment et à estimer les indicateurs de nuptialité, notamment l'âge moyen et médian à la première union et la fréquence du célibat définitif.

4.1 GENERALITES SUR LA NUPTIALITE

La nuptialité est définie comme la fréquence des mariages au sein de la population résidante.

La question posée au 3ème Recensement Général de la Population et de l'habitat relative à la situation matrimoniale de la population nous permet d'étudier la nuptialité des célibataires à partir des proportions des célibataires à chaque âge.

4.2 CONSTRUCTION D'UNE TABLE DE NUPTIALITE DU MOMENT

La table de nuptialité du moment décrit la survenance des premiers mariages dans une cohorte fictive dont on fixe l'effectif initial et qui serait soumise, à chaque âge, à la nuptialité observée durant l'année étudiée. Elle est généralement construite soit à partir des quotients de nuptialité obtenus après conversion des taux de première catégorie, soit des mariages réduits, soit des proportions de célibataires. Dans ce rapport, la table est construite à partir de la série des proportions de célibataires observées par groupe d'âges et par sexe. qui, après ajustement graphique aux âges exacts, deviennent dans la table, la série des célibataires.

La construction de la table de nuptialité est fondée sur une interpolation graphique à partir de la courbe de l'évolution par groupe d'âges, des proportions de célibataires (graphique). La proportion des célibataires s'obtient en rapportant l'effectif des célibataires d'un groupe d'âges donné à l'effectif de la population totale de ce groupe d'âges).

La table est constituée de quatre colonnes correspondant aux quatre variables suivantes :

- L'âge exact x débutant à 15 ans, âge minimal au mariage. La racine $C(15)$ $C(12)$ a été retenue pour des besoins de comparaison

internationale et inter censitaire d'une part, et compte tenu de la très faible fréquence de mariages avant cet âge d'autre part ;

- Le nombre de célibataires à l'âge exact x représenté par $C(x)$;
- Le nombre de premiers mariages (mariages réduits) entre les anniversaires x et $x+a$, représenté par $m(x, x+a)$;
- Le quotient de nuptialité qui mesure la probabilité ou la chance pour une personne d'âge x , de se marier entre les âges x et $x+a$, représenté par anx et couramment exprimé en pour mille (‰).

Une telle table suppose l'indépendance entre la nuptialité et les facteurs perturbateurs comme la mortalité et les migrations. De plus, les mariages avant 15 ans et après 50 ans sont supposés inexistants ou du moins rares et donc négligeables.

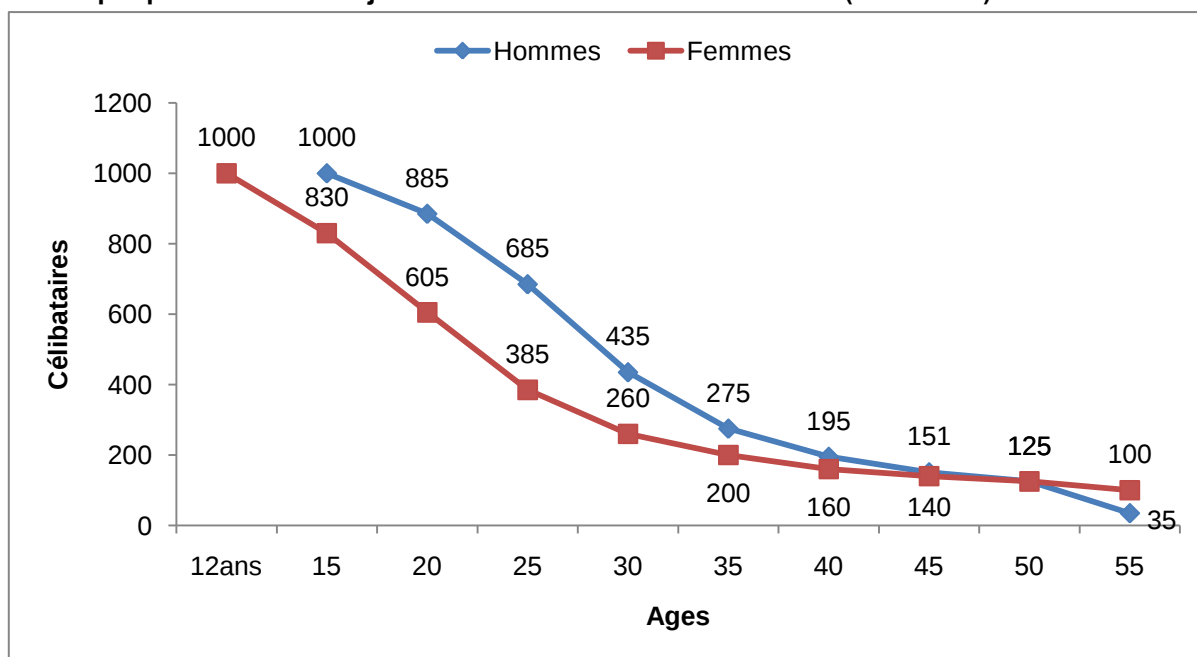
Compte tenu du fait que les mariages sont effectifs à 12-14 ans du fait des données collectées et disponibles dans la base de données, Nous proposons dans cette rubrique une nouvelle méthode de calcul de l'âge moyen au premier mariage des femmes

4.3 INDICATEURS DE LA NUPTIALITE

L'examen de l'évolution de la proportion des célibataires révèle :

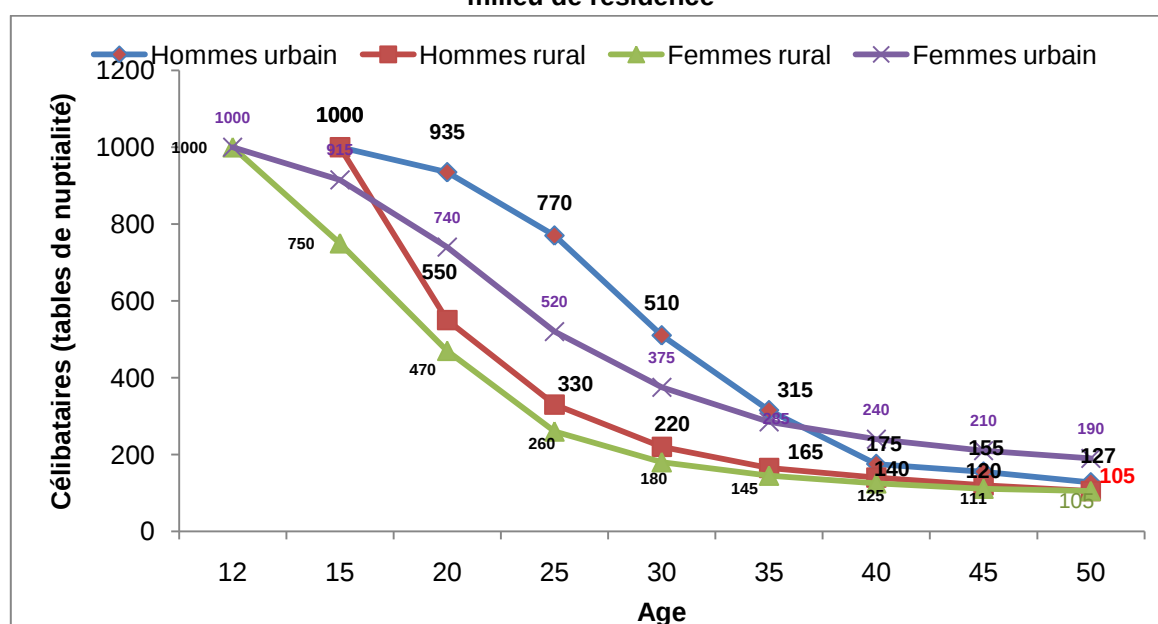
- une augmentation rapide des mariages parmi les hommes célibataires âgés de plus de 25 ans et des femmes célibataires âgées de plus de 20 ans;
- 65% des mariages des hommes se réalisent avant l'âge de 25 ans et 75% des mariages des femmes se produisent avant l'âge de 20 ans.
- A 50 ans, la proportion des célibataires est la même pour les deux sexes. L'écart se recrée ensuite en faveur du sexe masculin, compte tenu du fait que les hommes ont beaucoup plus de chances que la femme à se marier après « un certain » âge.

Graphique 4.1 : Courbe ajustée de l'évolution des Célibataires (de la table) selon le sexe



Au niveau national, le graphique 4.2 montre que les proportions des célibataires décroissent avec l'âge. Cette décroissance est beaucoup plus prononcée entre 20 et 35 ans chez les hommes, et plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural. Entre 20 et 35 ans, la proportion des célibataires décroît de plus de 60%, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 4.2 : Courbe ajustée de l'évolution des Célibataires (de la table) selon le sexe et le milieu de résidence



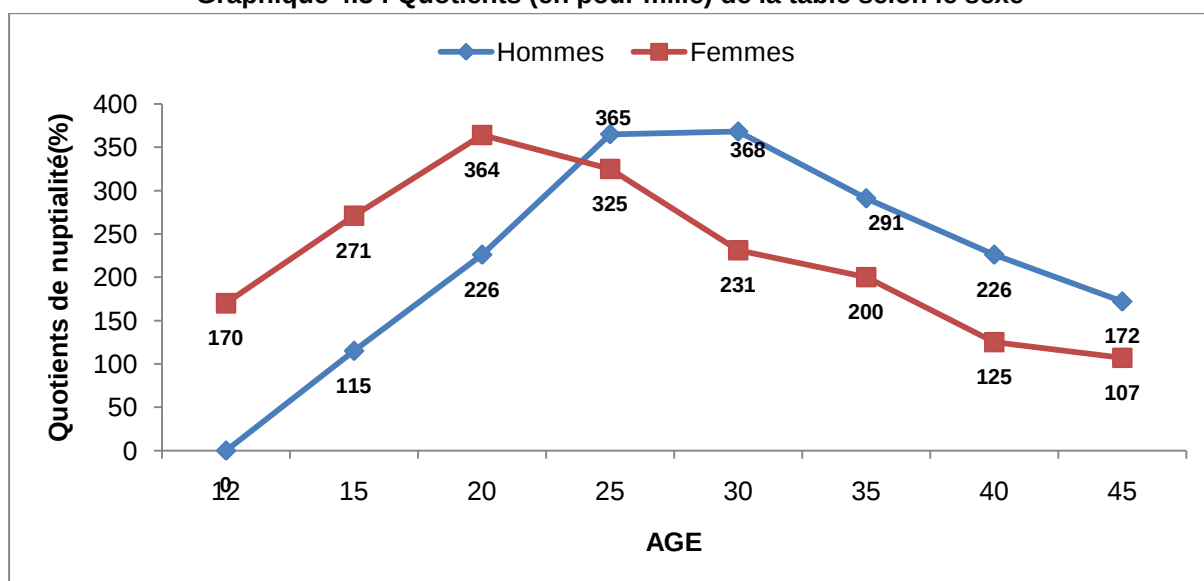
Ce qui indique que les hommes du milieu rural entrent en union beaucoup plus tôt que ceux du milieu urbain.

Ainsi, sur un nombre initial de 1000 individus de chaque sexe, il reste à la fin de la période d'exposition au risque de contracter un mariage (50 ans), plus de femmes célibataires en milieu urbain (190) qu'en milieu rural (105). De même, à 50 ans, il reste plus d'hommes célibataires en milieu urbain (127) qu'en milieu rural (105). La prostitution, l'emploi et l'augmentation des taux de scolarisation en milieu urbain seraient à l'origine de ces différences.

Tableau 4.1 : Quotients(en pour mille) de nuptialité selon le sexe

	Hommes	Femmes
AGE X		170
15	115	271
20	226	364
25	365	325
30	368	231
35	291	200
40	226	125
45	172	107
50		

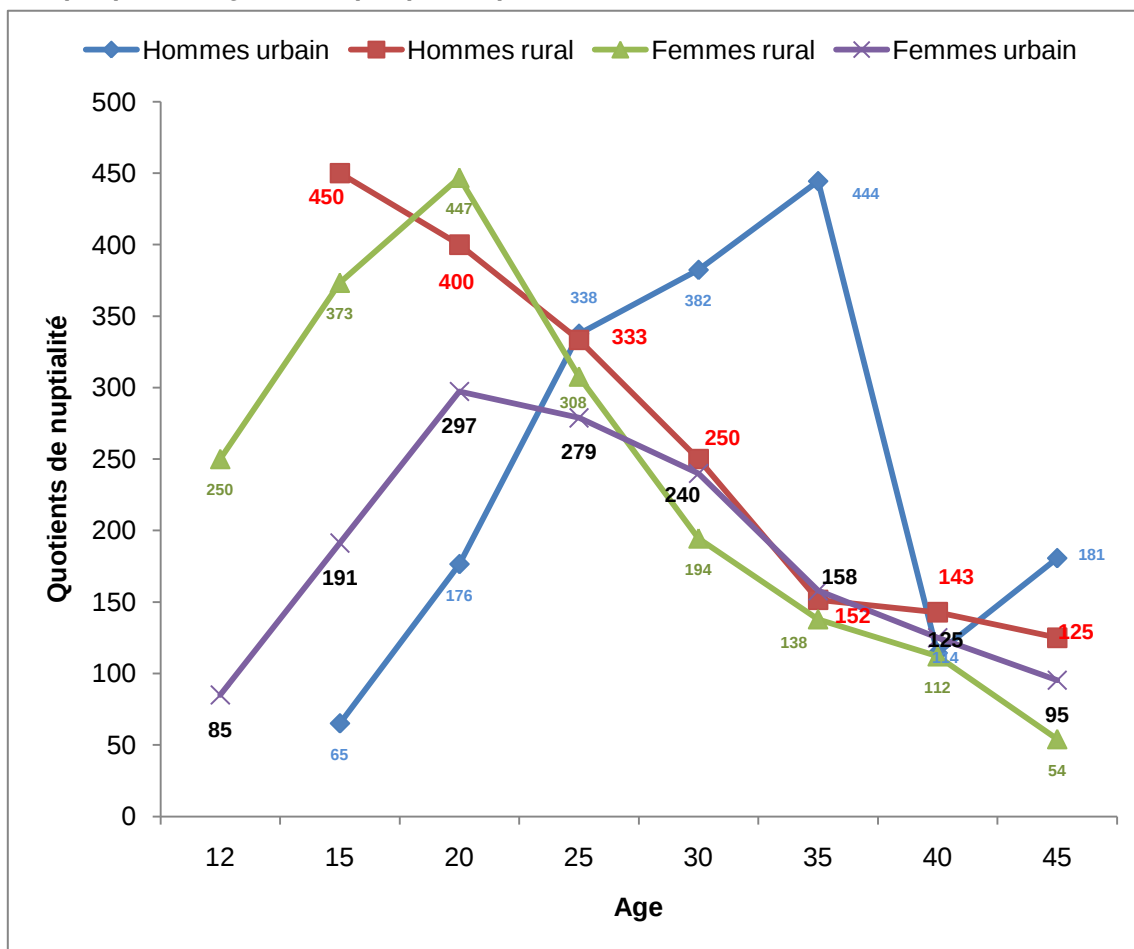
Graphique 4.3 : Quotients (en pour mille) de la table selon le sexe



L'allure des courbes des quotients de nuptialité traduit la précocité relative des mariages au Cameroun.

Les données graphiques des quotients de nuptialité traduisent la précocité de la nuptialité des femmes : celles-ci rentrent en mariage plus tôt que les hommes. Jusqu'à 29 ans, la propension au mariage est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 4.4 : Quotients (en p. mille) de la table selon le sexe et le milieu de résidence



L'allure des courbes des quotients de nuptialité donne la preuve du caractère double que revêt la nuptialité au Cameroun ; la précocité des unions et les mariages tardifs

La valeur des quotients de nuptialité diffère selon le milieu de résidence. En effet, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, à tous les âges, les quotients de nuptialité du milieu urbain sont inférieurs à ceux du milieu rural

Chez les femmes, le quotient de nuptialité atteint son maximum entre 20 et 24 ans avec 447p mille en milieu rural et 298 p. mille en milieu urbain.. A partir de l'âge de 25 ans, les hommes ont plus de chance de se marier que les femmes. (338 pour mille et 279 pour mille pour les hommes et les femmes du milieu urbain), contre 250 pour mille et 194 pour mille à 25 ans pour les hommes et les femmes du milieu rural). A 35 ans, en milieu urbain, les quotients de nuptialité sont de 444 pour mille chez les hommes et 158 pour mille chez les femmes.

4.3.1 TABLES DE NUPTIALITE

Tableau 4.2 Table de nuptialité masculine en 1976

Age	Célibataires x	Mariages m(x, x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (en p. mille)
15	1000	260	260
20	740	260	351
25	480	25	52
30	455	140	308
35	315	175	556
40	140	24	171
45	116	16	138
50	100		

Tableau 4.3 Table de nuptialité féminine en 1976

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (en p. mille)
12	1000	260	260
15	740	370	500
20	370	230	622
25	140	65	464
30	75	20	267
35	55	5	91
40	50	7	140
45	43	3	70
50	40		0

Tableau 4.4 Table de nuptialité masculine en 1987

Age	Célibataires (x)	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (en p. mille)
15	1000	135	135
20	865	265	306
25	600	290	483
30	310	150	484
35	160	10	63
40	150	63	420
45	87	7	80
50	80		

Tableau 4.5 Table de nuptialité féminine en 1987

Age	Célibataires (x)	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (en p. mille)
12	1000	228	228
15	760	228	300
20	532	228	429
25	304	97	319
30	207	42	203
35	165	18	109
40	147	6	41
45	141	4	28
50	137	40	
55	97		0

Tableau 4.6 Table de nuptialité masculine rurale en 2005

Age	Célibataires X	Mariages m(x, x+a)	Quotient $a_n x$ (en p. mille)
15	1000	450	450
20	550	220	400
25	330	110	333
30	220	55	250
35	165	25	152
40	140	20	143
45	120	15	125
50	105	5	48

Tableau 4.7 Table de nuptialité féminine rurale en 2005

Age(x)	Célibataires X	Mariages m(x, x+a)	Quotient $a_n x$ (en p. mille)
12	1000	250	250
15	750	280	373
20	470	210	447
25	260	80	308
30	180	35	194
35	145	20	138
40	125	14	112
45	111	6	54
50	105	85	810

Tableau 4.7 bis Table de nuptialité masculine urbaine en 2005

AGE X	Célibataires X	Mariages m(x, x+a)	Quotient $a_n x$ (en p. mille)
15	1000	65	65
20	935	165	176
25	770	260	338
30	510	195	382
35	315	140	444
40	175	20	114
45	155	28	181
50	127	17	134
55	110	70	636

Tableau 4.8 Table de nuptialité féminine urbaine en 2005

Age	Célibataires X	Mariages m(x, x+a)	Quotient $a_n x$
12	1000	85	85
15	915	175	191
20	740	220	297
25	520	145	279
30	375	90	240
35	285	45	158
40	240	30	125
45	210	20	95
50	190	15	79

Tableau 4.9 : Tables de nuptialité masculine et féminine au niveau national

Age x	Femmes			Hommes		
	Cx	m(x,x+a)	$a n_x$ (en p. mille)	Cx	m(x,x+a)	$a n_x$ (en p. mille)
12	1000	108	108			
13	892	10	11			
14	882	43	49			
15	839	38	45	1000	81	81
16	801	69	86	919	2	2
17	732	93	127	917	10	11
18	639	85	133	907	8	9
19	554	8	14	899	55	61
20	546	17	31	844	11	13
21	529	85	161	833	42	50
22	444	19	43	791	37	47
23	425	72	169	754	46	61
24	353	11	31	708	96	136
25	342	14	41	612	30	49
26	328	40	122	582	66	113
27	288	18	63	516	62	120
28	270	30	111	454	47	104
29	240	20	83	407	74	182
30	220	10	45	333	12	36
31	210	1	5	321	36	112
32	209	10	48	285	24	84
33	199	17	85	261	24	92
34	182	12	66	237	24	101
35	170	5	29	213	14	66
36	165	2	12	199	12	60
37	163	5	31	187	10	53
38	158	13	82	177	17	96
39	145	2	14	160	16	100
40	143	3	21	144	8	56
41	140	1	7	136	7	51
42	139	4	29	129	13	101
43	135	4	30	116	3	26
44	131	9	69	113	0	0
45	122	4	33	113	9	80
46	118	2	17	104	4	38
47	116	3	26	100	2	20
48	113	3	27	98	6	61
49	110	15	136	92	2	22
50	95			90		

Tables de nuptialité abrégées

Tableau 4.10 Table de nuptialité abrégée sexe masculin en 2005

Table de nuptialité (Sexe masculin) 2005			
AgeX	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_{x'}$ (p. mille)
15	1000	115	115
20	885	200	226
25	685	250	365
30	435	160	368
35	275	80	291
40	195	44	226
45	151	26	172
50	125		

Tableau 4.11 Table de nuptialité abrégée sexe féminin en 2005

Table de nuptialité (Sexe féminin) 2005			
AGE X	Célibataires (X)	Mariages m(x, x+a)	Quotient ${}_a n_{x'}$ (p. mille)
12	1000	170	170
15	830	225	271
20	605	220	364
25	385	125	325
30	260	60	231
35	200	40	200
40	160	20	125
45	140	15	107
50	125		

4.3.2 TABLES DE NUPTIALITE ABREGEE DES REGIONS

Tableau 4.12 Table de nuptialité abrégée ADAMAOUA sexe masculin en 2005

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_{x'}$ (p. mille)
15	1000	160	160
20	840	250	298
25	590	270	458
30	320	142	444
35	178	78	438
40	100	28	280
45	72	12	167
50	60	60	0

Tableau 4.13 Table de nuptialité abrégée ADAMAOUA sexe féminin en 2005

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	160	160
15	840	438	521
20	402	197	490
25	205	85	415
30	120	40	333
35	80	12	150
40	68	6	88
45	62	2	0
50	60		0

Tableau 4.14 Table de nuptialité abrégée CENTRE sexe masculin en 2005

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
15	1000	107	107
20	893	163	183
25	730	250	342
30	480	185	385
35	295	105	356
40	190	55	289
45	135	30	222
50	105	105	

Tableau 4.15 Table de nuptialité abrégée GENTRE sexe féminin en 2005

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	125	125
15	675	160	183
20	715	212	297
25	503	148	294
30	355	92	259
35	263	55	209
40	208	35	168
45	173	23	
50	150		

Tableau 4.16 Table de nuptialité abrégée EST sexe masculin en 2005

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
15	1000	240	240
20	760	270	355
25	490	190	388
30	300	105	350
35	195	55	282
40	140	35	250
45	105	11	105
50	94	94	

Tableau 4.17 Table de nuptialité abrégée EST sexe féminin en 2005

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	255	255
15	745	275	369
20	470	190	404
25	280	80	286
30	200	2	10
35	198	48	242
40	150	40	267
45	110	110	
50			

Tableau 4.18 : Table de nuptialité abrégée EXTREME-NORD sexe masculin

Age	Célibataires x	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
15			
20	755	275	364
25	480	43	90
30	437	312	714
35	125	45	360
40	80	25	313
45	55	5	91
50	50	50	1000

Tableau 4.19 : Table de nuptialité abrégée EXTREME-NORD sexe féminin en 2005

Age	Cx	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	400	400
15	600	245	408
20	355	210	592
25	145	40	276
30	105	20	190
35	85	7	82
40	78	3	38
45	75	15	200
50	60	60	1000

Tableau 4.20 : Table de nuptialité abrégée LITTORAL sexe masculin

Age	Cx	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
15	1000	95	95
20	905	145	160
25	760	264	347
30	496	196	395
35	300	100	333
40	200	57	285
45	143	33	231
50	110	20	

Tableau 4.21 : Table de nuptialité abrégée LITTORAL sexe féminin en 2005

Age	Cx	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	120	12
15	880	160	182
20	720	230	319
25	490	150	306
30	340	83	244
35	257	47	183
40	210	40	19
45	170	30	176
50	140	20	
55	120		

Tableau 4.22 : Table de nuptialité abrégée NORD sexe masculin

Age	Cx	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
15	970	220	227
20	750	257	343
25	493	220	446
30	273	110	403
35	163	48	294
40	115	25	217
45	90	10	111
50	80	80	

Tableau 4.23 : Table de nuptialité abrégée NORD sexe féminin en 2005

Age	Cx	Mariages m(x,x+a)	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	370	370
15	630	330	524
20	300	175	583
25	125	25	200
30	100	2	20
35	98	1	10
40	97	2	21
45	95	5	53
50	90		

Tableau 4.24 : Table de nuptialité abrégée NORD-OUEST sexe masculin

Age	Cx	Mariages $m(x, x+a)$	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
15	950	70	74
20	880	153	174
25	727	239	329
30	488	193	395
35	295	100	339
40	195	50	256
45	145	25	172
50	120	120	

Tableau 4.25 : Table de nuptialité abrégée NORD-OUEST sexe féminin en 2005

Age	Cx	Mariages $m(x, x+a)$	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	130	13
15	870	145	167
20	725	175	241
25	550	215	391
30	335	95	284
35	240	53	221
40	187	37	198
45	150	20	133
50	130		

Tableau 4.26 : Table de nuptialité abrégée OUEST sexe masculin

Age	Cx	Mariages $m(x, x+a)$	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille))
15	960	80	83
20	880	210	239
25	670	300	448
30	370	177	478
35	193	63	326
40	130	37	285
45	93	18	194
50	75	75	

Tableau 4.27 : Table de nuptialité abrégée OUEST sexe féminin en 2005

Age	Cx	Mariages $m(x, x+a)$	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	140	140
15	860	220	256
20	640	290	453
25	350	175	500
30	175	60	343
35	115	30	261
40	85	20	235
45	65	5	077
50	60		

Tableau 4.28 : Table de nuptialité abrégée SUD sexe masculin

Age	Cx	Mariages : $m(x, x+a)$	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
15	1000	160	16
20	840	250	298
25	590	215	364
30	375	117	312
35	258	48	186
40	210	35	167
45	175	25	143
50	150	150	

Tableau 4.29 : Table de nuptialité abrégée SUD sexe féminin en 2005

Age	Cx	Mariages $m(x, x+a)$	Quotient ${}_a n_x$ (p. mille)
12	1000	175	175
15	825	315	382
20	510	135	265
25	375	95	253
30	280	50	179
35	230	35	152
40	195	35	179
45	160	22	138
50	138		

Tableau 4.30 : Table de nuptialité abrégée SUD-OUEST sexe masculin

Age	Cx	Mariages $m(x, x+a)$	Quotient ${}_an_x$ (p. mille)
15	1000	130	13
20	870	150	172
25	720	235	326
30	485	177	365
35	308	108	351
40	200	55	275
45	145	25	172
50	120	120	

Tableau 4.31 : Table de nuptialité abrégée SUD-OUEST sexe féminin en 2005

Age	Cx	Mariages $m(x, x+a)$	Quotient ${}_an_x$ (p. mille)
12	1000	150	15
15	850	60	71
20	790	330	418
25	460	102	222
30	358	123	344
35	235	50	213
40	185	35	189
45	150	20	133
50	130		

D'autres indicateurs pertinents de la nuptialité se dégagent des tables construites: l'âge médian au premier mariage, la proportion de personnes qui finissent par se marier et la fréquence du célibat définitif.

4.3.3 Age médian

- L'âge médian est l'âge auquel la moitié de la génération se serait mariée;
- L'Age médian au mariage pour l'ensemble des hommes des hommes est égal à : 27,46 ans ;
- L'âge médian au mariage pour l'ensemble des femmes est égal à : 20,97ans.
- L'âge médian au mariage pour les femmes du milieu rural est égal à 18,51 ans.
- l'âge médian au mariage pour les femmes du milieu urbain est égal à 23,29 ans

- L'âge médian au mariage pour les hommes du milieu rural est égal à 19,95 ans
- L'âge médian au mariage pour les hommes du milieu urbain est égal à 28,9 ans

4.3.4 Age modal au premier mariage

L'âge modal au mariage est l'âge auquel les mariages sont les plus nombreux, et le groupe d'âge modal est celui qui enregistre le plus grand nombre de mariages, soit, dans ce cadre :

- 15 et 20 ans pour l'ensemble des femmes ;
- 15-20 ans pour les femmes du milieu rural ;
- 20-25 ans pour les femmes du milieu urbain ;
- 25-30 ans pour le l'ensemble des hommes ;
- 15-20 ans pour les hommes du milieu rural ;
- 25-30 ans pour les hommes du milieu urbain.

4.3.5. Intensité de la nuptialité et Fréquence du célibat définitif

A tous les âges, entre 12 ans et 40 ans, la proportion des célibataires de sexe féminin est inférieure à celle des hommes. Après 45 ans, la proportion des femmes qui restent définitivement célibataires est supérieure à celle des hommes.

Ainsi donc :

- 4 hommes sur 100 restent définitivement célibataires à 55 ans ;
- 10 femmes sur 100 sont encore célibataires à 55 ans ;
- 13 hommes sur 100 restent définitivement célibataires à 50 ans.

A partir de 50 ans où les mariages de femmes sont rarissimes, 88% des femmes et 88% des hommes sont ou ont été en union. En milieu rural, l'intensité de la nuptialité est de 90% chez les hommes et 89,5% chez les femmes. En milieu urbain, elle est de 81% chez les femmes et 89% chez les hommes.

4.3.6. Age moyen à la première union

L'une des méthodes les plus utilisées pour le calcul de l'âge moyen au premier mariage consiste à établir un indice du moment à partir d'une série de proportions de célibataires à différents groupes d'âges, que les données soient issues d'un recensement ou d'une enquête (Hajnal, 1953 ; Tabutin et Vallin, 1977).

Nous nous servons de la méthode mise au point par Hajnal pour estimer de manière indirecte l'âge moyen au premier mariage à partir de la structure par âge des célibataires.

Cette méthode suppose :

- Une indépendance entre la nuptialité et la mortalité ;
- une indépendance entre la nuptialité et les mouvements migratoires ;
- une stabilité de la nuptialité dans le temps, c'est-à-dire dans les différentes générations ;

Compte tenu du fait que l'union libre est réalité et est reconnue au Cameroun par la plupart des membres de la société, les individus qui quittent généralement le célibat entrent en union soit dans le cadre du mariage (mariés), soit dans le cadre de l'union libre. Aussi, grâce à la nous calculerons l'âge moyen à la première union au lieu de l'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen à la première union est de 27,12 ans chez les hommes et de 21,51 ans chez les femmes.

L'écart entre les âges moyens au premier mariage des hommes et des femmes est de 5,61 ans. Il permet d'avoir une mesure de la différence de calendrier de l'entrée en union entre les hommes et les femmes et rend compte de la précocité de la nuptialité des femmes ;

4.4 Analyse différentielle de la nuptialité suivant quelques caractéristiques

4.4.1 Age moyen à la première union et milieu de résidence

Dans l'ensemble, les hommes entrent en union maritale plus tard que les femmes. Les écarts entre l'âge moyen des hommes au premier mariage et celui des femmes se creusent beaucoup plus en milieu rural

Tableau 4.32 : Age moyen (en années) et écart d'âge au premier mariage entre l'âge moyen des hommes au premier mariage et celui des femmes selon le milieu de résidence.

Sexe	Milieu de résidence		
	urbain	rural	ensemble
masculin	28,64	24,95	27,12
féminin	23,05	19,31	21,51
écart	5,5	5,6	5,6

Dans l'ensemble, l'âge moyen au premier mariage est évalué à **27,12 ans** pour les hommes et **21,51 ans** pour les femmes, et les mariages sont plus précoces en milieu rural qu'en milieu urbain : l'âge moyen au premier mariage en milieu urbain est évalué à **28,64 ans** pour les hommes et à **23,05 ans** pour les femmes. En milieu rural, l'âge moyen au premier mariage est évalué à **24,95** ans pour les hommes et à **19,31 ans** pour les femmes.

CALCUL DE L'AGE MOYEN DES FEMMES COMPTE TENU DES MARIAGES CELEBRES AVANT L'AGE DE 15 ANS

Tous les recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés au Cameroun en 1976, 1987 et 2005 ont relevé des informations sur l'état matrimonial et la nuptialité des personnes âgées de moins de 15 ans. En 1976 et 1987, les informations sur l'état matrimonial ont été collectées sur les femmes âgées de 11 ans et plus. En 2005, les informations sur l'état matrimonial ont été collectées sur les femmes âgées de 12 ans et plus et sur les hommes âgés de 15 ans et plus.

L'on note malgré la loi qui fixe l'âge au premier mariage et la scolarisation obligatoire tant des garçons que des filles, un accroissement au fil des ans, de la proportion des femmes mariées parmi les femmes âgées de 12 ans et plus. En effet, la proportion des femmes mariées parmi les femmes âgées de moins de 15 ans est passée de 6,3% en 1976 à 5,22% en 1987 et à 10,9% en 2005. Chez les hommes âgés de 15 à 19 ans, la proportion de personnes mariées est passée de 1,6% en 1976 à 3,12% en 1987 et à 8,29% en 2005. Compte tenu de l'importance de ce phénomène ainsi que des conséquences qu'il engendre tant au niveau médical qu'au niveau social tout entier, nous avons appliqué la méthode Hajnal pour le calcul de l'âge moyen à la première union des femmes, en considérant qu'il n'y a pas de mariage avant 12 ans chez les femmes et avant 15 ans chez les hommes.

Tableau 4.33 Proportion de femmes mariées parmi les femmes âgées de moins de 15 ans

Années de recensement	Ensemble	urbain	rural
1976	0,8	0,6	0,9
1987	5,2	4,3	5,8
2005	10 ,9	9,6	12,3

Explications du tableau de calcul de l'âge moyen à la première union des femmes à partir des informations disponibles dès l'âge de 12 ans

Partons d'un effectif de 1000 célibataires à 12 ans. Dans l'exemple de la population féminine recensée en 2005, on considère que les premiers mariages sont négligeables après 50 ans, et on prendra comme proportion de célibataires à 50 ans: la moitié de la somme des proportions de célibataires à 45-49 ans et 50-54 ans, soit: $(114,85 + 99,76)/2$, soit 107,3. Considérons 100 célibataires à 15 ans; ils ont déjà passé 12×1000 années comme célibataires; les 886 célibataires restant à 12-14 ans vont passer $3 \times 886,43$ années entre leur 12ème et leur 15ème anniversaire comme célibataires, soit 2659,27 ans. Les 731,24 célibataires à 15-19 ans vont passer $5 \times 731,24$ années entre leur 15ème et leur 20ème anniversaire comme célibataires, soit 3656,18 années, etc...; jusqu'au 50ème anniversaire, la somme des années passées comme célibataires est égal à 24481,25 ans. Il faut éliminer les $50 \times 107,3$ années vécues par ceux qui sont restés célibataires, soit 5365,2 ans, soit $24481,25 - 5365,2 = 19116$; Le nombre moyen d'années vécues comme célibataire est obtenu en divisant le nombre total d'années de célibat par le nombre de personnes qui se sont mariées, soit $1000 - 107,3 = 892,7$. L'âge moyen à la première union est alors égal à $(19116)/892,7 = 21,41$ ans.

L'âge moyen à la première union a été calculé en considérant d'abord 12 ans comme âge de début de la vie nuptiale, et ensuite, en considérant 15 ans comme âge de début de la vie nuptiale.

Le tableau suivant en est l'illustration.

Tableau 4.34 Tableau de calcul de l'âge moyen à la première union des femmes à partir des informations disponibles dès l'âge de 12 ans

Groupe d'âges	Proportion de Célibataires(1)			(2)	(3)=(1)X(2)
12-14	1000			12	12000
15-19	886,4254	PROPC à 50 ans	107,3	3	2659,27
20-24	731,2371			5	3656,18571
25-29	455,8838			5	2279,41893
30-34	287,8942			5	1439,47112
35-39	200,582		5365,2	5	1002,91007
40-44	159,3959			5	796,97937
45-49	129,4017		892,7	5	647,008343
50-54	114,8535		19116		24481,2498
	99,75566		AMPM	21,414	

Tableau 4.35 : Valeurs de l'âge moyen à la première union, calculées à partir de la méthode classique et à partir de la méthode classique et de la méthode adaptée aux données disponibles

Période	« Méthode adaptée aux données disponibles » Age de début de la vie nuptiale:12 ans		« Méthode classique » Age de début de la vie nuptiale:15 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1976	25,12	18,56	26,12	18,59
1987	25,97	19,6	26	19,78
2005		21,4		21,9
Urbain 2005		23,0	23,4	23,1
Rural 2005		19,30	19,8	19,31

Cette méthode convient bien aux tendances actuelles de la nuptialité. En effet, l'analyse des tendances de la nuptialité a montré qu'il ya accroissement des proportions des mariages des adolescentes. En considérant 15 ans comme âge de début de la vie nuptiale, la méthode d'Hajnal surestime l'âge moyen à la première union, qui avoisinerait alors de 22 ans,

4.4.2. Age moyen à la première union et région de résidence

Tableau 4.36: Age moyen au premier mariage par région selon le sexe

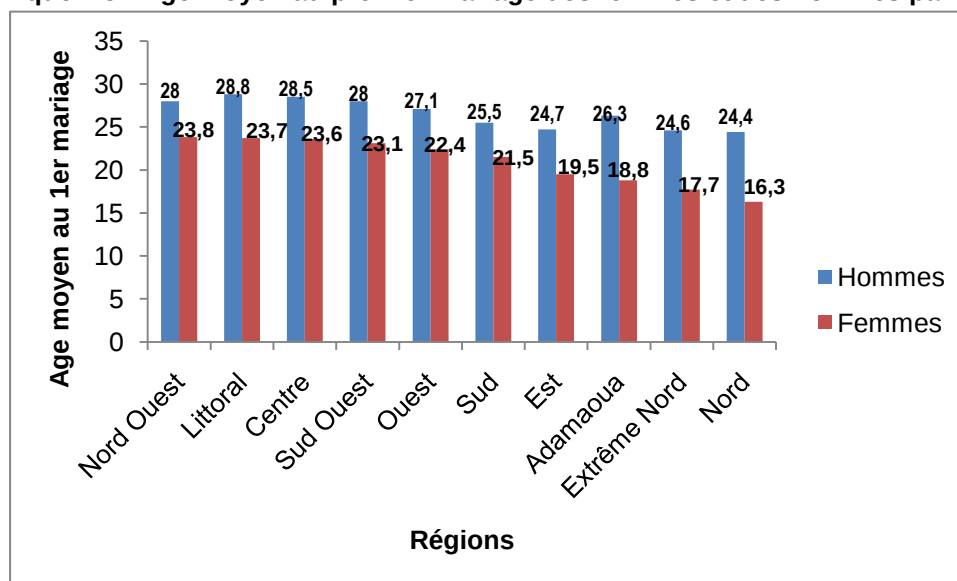
REGION	Age moyen au premier mariage(AMPM)		Différence d'âge au premier mariage entre hommes et femmes
	Hommes	Femmes	
Nord	24,4	16,3	8,1
Extrême-Nord	24,6	17,7	6,9
Adamaoua	26,3	18,8	7,5
Est	24,7	19,5	5,2
Sud	25,5	21,5	4
Ouest	27,1	22,4	4,7
Sud Ouest	28	23,1	4,9
Centre	28,5	23,6	4,9
Littoral	28,8	23,7	5,1
Nord Ouest	28	23,8	4,2
Ensemble	27,1	21,4	5,7

La région du Nord a le calendrier d'entrée en union des hommes (24,4 ans) et des femmes (16,3ans) le plus court. Quant au calendrier le plus long, il s'observe dans le Littoral pour les hommes (28,8ans) et dans le Nord- ouest pour les femmes (23,8 ans).

Il convient de préciser que le Littoral constitue un important pôle d'immigration des jeunes hommes à la recherche d'un emploi décent.

Les régions du Septentrion connaissent, surtout pour les femmes, les âges moyens au premier mariage les plus faibles, avec des valeurs de 16,3 ans pour la région du Nord, 17,7 ans pour la région de l'Extrême nord et 18,8 ans pour la région de l'Adamaoua. La région du Nord- Ouest et celles qui abritent les deux grandes métropoles, connaissent les mariages les plus tardifs des femmes; l'âge moyen au premier mariage est de 23,8 ans dans la région du Nord- Ouest, de 23,7 dans la région du Littoral et de 23,6 ans dans la région du Centre.

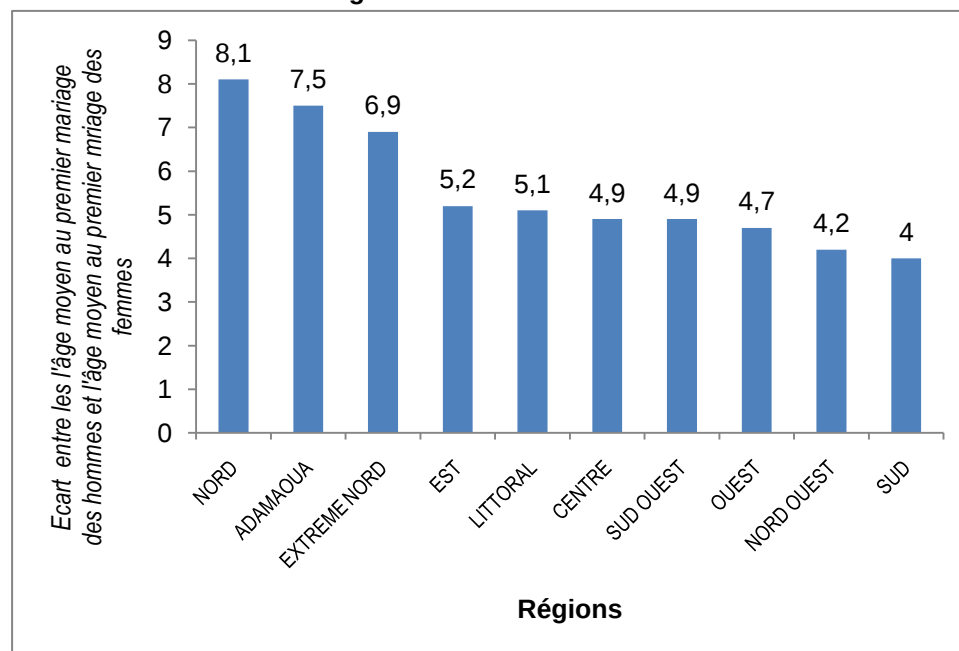
Graphique 4.5 : Age moyen au premier mariage des femmes et des hommes par région



Les différences régionales du calendrier du premier mariage peuvent être expliquées par un certain nombre de facteurs :

- Les facteurs de changements socio- économique et culturels ;
- La concentration des industries ;
- la présence effective des établissements scolaires de tous les niveaux d'enseignement, dans les régions du Littoral et du Centre,;
- le développement de l'urbanisation.

Graphique 4.6: Ecart entre l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes dans les régions du Cameroun en 2005



Dans toutes les régions, les femmes se marient à un âge plus jeune que les hommes. La différence d'âges entre l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes est de 5,5 ans en moyenne. Elle varie de 4 ans dans la région du Sud à 8,1 ans dans la région du Nord.

4.4.3 Nuptialité et niveau d'instruction

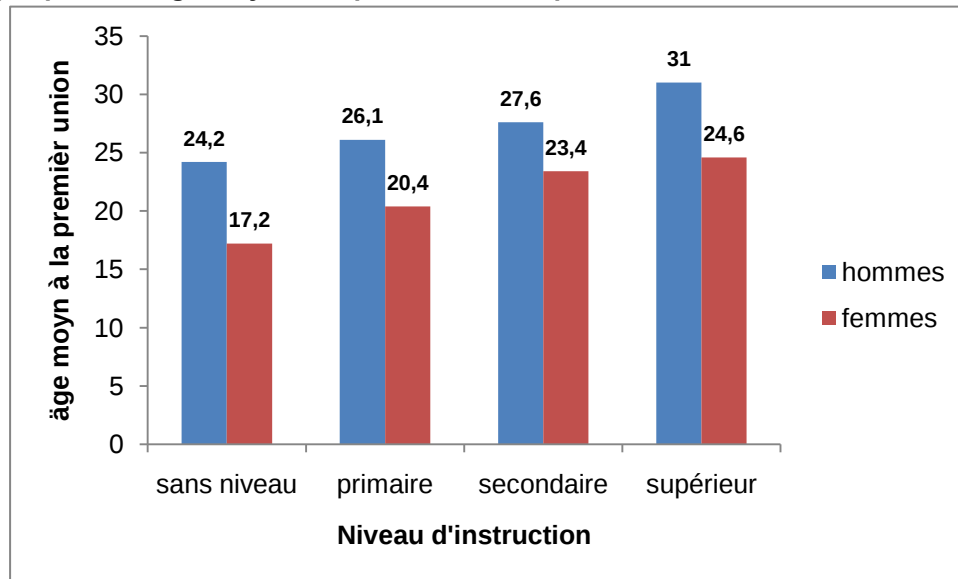
L'effet de l'instruction sur l'âge d'entrée en union est également illustré par la variation de la fréquence du célibat définitif en fonction du niveau d'instruction.

Tableau 4.37 : Age moyen au premier mariage et célibat définitif par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Age moyen à la 1 ^{ère} union en 2005			Célibat définitif(%)	
	Hommes	Femmes	Ecart d'âge	Hommes	Femmes
Ensemble	27,1	21,4	5,7	9,42	13,2
Sans niveau	24,2	17,2	7,0	8,7	17,24
Primaire	26,1	20,4	5,8	17,2	14,9
Secondaire	27,6	23,4	4,2	6,8	5,8
Supérieur	31,0	24,6	6,4	6,9	20,4

En effet, quel que soit le sexe, la fréquence du célibat définitif varie en fonction du niveau d'instruction. Pour les hommes, elle est de 8,7% chez les sans niveau, 17,2% chez ceux du niveau primaire, 6,8% chez les hommes du secondaire et 6,9% chez ceux du supérieur.

Graphique 4.7 : Age moyen à la première union par sexe selon le niveau d'instruction



L'entrée en union des hommes et des femmes serait retardée du fait de la scolarisation. En effet, au vu des données du graphique n° 5.7, l'on constate que l'âge moyen à la première union varie selon le niveau d'instruction, quel que soit le sexe. Pour les hommes, l'âge d'entrée en union varie de 24,2 ans chez les sans niveau à 31 ans chez ceux du niveau supérieur, soit un écart de 6,8 ans. Chez les femmes, il varie de 17,2 chez les sans niveau à 24,6 ans chez ceux du niveau supérieur, soit un écart de 7,4 ans. Ainsi donc,

Le célibat définitif est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. La valeur la plus élevée du célibat définitif se retrouve chez les femmes de niveau supérieur (20,4), les femmes sans niveau (17,24) et les hommes du primaire (17,2). Par ailleurs, l'on constate que la proportion la moins élevée de personnes qui restent célibataires se retrouve chez les femmes du secondaire.

4.4.4 Nuptialité et handicap

Compte tenu du fait que nous ne disposons pas d'informations sur la période à partir de laquelle les handicapés ont eu leur handicap, nous ne traiterons dans ce chapitre que de l'albinisme, étant entendu que l'on ne devient pas albinos.

L'albinisme n'est pas un handicap en soi mais, il peut être classé dans cette catégorie dans la mesure où au plan social, l'albinos souffre d'une marginalisation, compte tenu de son teint.

Tableau 4.38: Age moyen au mariage des Albinos selon le milieu de résidence(en années)

	Ensemble		urbain		rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cameroun	21,5	27,1	23,05	28,6	19,3	24,9
Albinos	23,1	26,4	23,3	26,5	23,2	26,2

Les données obtenues au 3ème RGPH révèlent que l'albinisme ne porte pas préjudice à la nuptialité des albinos ; Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, en ville ou en campagne, l'âge moyen au mariage des albinos est inférieur à la moyenne nationale, à l'exception du milieu rural où l'âge moyen à la première union des femmes albinos est supérieur à celui de l'ensemble des femmes qui résident en campagne.

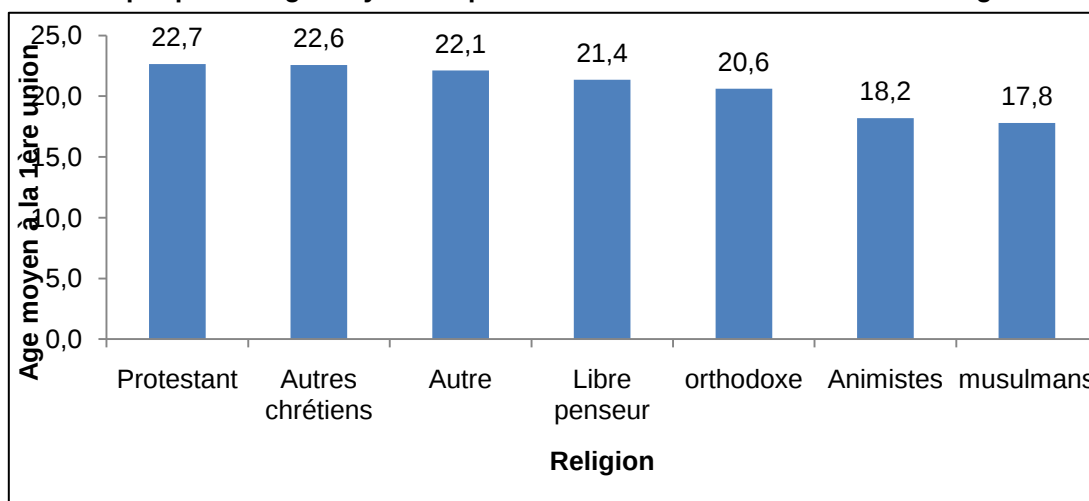
L'âge moyen au premier mariage des albinos connaît de grandes variations d'une région à l'autre. Les femmes albinos se marient plus tôt dans la région de l'Extrême nord que dans les autres régions ; elles se marient plus tard dans la région du Sud-ouest que dans les autres régions.

4.4.5 Nuptialité et religion

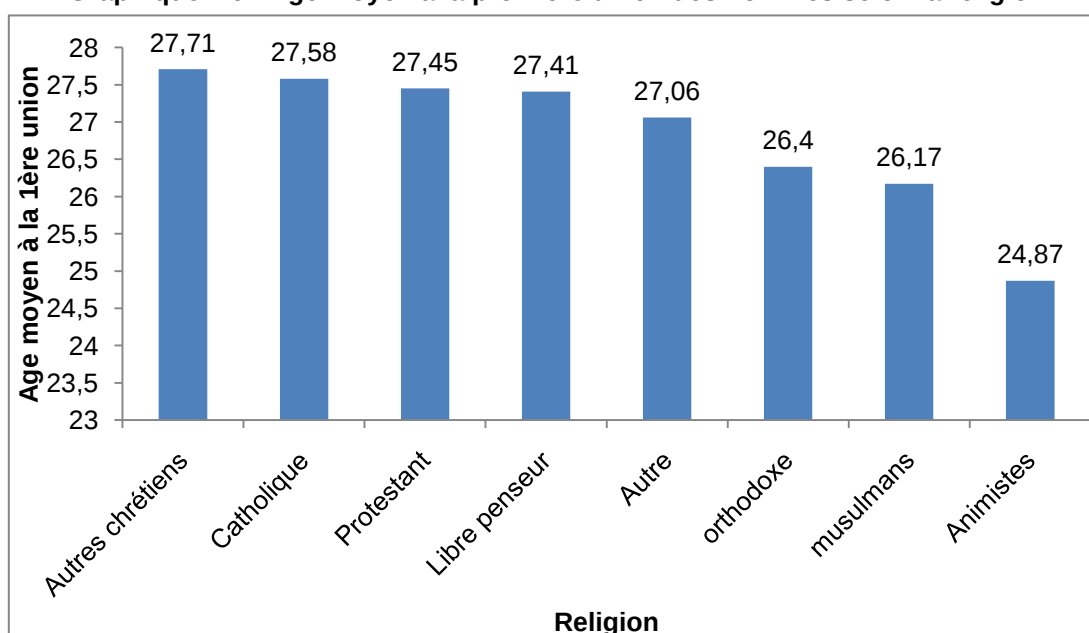
Tableau 4.39 : Age moyen à la première union et célibat définitif par religion selon le sexe

Religion	Age moyen à la 1 ^{ère} union(en années)		Ecart d'âge	Célibat définitif(%)	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Catholique	27,6	22,79	4,79	9,7	11,83
Orthodoxe	26,4	20,62	5,78	10,8	12,9
Protestant	27,5	22,65	4,8	9,6	11,3
Autre chrétien	27,71	22,57	5,14	10,8	13
musulman	26,17	17,8	8,37	6,6	7,8
Animiste	24,87	18,19	6,68	5,4	4,3
Libre penseur	27,41	21,35	6,06	1,12	5,5
Autre	27,06	22,11	4,95	9,6	11,2

Graphique 4.8 Age moyen à la première union des femmes selon la religion

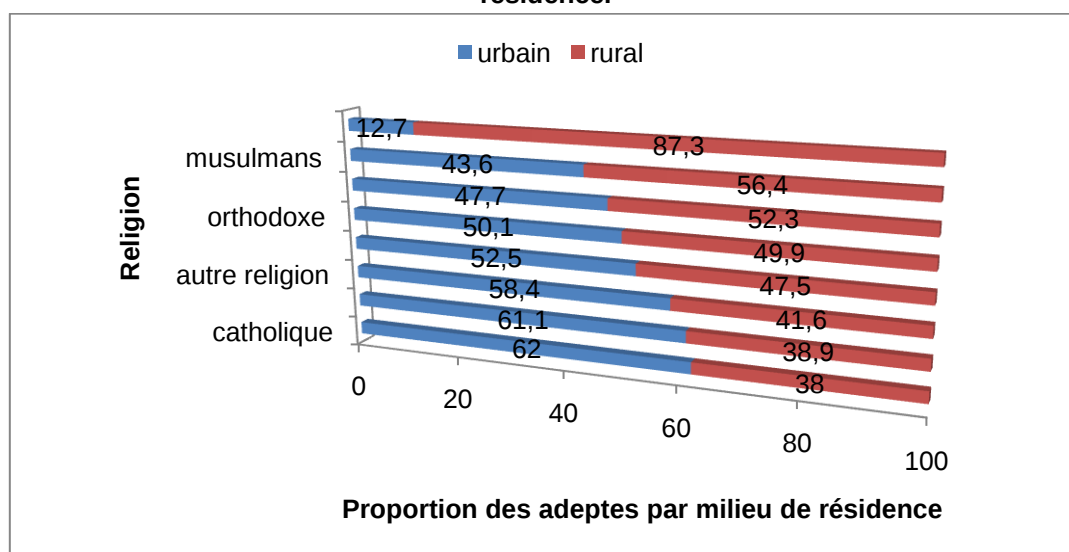


Graphique 4.9 : Age moyen à la première union des hommes selon la religion



Ainsi, les chrétiens entrent en union plus tard que les adeptes d'autres religions (Autres chrétiens (27,1 ans), catholiques (27,58 ans) et les Protestants (27,4 ans). Les adeptes de la religion animiste (24,87 ans pour les hommes et 18, 19 ans pour les femmes) ainsi que les musulmans (26,17 ans pour les hommes et 17,8 ans pour les femmes.) entrent le plus précocement en union.

Graphique 4.10 : Répartition de la population par religion d'adhésion selon le milieu de résidence.



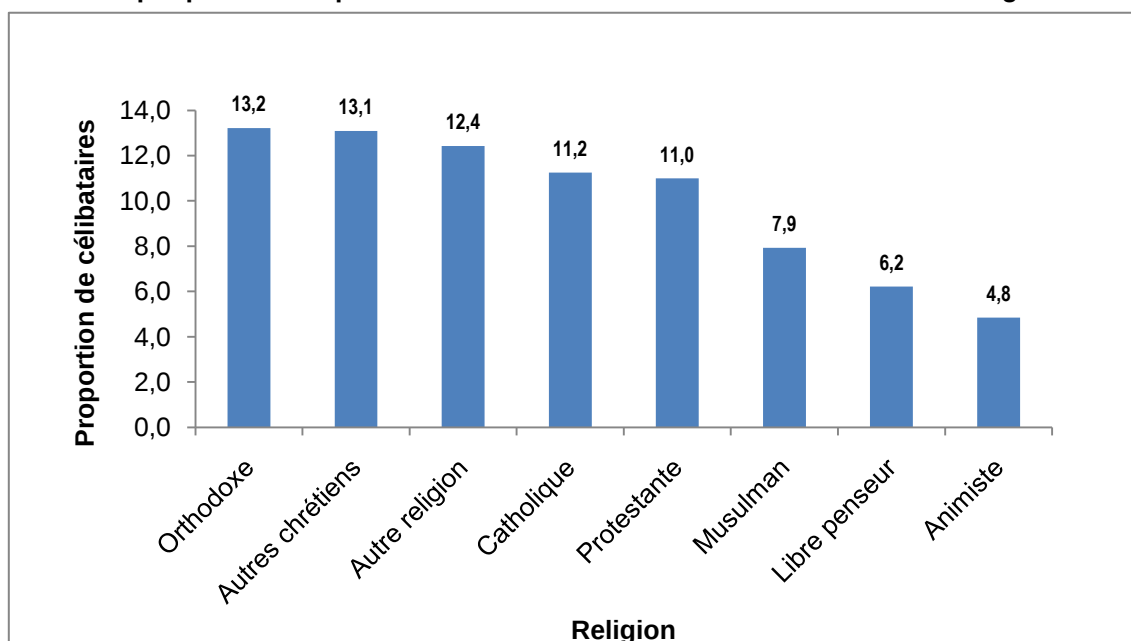
L'état matrimonial est sujet à la fois aux influences du milieu, de la tradition et de la religion. L'âge moyen à la première union relativement tardif chez les chrétiens (Les missionnaires chrétiens sont pour la plupart, installés en zone urbaine) et l'âge relativement précoce chez les musulmans et des animistes (localisés pour la plupart en zone rurale), résulterait de la localisation plus urbaine ou plus rurale des adeptes de ces religions. En effet, le graphique 27 indique que 62% des catholiques, 52,5% des protestants, 50,1% des orthodoxes et 61,1% des autres chrétiens sont localisés en ville. Par contre, 87,3% des animistes, 56,4% des musulmans et 52,3% des libres penseurs, résident en zone rurale.

Pour les femmes, l'âge moyen à la première union est plus élevé chez les protestants (22,7ans) et les autres chrétiens (22,6 ans). L'âge moyen au premier mariage des femmes est le plus bas chez les musulmans (17,8 ans) et les animistes (18,2 ans). 87,3 % et 56,4% respectivement des femmes adeptes des religions animiste et musulmane vivent en zone rurale.

Tableau 4.40: Proportion de célibataires par religion à 15 ans, 40 ans et 55 ans

	15 ans	40 ans	55 ans
Orthodoxe	82,9	15,2	13,2
Autres chrétiens	91,1	17,4	13,1
Autre religion	90,7	14,6	12,4
Catholique	88,5	15,6	11,2
Protestante	91,1	15,1	11,0
Musulman	87,3	7,2	7,9
Libre penseur	90,9	9,0	6,2
Animiste	89,1	4,5	4,8

Graphique 4.11 Proportion de femmes célibataires à 50 ans selon la religion



Très peu de femmes demeurent célibataires chez les animistes (4,8%), les libres penseurs (6,2%) et les musulmans (7,9%).

La plus forte proportion de femmes qui demeurent célibataires à 50 ans se retrouve chez les chrétiens.

5.4.6: Célibat définitif et activité économique

Les données obtenues révèlent que l'activité économique a une influence certaine sur la situation matrimoniale des individus.

Tableau 4.41: Célibat définitif par sexe selon la profession

Sexe	Femme	Homme
Professions intellectuelles et cadres supérieurs d'entreprise et de la Fonction Publique	19	6,3
Professions intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	18	6
Employés de type administratif	6,5	5,5
Services et commerce	8	8
Conducteurs et ouvriers mécaniques	18	11,7
Artisans et ouvriers qualifiés	12,7	8,5
Manœuvres et ouvriers non qualifiés	19	12
Forces Armées et police	21	3,5
Agriculture, Elevage, Pêche	8,6	8

Pour ce qui est des femmes, on constate que le célibat définitif est très élevé dans deux catégories de population : les « professions intellectuelles et cadres

supérieurs d'entreprises et de la fonction publique » et les « professions intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise d'une part et les Forces armées et police, manœuvres, ouvriers non qualifiés et conducteurs ouvriers mécaniques d'autres part ».

La première catégorie concerne les femmes qui ont en principe fait de longues études. Cela crée généralement des complexes (de supériorité chez la femme voire chez sa famille et infériorité de la part du prétendant) qui pourraient être un frein au mariage.

La deuxième catégorie concerne les femmes exerçant les emplois dits d'hommes et face auxquelles les hommes pensent pouvoir perdre de leur autorité.

Le célibat définitif chez les hommes dans les sociétés africaines est généralement volontaire. Toutefois, on pourrait aussi penser que ce célibat est influencé par le niveau de revenu. En effet, on peut supposer que les individus ayant pour profession « manœuvres », « ouvriers non qualifiés » et « conducteurs, ouvriers mécaniques » disposent de revenus limités pouvant être un frein à la constitution d'une famille par le biais du mariage.

Tableau 4.42 : Age moyen au premier mariage par sexe selon la profession

Sexe	AMPM HOMMES	AMPM FEMMES
Professions intellectuelles et cadres supérieurs d'entreprise et de la Fonction Publique	28,15	22,74
Professions intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	27,38	23,23
Employés de type administratif	27,57	22,99
Services et commerce	27,02	23,3
Conducteurs et ouvriers mécaniques	26,29	25,19
Artisans et ouvriers qualifiés	27,09	23,19
Manœuvres et ouvriers non qualifiés	26,98	22,23
Forces Armées et police	24,4	21
Agriculture, Elevage, Pêche	23,85	18,49

L'analyse des âges moyens au premier mariage laisse ressortir qu'il n'existe pas de grandes disparités en fonction de la profession. On constate tout de même que les individus qui ont des professions ayant trait à l'agriculture ou aux Forces Armées, se marient relativement plus jeunes que les individus d'autres professions.

Chez les hommes, cela peut s'expliquer par le caractère précoce de l'entrée en activité dans ces professions. En effet, l'accès rapide à une source de revenu peut favoriser le mariage.

Chez les femmes, cela peut s'expliquer par la déscolarisation voire la non scolarisation (pour les agricultrices) des femmes ayant ces professions. Elles sont donc plus vite exposées au "marché matrimonial".

Tableau 4.43 Evolution de quelques indicateurs de 1976 à 2005

	ENSEMBLE		URBAIN		RURAL	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
	Age moyen au premier mariage					
1976	26,66	18,64	27,43	19,48	25,93	18,17
1987	25,2	19,6	27,23	20,85	29,4	18,5
2005	27,12	21,41	28,64	23,05	24,95	19,31
	Proportion des mariés					
1976	55,8	66,8	46,4	61	60	68,8
1987	46,24	55,31	39,65	49,19	50,99	58,73
2005	47,15	47,14	40,2	39,76	55,5	54,81
	Proportion des divorcés					
1976	2,6	3,4	1,8	5	3,2	2,9
1987	2,8	3	1,2	3,2	2,3	2,9
2005	0,6	1,1	0,5	1,1	0,8	1,2
	Proportion de polygames dans la population de 12/15 ans et plus					
1976	13, 3		8,6		15,2	
1987	21,9	39,1	15,9	28,6	25	44
2005	14,9	24,9	8,9	14,4	20,2	32,9
	Proportion de célibataires dans la population de 12/15 ans et plus					
1976	39,5	15,9	50,7	24,2	34,3	13,1
1987	50,1	30,3	58,3	44,1	40,1	24,8
2005	45,3	38,2	52,0	46,3	37,3	46,3
	Proportion de femmes mariées parmi les femmes âgées de moins de 15 ans					
1976		0,8		0,6		0,9
1987		5,2		4,3		5,8
2005		10 ,9		9,6		12,3

Tableau 4.44 : Evolution des proportions des hommes et des femmes mariés de 1976 à 2005 à 20-24 ans, 35-39 ans , 45-49 ans et 60-64 ans.

	HOMMES				FEMMES		
	1976	1987	2005		1976	1987	2005
20 - 24	23,6	22,7	17,6	20 – 24	79,8	72,2	47,1
35 - 39	84,3	88,1	71,9	35 – 39	94,4	94,3	79,6
45 - 49	89,0	91,7	85,0	45 – 49	95,3	95,5	86,1
60 - 64	92,1	94,0	90,5	60 – 64	94,6	95,9	89,2

Tableau 4.45 : Evolution du célibat définitif des hommes et des femmes mariés de 1976 à 2005

Evolution du célibat définitif			
	1976	1987	2005
hommes	10	8	12,5
femmes	4	13,7	13

Sans doute à cause des effets cumulés de la forte scolarisation des filles et des garçons ainsi que des effets négatifs liés à l'emploi et ses corollaires que sont le chômage et la pénurie pécuniaire, la proportion des hommes qui restent définitivement célibataires a considérablement augmenté entre 1976 et 2005.

CONCLUSION

L'analyse des données sur l'état matrimonial de la population âgée de 12 ans et plus, issues du RGPH3, a mis en exergue les faits suivants :

- La structure matrimoniale est dominée par les mariés dans pratiquement toutes les classes d'âges. Cette répartition diffère selon le sexe, la région et le milieu de résidence ;
- l'écart moyen d'âge entre les conjoints qui est de 9,7ans au niveau national, varie selon certaines caractéristiques individuelles de la population dont l'éducation et la forme d'union; Il est faible lorsque la femme est en union monogame et connaît de grandes valeurs lorsque la fille est mariée précocement. Les valeurs les plus élevées se retrouvent dans les unions à fort taux de polygamie. Sur le plan de l'éducation, les valeurs les moins élevées de l'écart d'âge entre conjoints se retrouvent chez les couples dont le mari a un niveau d'enseignement secondaire ;
- la pratique de la polygamie qui touche environ 15% des hommes mariés âgés de 15 ans et plus et 39% des femmes mariées et âgées de 12 ans et plus, varie selon les régions et est en recul. Toutefois, elle baisse avec beaucoup plus rapidement chez les femmes que chez les hommes.

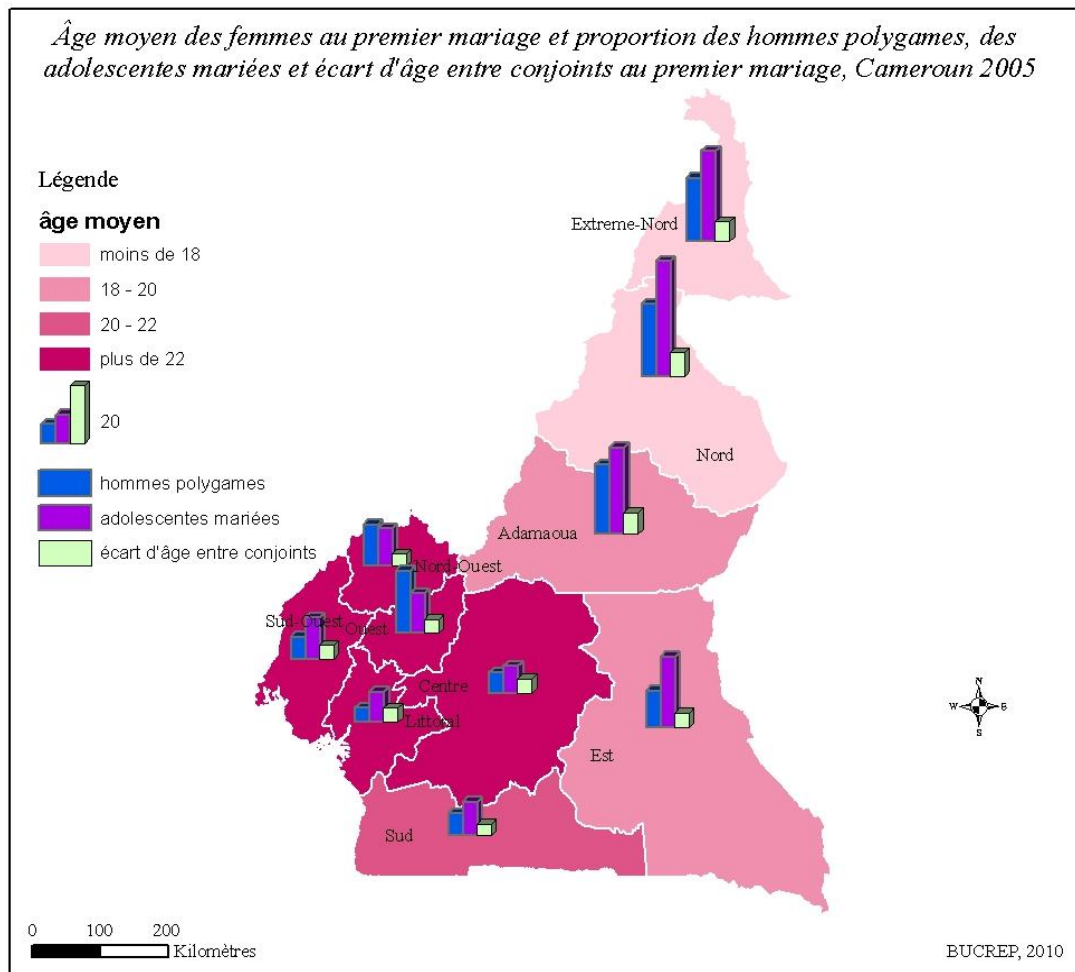
L'étude de la nuptialité des célibataires a révélé par ailleurs que:

- du fait des difficultés économiques rencontrées, de la recrudescence du chômage, de l'emploi des femmes et de la hausse au fil des années de la proportion des femmes et des hommes scolarisés dans tous les secteurs d'enseignement au Cameroun, la proportion des mariés est légèrement en hausse chez les hommes, mais en baisse substantielle chez les femmes ;
- l'âge moyen au premier mariage est en hausse,
- les femmes rentrent en union plus tôt que les hommes, avec une différence moyenne de 5,6 ans ;
- le calendrier de la nuptialité des hommes est plus étalé dans le temps que celui de la nuptialité des femmes ;

La transition de la nuptialité est le produit de plusieurs facteurs : la scolarisation, les difficultés économiques croissantes vécues par les populations (à travers les problèmes d'emploi et de logement, etc.). elle concerne non seulement

l'âge d'entrée en union, mais aussi toute la dynamique matrimoniale, comme l'évolution de l'écart d'âges entre conjoints, les mariages précoces, la polygamie, les ruptures d'union, les unions libres, etc.

Le Cameroun semble avoir amorcé depuis 1976, la transition de la nuptialité. En effet, l'effet combiné de plusieurs facteurs dont l'accroissement des taux de scolarisation, l'accroissement du taux de chômage, les problèmes d'emploi et de logement, a eu un impact sur toute la dynamique matrimoniale au Cameroun.



L'on constate que depuis 1976 :

- I. L'âge moyen au premier mariage a augmenté ; chez les hommes, il est passé 26,66 ans en 1976 à 27,12 ans en 2005 et chez les femmes, il est passé de 18,64 ans en 1976 à 21,41 ans en 2005 ;
- II. Le taux de polygamie bien qu'en baisse dans l'ensemble, cache les disparités suivantes : Il est en hausse chez les plus jeunes et dans les groupes d'âges 50-54 ans

- III. La proportion de femmes mariées âgées de moins de 15 ans est passé de 5,2% en 1987 à 10,9% en 2005 ;
- IV. La proportion des hommes célibataires est passée de 39,5% en 1976 à 45,3% en 2005 et la proportion des femmes célibataires est passée de 15,9% en 1976 à 38,2% en 2005.

BIBLIOGRAPHIE

ALI BEN Brahim, Transition par âge et vieillissement en Tunisie

BAKYONO (A. M.), DJIANOU KAMGA(L), FOTSO (M)- Analyse et critique des techniques de collecte utilisées pour l'étude de la nuptialité dans les recensements et enquêtes en Afrique. Etude de cas, I.F.O.R.D., Yaoundé, 1981, 54 P.

BENIN, Ministère chargé du plan et de la prospective, 3è Recensement Général de la Population et de l'Habitat, février 2002

ISINGO A Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, Volume 59, Numéro 3-4-POPULATION, édition française, Mai- Août 2004.

CAMEROUN, Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, *Enquête Démographique et de santé*, 1991.

CAMEROUN, Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, *Enquête Démographique et de santé de 2004*, Juin 2005.

CAMEROUN, Sous-direction des Statistiques Démographiques et Sociales, Tomes d'analyse des données du 1^{er} Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976.

CAMEROUN, Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Résultats bruts, 1993.

CHRISTINE WATTELAR et GUILLAUME WUNSCH, Etude démographique de la nuptialité en Belgique, 1967.

ETCHELEKOU André : Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées- 1991, 260 pages.

FESTY Patrick Analyse de la formation et de la dissolution des unions : analyse et synthèse Vol II : les déterminants de la fécondité .Edition de l'Institut National d'Etudes démographiques, mars 2002.

Françoise GUGRY, Analyse de la nuptialité. I.F.O.R.D, Yaoundé, Juillet 1984

GRAZIELLA Caselli, Jacques Vallin Guillaume Wunsch analyse et synthèse Vol II : les déterminants de la fécondité .Edition de l'Institut National d'Etudes démographiques, mars 2002.

LOCOH Thérèse Les facteurs de la formation des couples- Démographie : analyse et synthèse Vol II : les déterminants de la fécondité .Edition de l'Institut National d'Etudes démographiques, mars 2002.

PHILIPPE Antoine, Approche biographique de la nuptialité : analyse et synthèse Vol II : les déterminants de la fécondité .Edition de l'Institut National d'Etudes démographiques, mars 2002.

PHILIPPE Antoine Les complexités de la nuptialité : De la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique. (IRD Dakar, DIAL / CIPRE).

PRESSAT Roland, *Analyse démographique : concepts, méthodes, résultats*, PUF, Paris, 1973.

RWANDA, Bureau national de recensement, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Analyse de résultats, Etat matrimonial et nuptialité, 2002* :

TABUTIN Dominique et Vallin Jacques, « La nuptialité », *Sources et analyse des données démographiques : application à l'Afrique d'expression française et Madagascar*, 3^e partie, Paris, INED/INSEE/MINCOOP/ORSTOM, 1977, pp. 3-56.

Frédéric Sandron : La transition de la fécondité en Tunisie, 2002, 251 pages,

R. PRESSAT, « Principes d'analyse », INED., Paris, 1966.

ANNEXES

Tableau A: INDICATEURS 1

INDICATEURS	Total		Urbain		Rural	
	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ
population mariée monogame	85,06	75,01	91,1	85,6	79,8	67
Proportion(%) population mariée en union polygamique	14,94	24,99	8,9	14,4	20,2	33
Taux de polygamie de la population totale%	14,94		8,9		20,2	
adolescents hommes de 15 à19 ans et femmes de 12 à 19 marié(es)	91,08	73,12	6,7	13,2	10,5	25,7
divorcés parmi les déjà mariés	0,9	0,9	0,9	1	0,9	0,9
proportion de jeunes %vivant en union libre par 1000	0,4	1,6	1,6	1,7	0,4	1,5
personnes âgées(80 ans et +) veufs	15,4	66,3	16,4	65,3	15	66,7
taux de (%) polygamie des jeunes	9,16		7,5		10,6	
Taux de (%) polygamie des PA	28		22,54		29,7	

Tableau B INDICATEURS 2

Milieu/Sexe	Monogame	Polygame	Proportion de polygame	Taux de polygamie	Proportion. jeunes célibataires	Proportion de jeunes mariés
CAMEROUN ENSEMBLE	79,59	956661	20,4053377	20,4053377	83,4377636	15,00
CAMEROUN URBAIN	88,20	246824	11,80	11,80	87,87	10,62
CAMEROUN RURAL	72,66	709837	27,34	27,34	78,00	20,37
FEMMES ENSEMBLE	75,01	637357	24,99	24,99	78,87	19,01
FEMMES URBAIN	85,59	157956	14,41	14,41	81,87	15,10
FEMMES RURAL	67,04	479401	32,96	32,96	72,14	25,74
MASCULIN ENSEMBLE	85,06	319304	14,94	14,94	91,09	8,29
MASCULIN URBAIN	91,08	88868	8,92	8,92	92,79	6,65
MASCULIN RURAL	79,81	230436	20,19	20,19	88,76	10,51
ADAMAOUA	64,42	61836	35,58	35,58	71,22	27,74
CENTRE	85,54	27460	14,46	14,46	86,50	8,42
EST	81,32	28021	18,68	18,68	71,62	24,70
EXTREME NORD	68,72	239938	31,28	31,28	72,84	26,29
LITTORAL	90,61	4280	9,39	9,39	86,30	11,02
NORD	62,82	150413	37,18	37,18	62,25	36,78
NORD- OUEST	77,19	62053	22,81	22,81	86,57	12,98
OUEST	63,96	98439	36,04	36,04	87,24	12,20
SUD	89,21	11846	10,79	10,79	80,79	11,41
SUD- OUEST	87,84	25551	12,16	12,16	85,59	13,30

Tableau C : INDICATEURS/2

Entité géographique /Milieu/Sexe	INDICATEURS					
	proportion de jeunes '(%)divorcés	Proportion de jeunes (%)veufs	Proportion de jeunes %vivant en union librep1000	proportion' (%) de personnes âgées célibataires	proportion (%) de personnes âgées mariées	Proportion de %personnes âgées veufs
Cameroun Ensemble	0,14	0,12	1,14	8,82	55,74	30,82
Cameroun Urbain	0,1	0,1	1,17	9,74	53,61	32,22
Cameroun Rural	0,19	0,14	1,1	8,35	56,82	30,12
Femmes ensemble	0,18	0,14	1,61	9,75	34,32	51,32
Femmes Urbain	0,13	0,14	0,49	11,25	31,22	52,98
Femmes Rural	0,24	0,16	1,47	8,96	35,94	50,45
Masculin ensemble	0,08	0,08	0,37	7,82	78,98	8,59
Masculin Urbain	0,06	0,07	0,32	8,03	79,09	8,58
Masculin Rural	0,1	0,1	0,43	7,71	78,92	8,59
Adamaoua	0,43	0,14	0,22	7	66,15	21,31
Centre	0,05	0,11	4,84	10,21	46,51	36,97
Est	0,15	0,11	3,18	9,16	53,26	32,18
Extrême Nord	0,3	0,15	0,14	6,19	62,46	26,74
Littoral	0,06	0,1	2,43	14,09	44,94	35,06
Nord	0,29	0,22	0,16	10,93	60,56	22,88
Nord-Ouest	0,08	0,12	0,12	10,68	64,6	21,83
Ouest	0,11	0,13	0,2	4,41	52,62	40,66
Sud	0,04	0,1	7,61	10,34	49,68	32,42
Sud-Ouest	0,055	0,1	0,75	10,07	61,28	24,48

Tableau D : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (femmes rural)

Région	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcé	veuf
CAMEROUN	29,9	54,8	57,8	1,3	2,9	1,2	10,0
ADAMAOUA	24,4	65,5	65,9	1,1	0,4	2,6	6,1
CENTRE	35,2	36,5	49,8	1,2	13,3	0,4	13,4
EST	26,5	57,0	62,2	1,4	5,3	1,2	8,7
EXTREME-NORD	23,3	64,7	65,1	1,4	0,3	1,3	8,9
LITTORAL	36,3	39,4	47,7	1,3	8,2	0,8	13,9
NORD	20,5	70,4	70,9	1,2	0,4	1,4	6,0
NORD- OUEST	46,2	46,7	1,3	0,5	1,0	7,8	12,4
OUEST	30,8	49,2	50,0	0,9	0,8	1,1	17,3
SUD	28,5	42,7	55,2	1,4	12,5	0,8	14,1
SUD- OUEST	40,1	48,2	50,3	1,4	2,1	1,0	7,2

Tableau E : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Femmes urbain)

Régions	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcé	veuf
CAMEROUN	46,297	39,762	44,95	1,014	5,19	1,0848	6,6521
ADAMAOUA	36,17	51,347	52,39	1,094	1,044	2,8649	7,4801
CENTRE	51,191	32,605	42,02	0,978	9,414	0,7499	5,0615
EST	43,176	43,035	48,05	1,248	5,016	0,9783	6,547
EXTREME-NORD	33,327	53,413	53,95	1,498	0,537	2,5719	8,6524
LITTORAL	46,361	38,178	44,57	0,967	6,389	0,8187	7,2858
NORD	35,453	52,948	53,54	1,223	0,588	2,587	7,2016
NORD- OUEST	52,966	39,299	39,79	1,003	0,488	0,6134	5,6309
OUEST	42,024	45,283	46,86	0,677	1,581	0,8893	9,5462
SUD	51,11	29,234	40,75	1,211	11,51	0,9867	5,947
SUD- OUEST	52,155	39,55	41,41	0,887	1,859	0,6787	4,871

Tableau F: Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Femmes ensemble)

Régions	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcé	veuf
ADAMAOUA	29,1	59,771	60,45	1,072	0,678	2,7038	6,6539
CENTRE	46,825	33,67	44,14	1,036	10,47	0,653	7,3512
EST	32,64	51,855	57,02	1,317	5,168	1,1122	7,9077
EXTREME-NORD	25,677	62,099	62,48	1,412	0,379	1,6068	8,8264
LITTORAL	45,682	38,263	44,78	0,992	6,514	0,8145	7,7346
NORD	24,884	65,308	65,78	1,177	0,476	1,7768	6,378
NORD- OUEST	46,964	43,546	44,02	1,214	0,474	0,84	6,962
OUEST	35,458	47,558	48,68	0,805	1,122	0,9836	14,074
SUD	36,403	37,963	50,13	1,332	12,17	0,8705	11,265
SUD- OUEST	45,468	44,34	46,33	1,175	1,993	0,8536	6,1701

Tableau g : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Hommes ensemble)

Régions	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcé	veuf
ADAMAOUA	41,4	55,2	55,8	0,5	0,6	1,0	1,2
CENTRE	51,2	35,1	46,4	0,7	11,4	0,3	1,4
EST	38,2	52,9	58,4	0,8	5,5	0,7	1,9
EXTREME-NORD	35,4	61,1	61,3	0,8	0,2	0,9	1,5
LITTORAL	50,2	40,2	47,2	0,7	7,1	0,5	1,4
NORD	36,5	60,1	60,4	0,7	0,3	1,1	1,3
NORD- OUEST	51,2	45,8	46,1	0,7	0,4	0,4	1,5
OUEST	44,1	51,6	52,7	0,6	1,1	0,7	1,9
SUD-	43,1	39,9	53,0	1,2	13,2	0,6	2,1
SUD- OUEST	50,1	44,9	46,9	0,9	2,0	0,5	1,6

Tableau h : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Hommes rural)

Région	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	Divorcé	veufs
Cameroun	37,2	55,5	59,0	1,0	3,5	0,8	2,0
Adamaoua	35,3	61,3	61,6	0,6	0,3	1,2	1,3
Centre	41,1	39,1	54,3	1,4	15,2	0,3	2,9
Est	30,8	59,3	65,0	0,9	5,7	0,9	2,4
Extrême Nord	31,6	64,7	64,9	0,9	0,2	1,0	1,7
Littoral	44,9	40,9	49,8	1,4	8,8	0,9	3,0
Nord	31,1	65,3	65,5	0,8	0,2	1,2	1,4
Nord ouest	47,3	49,3	49,6	0,8	0,3	0,5	1,8
Ouest	39,2	55,9	56,7	0,8	0,7	0,9	2,5
Sud	45,5	48,9	50,8	1,1	2,0	0,7	1,9
Sud ouest	34,9	45,9	60,0	1,6	14,0	0,7	2,8

Tableau i : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Hommes urbain)

Régions	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcé	veuf
Cameroun	52,0	40,2	45,9	0,5	5,7	0,5	1,1
Adamaoua	49,7	47,0	48,0	0,4	1,0	0,8	1,1
Centre	54,6	33,7	43,7	0,5	10,0	0,3	0,9
Est	49,9	42,8	48,0	0,5	5,2	0,4	1,1
Extrême Nord	46,0	50,9	51,3	0,7	0,4	0,9	1,1
Littoral	50,6	40,1	47,0	0,6	6,9	0,5	1,2
Nord	47,8	49,2	49,6	0,5	0,4	1,0	1,1
Nord ouest	56,6	40,9	41,4	0,6	0,5	0,3	1,2
Ouest	49,3	47,0	48,6	0,3	1,6	0,5	1,3
Sud	55,8	40,0	42,0	0,6	2,0	0,3	1,2
Sud-ouest	56,8	29,7	41,4	0,6	11,7	0,4	0,9

Tableau j : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Ensemble ensemble)

Région	cél	marié	en union	séparé	union libre	divorcés	veufs
Cameroun	41,5	47,1	51,5	1,0	4,3	0,9	5,2
Adamaoua	34,7	57,7	58,3	0,8	0,6	1,9	4,2
Centre	48,9	34,3	45,2	0,9	10,9	0,5	4,5
Est	35,2	52,4	57,7	1,1	5,3	0,9	5,1
Extrême Nord	30,0	61,6	62,0	1,2	0,3	1,3	5,6
Littoral	47,9	39,2	46,0	0,8	6,8	0,7	4,7
Nord	30,1	63,0	63,3	1,0	0,4	1,5	4,1
Nord ouest	48,8	44,5	44,9	1,0	0,4	0,7	4,6
Ouest	38,9	49,2	50,3	0,7	1,1	0,9	9,2
Sud	39,6	38,9	51,5	1,3	12,6	0,7	6,8
Sud ouest	47,7	44,6	46,6	1,0	2,0	0,7	4,0

Tableau k : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Ensemble urbain)

Région	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcé	veufs
Cameroun	49,0	40,0	45,4	0,8	5,4	0,8	4,0
Adamaoua	42,5	49,3	50,3	0,8	1,0	1,9	4,5
Centre	52,8	33,1	42,8	0,7	9,7	0,5	3,0
Est	46,4	42,9	48,0	0,9	5,1	0,7	4,0
Extrême Nord	39,3	52,3	52,7	1,1	0,4	1,8	5,1
Littoral	48,4	39,1	45,8	0,8	6,7	0,7	4,4
Nord	41,3	51,2	51,7	0,9	0,5	1,8	4,3
Nord ouest	54,6	40,0	40,5	0,8	0,5	0,5	3,6
Ouest	45,2	46,1	47,6	0,5	1,6	0,7	5,9
Sud	53,9	29,5	41,1	0,9	11,6	0,7	3,4
Sud ouest	53,9	39,8	41,7	0,8	1,9	0,5	3,1

Tableau l : Répartition de la population par région selon le sexe et l'état matrimonial (Ensemble rural)

Région	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcé	veuf
Cameroun	33,1	55,1	58,0	1,1	3,2	1,0	6,5
Adamaoua	29,2	63,6	64,0	0,8	0,4	2,0	4,0
Centre	37,9	37,7	52,0	1,3	14,1	0,4	8,6
Est	28,5	58,0	63,0	1,2	5,5	1,1	5,8
Extrême Nord	26,9	64,7	65,0	1,2	0,3	1,2	5,8
Littoral	40,5	40,2	49,0	1,4	8,5	0,8	8,6
Nord	25,2	68,1	68,0	1,0	0,3	1,3	4,0
Nord ouest	44,9	47,5	48,0	1,1	0,4	0,8	5,3
Ouest	33,9	51,7	52,0	0,8	0,8	1,0	11,8
Sud	31,5	44,2	57,0	1,5	13,2	0,7	8,8
Sud ouest	42,7	48,5	51,0	1,2	2,1	0,8	4,7

Tableau m : Indicateurs2

Milieu/Sexe	Personnes âgées divorcées	Personnes âgées en union libre	Taux de polygamie des jeunes	Jeunes mariés monogames	Taux de polygamie des personnes âgées	Personnes âgées en union monogame	Personnes âgées en union polygame
CAMEROUN ENSEMBLE	54,56	1,28	16,79	83,21	27,78	72,20	26,55
CAMEROUN URBAIN	60,54	1,19	10,56	89,44	21,05	78,91	20,33
CAMEROUN RURAL	51,78	1,32	20,60	79,40	31,03	69,01	29,50
FEMMES ENSEMBLE	50,82	1,07	19,31	80,69	31,42	68,70	30,33
FEMMES URBAIN	61,13	0,91	11,90	88,10	24,10	76,02	23,27
FEMMES RURAL	45,88	1,15	23,34	76,66	34,74	65,38	33,53
MASCULIN ENSEMBLE	60,78	1,51	9,16	90,84	26,04	73,85	24,76
MASCULIN URBAIN	59,51	1,51	7,48	92,52	19,69	80,21	19,01
MASCULIN RURAL	61,34	1,50	10,61	89,39	29,20	70,76	27,56
ADAMAOUA	89,16	0,30	27,29	72,71	37,04	63,40	35,17
CENTRE	34,80	3,66	9,14	90,86	18,81	81,17	18,14
EST	56,47	1,91	15,36	84,64	18,98	81,18	18,47
EXTREME NORD	63,87	0,38	20,92	79,08	32,39	67,93	30,44
LITTORAL	21,49	2,71	6,01	93,99	13,76	86,25	13,35
NORD	60,87	0,53	29,40	70,60	39,60	60,94	37,52
NORD- OUEST	28,18	0,41	14,42	85,58	33,01	66,86	31,38
OUEST	39,92	0,60	14,38	85,62	48,52	51,47	45,69
SUD	74,47	3,68	7,48	92,52	14,74	85,35	14,28
SUD- OUEST	58,61	0,74	8,14	91,86	19,79	79,99	18,97

Tableau n : Indicateurs

Entité géographique/Milieu/Sexe	INDICATEURS							
	prop des âgées divorcées%	prop %personnes âgées en union libre	taux de %polygamie des jeunes	prop jeune %G/F mariée monogame	Taux de %polygamie des PA	PA mariées en union monogame	prop PA taux de polygamie en union polygame	/Proportion de femmes mariées en union polygame
CAMEROUN ENSEMBLE	54,56	1,28	16,79	83,21	27,78	72,20	26,55	20,41
CAMEROUN URBAIN	60,54	1,19	10,56	89,44	21,05	78,91	20,33	11,80
CAMEROUN RURAL	51,78	1,32	20,60	79,40	31,03	69,01	29,50	27,34
FEMMES ENSEMBLE	50,82	1,07	19,31	80,69	31,42	68,70	30,33	24,99
FEMMES URBAIN	61,13	0,91	11,90	88,10	24,10	76,02	23,27	14,41
FEMMES RURAL	45,88	1,15	23,34	76,66	34,74	65,38	33,53	32,96
MASCULIN ENSEMBLE	60,78	1,51	9,16	90,84	26,04	73,85	24,76	14,94
MASCULIN URBAIN	59,51	1,51	7,48	92,52	19,69	80,21	19,01	8,92
MASCULIN RURAL	61,34	1,50	10,61	89,39	29,20	70,76	27,56	20,19
ADAMAOUA	89,16	0,30	27,29	72,71	37,04	63,40	35,17	35,58
CENTRE	34,80	3,66	9,14	90,86	18,81	81,17	18,14	14,46
EST	56,47	1,91	15,36	84,64	18,98	81,18	18,47	18,68
EXTREME NORD	63,87	0,38	20,92	79,08	32,39	67,93	30,44	31,28
LITTORAL	21,49	2,71	6,01	93,99	13,76	86,25	13,35	9,39
NORD	60,87	0,53	29,40	70,60	39,60	60,94	37,52	37,18
NORD- OUEST	28,18	0,41	14,42	85,58	33,01	66,86	31,38	22,81
OUEST	39,92	0,60	14,38	85,62	48,52	51,47	45,69	36,04
SUD	74,47	3,68	7,48	92,52	14,74	85,35	14,28	10,79
SUD- OUEST	58,61	0,74	8,14	91,86	19,79	79,99	18,97	12,16

Tableau o : Répartition de la population résidente âgée de 12 ans et plus par milieu et par sexe selon l'état matrimonial

	Célibataire	Marié	Union libre	Séparé	Divorcé	Veuf	Rupture d'union	Total
CAMEROUN								
Total								
Masculin	2054800	2137917	211139	33328	28840	68471	130639	4534495
Féminin	2068187	2550371	221308	61174	60720	447993	569887	5409753
Total	4122987	4688288	432447	94502	89560	516464	700526	9944248
Urbain								0
Masculin	1288634	996343	139998	13620	11778	27079	52477	2477452
Féminin	1276084	1095941	143048	27951	29899	183351	241201	2756274
Total	2564718	2092284	283046	41571	41677	210430	293678	5233726
Rural								0
Masculin	766166	1141574	71141	19708	17062	41392	78162	2057043
Féminin	792103	1454430	78260	33223	30821	264642	328686	2653479
Total	1558269	2596004	149401	52931	47883	306034	406848	4710522

Tableau p: Répartition de la population résidente en union âgée de 12 ANS et plus (femmes)/15 ans et plus (hommes) par milieu et par type d'union selon le sexe

CAMEROUN	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Total	1136341	1238989	2375330
Union monogame	907475	937985	1845460
Union polygame	88868	157956	246824
Union libre	139998	143048	283046
Rural			
Total	1212715	1532690	2745405
Union monogame	911138	975029	1886167
Union polygame	230436	479401	709837
Union libre	71141	78260	149401
Total			
Total	2349056	2771679	5120735
Union monogame	1818613	1913014	3731627
Union polygame	319304	637357	956661
Union libre	211139	221308	432447

Tableau q: Répartition de la population(%) âgée de 12à20 ans par année d'âge selon l'état matrimonial (rural)

Rural							
Age	Etat matrimonial					Population	
	Célibataire	en union	séparés	divorcés	veufs	%	Effectifs
12	87,66	12,11	0,06	0,08	0,10	100	102537
13	87,99	11,74	0,10	0,07	0,10	100	87012
14	85,98	13,67	0,12	0,12	0,11	100	77751
15	84,38	15,27	0,12	0,12	0,12	100	205007
16	80,52	19,03	0,16	0,16	0,12	100	146712
17	73,98	25,41	0,25	0,21	0,15	100	141352
18	66,31	32,84	0,32	0,35	0,18	100	174711
19	63,87	35,20	0,38	0,33	0,22	100	109621
20	50,17	48,31	0,55	0,58	0,39	100	223493

Tableau r: Répartition de la population âgée de 12à20 ans par année d'âge selon l'état matrimonial (urbain)

Urbain							
AGE	Etat matrimonial					Population	
	Célibataire	en union	séparés	divorcés	veufs	%	Effectifs
12	89,38	10,39	0,10	0,04	0,09	100	92392
13	90,39	9,41	0,07	0,05	0,07	100	93813
14	90,19	9,57	0,10	0,05	0,08	100	85621
15	90,66	9,08	0,10	0,07	0,10	100	218841
16	90,01	9,72	0,10	0,08	0,08	100	187369
17	88,02	11,62	0,15	0,13	0,08	100	196453
18	84,78	14,76	0,18	0,16	0,12	100	218575
19	82,90	16,63	0,17	0,15	0,14	100	189624
20	76,02	23,26	0,26	0,28	0,19	100	238985

Tableau s : Répartition de la population âgée de 12 à 20 ans par année d'âge selon l'état matrimonial (total)

ensemble Population 12 à 20 ans							
Ages	Etat matrimonial					Population	
	%Cél	% en union	%séparés	%divorcés	%veufs	%	Effectifs
12	88,47	11,29	0,08	0,06	0,09	100	194929
13	89,24	10,53	0,08	0,06	0,09	100	180825
14	88,19	11,52	0,11	0,09	0,09	100	163372
15	87,62	12,07	0,11	0,09	0,11	100	423848
16	85,84	13,81	0,13	0,12	0,10	100	334081
17	82,14	17,39	0,19	0,16	0,11	100	337805
18	76,58	22,79	0,24	0,25	0,14	100	393286
19	75,93	23,43	0,25	0,22	0,17	100	299245
20	63,53	35,37	0,40	0,42	0,29	100	462478

Tableau t: Répartition de la population par région de résidence selon la situation matrimoniale (Hommes ensemble)

REGIONS	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcés	veufs
CAMEROUN	45,3	47,1	51,8	0,7	4,7	0,6	1,5
ADAMAOUA	41,4	55,2	55,8	0,5	0,6	1,0	1,2
CENTRE	51,2	35,1	46,4	0,7	11,4	0,3	1,4
EST	38,2	52,9	58,4	0,8	5,5	0,7	1,9
EXTREME-NORD	35,4	61,1	61,3	0,8	0,2	0,9	1,5
LITTORAL	50,2	40,2	47,2	0,7	7,1	0,5	1,4
NORD	36,5	60,1	60,4	0,7	0,3	1,1	1,3
NORD-OUEST	51,2	45,8	46,1	0,7	0,4	0,4	1,5
OUEST	44,1	51,6	52,7	0,6	1,1	0,7	1,9
SUD-	43,1	39,9	53,0	1,2	13,2	0,6	2,1
SUD- OUEST	50,1	44,9	46,9	0,9	2,0	0,5	1,6

Tableau u: Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Femmes ensemble)

	cél	marié	en union	séparé	union libre	divorcés	veufs
CAMEROUN	38,2	47,1	51,2	1,1	4,1	1,1	8,3
ADAMAOUA	29,1	59,8	60,5	1,1	0,7	2,7	6,7
CENTRE	46,8	33,7	44,1	1,0	10,5	0,7	7,4
EST	32,6	51,9	57,0	1,3	5,2	1,1	7,9
EXTREME-NORD	25,7	62,1	62,5	1,4	0,4	1,6	8,8
LITTORAL	45,7	38,3	44,8	1,0	6,5	0,8	7,7
NORD	24,9	65,3	65,8	1,2	0,5	1,8	6,4
NORD- OUEST	47,0	43,6	44,0	1,2	0,5	0,8	7,0
OUEST	35,5	47,6	48,7	0,8	1,1	1,0	14,1
SUD	36,4	38,0	50,1	1,3	12,2	0,9	11,3
SUD- OUEST	45,5	44,3	46,3	1,2	2,0	0,9	6,2

Tableau v : Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Femmes urbain)

REGION	ETAT MATRIMONIAL								
	cél	marié	en union	séparé	union libre	divorcés	veufs	polygame	monogama
CAMEROUN	46,3	39,8	45,0	1,0	5,2	1,1	6,7	5,7	34,0
ADAMAOUA	36,2	51,3	52,4	1,1	1,0	2,9	7,5	16,6	34,8
CENTRE	51,2	32,6	42,0	1,0	9,4	0,7	5,1	2,7	29,9
EST	43,2	43,0	48,1	1,2	5,0	1,0	6,5	43,0	35,4
EXTREME-NORD	33,3	53,4	54,0	1,5	0,5	2,6	8,7	14,6	38,8
LITTORAL	46,4	38,2	44,6	1,0	6,4	0,8	7,3	2,6	35,6
NORD	35,5	52,9	53,5	1,2	0,6	2,6	7,2	15,1	37,9
NORD- OUEST	53,0	39,3	39,8	1,0	0,5	0,6	5,6	5,4	33,9
OUEST	42,0	45,3	46,9	0,7	1,6	0,9	9,5	10,9	34,3
SUD	51,1	29,2	40,8	1,2	11,5	1,0	5,9	2,8	26,4
SUD- OUEST	52,2	39,6	41,4	0,9	1,9	0,7	4,9	2,5	37,1

Tableau w : Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Femmes rural)

REGION	ETAT MATRIMONIAL								
	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcés	veufs	polygame	monogame
CAMEROUN	29,851	54,812	57,76	1,252	2,949	1,1615	9,9734	18,067	36,745
ADAMAOUA	24,358	65,462	65,89	1,058	0,431	2,5949	6,0955	27,617	37,845
CENTRE	35,223	36,5	49,76	1,19	13,26	0,3954	13,435	6,4435	30,056
EST	26,518	56,98	62,24	1,357	5,257	1,19	8,6982	56,98	43,91
EXTREME-NORD	23,343	64,749	65,08	1,385	0,331	1,3124	8,8795	24,072	40,677
LITTORAL	36,327	39,43	47,66	1,333	8,233	0,7572	13,921	4,4449	34,985
NORD	20,503	70,431	70,86	1,158	0,43	1,441	6,0367	31,107	39,324
NORD- OUEST	46,228	46,693	1,348	0,465	0,983	7,8027	12,366	33,862	
OUEST	30,76	49,187	49,98	0,896	0,793	1,051	17,313	20,817	28,37
SUD	28,463	42,676	55,2	1,397	12,52	0,8078	14,136	5,7598	36,916
SUD- OUEST	40,073	48,205	50,31	1,407	2,102	0,9948	7,2184	7,0812	41,124

Tableau x Répartition de la population par région de résidence par région selon la situation matrimoniale (Hommes urbain)

REGION	ETAT MATRIMONIAL								
	cél	marié	en union	séparé	union libre	divorcés	veufs	polygame	monogame
CAMEROUN	52,0	40,2	45,9	0,5	5,7	0,5	1,1	3,6	36,6
ADAMAOUA	49,7	47,0	48,0	0,4	1,0	0,8	1,1	9,0	38,0
CENTRE	54,6	33,7	43,7	0,5	10,0	0,3	0,9	1,9	31,8
EST	49,9	42,8	48,0	0,5	5,2	0,4	1,1	42,8	38,2
EXTREME-NORD	46,0	50,9	51,3	0,7	0,4	0,9	1,1	8,7	42,2
LITTORAL	50,6	40,1	47,0	0,6	6,9	0,5	1,2	1,9	38,2
NORD	47,8	49,2	49,6	0,5	0,4	1,0	1,1	8,4	40,8
NORD- OUEST	56,6	40,9	41,4	0,6	0,5	0,3	1,2	3,7	37,2
OUEST	49,3	47,0	48,6	0,3	1,6	0,5	1,3	7,0	40,1
SUD	55,8	40,0	42,0	0,6	2,0	0,3	1,2	1,9	38,1
SUD- OUEST	56,8	29,7	41,4	0,6	11,7	0,4	0,9	2,2	27,5

Tableau y : Répartition de la population par région de résidence selon la situation matrimoniale (Hommes rural)

REGION	ETAT MATRIMONIAL								
	célibataire	marié	en union	séparé	union libre	divorcés	veufs	polygame	monogame
CAMEROUN	37,2	55,5	59,0	1,0	3,5	0,8	2,0	11,2	44,0
ADAMAOUA	35,3	61,3	61,6	0,6	0,3	1,2	1,3	16,5	45,0
CENTRE	41,1	39,1	54,3	1,4	15,2	0,3	2,9	4,3	35,0
EST	30,8	59,3	65,0	0,9	5,7	0,9	2,4	59,3	51,0
EXTREME-NORD	31,6	64,7	64,9	0,9	0,2	1,0	1,7	15,2	49,0
LITTORAL	44,9	40,9	49,8	1,4	8,8	0,9	3,0	3,1	38,0
NORD	31,1	65,3	65,5	0,8	0,2	1,2	1,4	18,1	47,0
NORD- OUEST	47,3	49,3	49,6	0,8	0,3	0,5	1,8	8,6	41,0
OUEST	39,2	55,9	56,7	0,8	0,7	0,9	2,5	15,0	41,0
SUD	45,5	48,9	50,8	1,1	2,0	0,7	1,9	4,6	44,0
SUD- OUEST	34,9	46,0	60,0	1,6	14,0	0,7	2,8	3,7	42,0

Tableau z : Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (ADAMAOUA)

Groupes d'âges	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	38,7	32,2	42,2	24,1	19,2	26,8
12-14	16,1	9,7	19,8			
15 - 19	26,3	19,9	29,2	10,2	6,7	12,5
20 - 24	33,2	25,8	37,1	7,8	5,1	8,9
25 - 29	39,3	30,7	44,0	10,4	5,8	12,7
30 - 34	43,9	36,0	48,3	16,6	9,8	20,6
35 - 39	45,1	37,9	49,7	22,9	16,1	27,2
40 - 44	47,2	41,6	50,3	27,6	20,4	32,7
45 - 49	45,7	39,5	49,1	31,0	24,3	35,6
50 - 54	46,3	45,0	46,8	33,9	29,6	36,5
55 - 59	43,7	43,9	43,6	37,1	31,6	39,8
60 - 64	43,6	42,9	43,9	37,1	36,5	37,4
65 - 69	38,0	36,3	38,7	38,3	38,7	38,2
70 - 74	37,3	34,7	38,4	35,4	40,0	33,5
75 - 79	37,6	36,5	37,9	34,0	38,5	32,1
80 -84	30,9	23,2	34,1	29,9	28,5	30,5
85 et plus	32,0	29,6	33,1	27,3	27,0	27,4

Tableau a2 Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence CENTRE

Groupe d'âges	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	11	8,2	17,7	7,1	5,6	10,9
12-14	5,9	5,6	7			
15 - 19	8,2	7,5	10,2	7,1	7,1	7,1
20 - 24	6,6	5,6	10,6	6,4	6,1	7,4
25 - 29	6,8	5,5	12	3,8	3,4	5,5
30 - 34	8	6,4	13,4	3,2	2,7	5,4
35 - 39	9,8	7,6	16,1	4	3,3	6,6
40 - 44	12,1	9,3	18,6	5,4	4,8	7,5
45 - 49	15,5	11,7	22,3	6,7	5,7	9,7
50 - 54	18,2	14	23,5	9,2	7,8	12,4
55 - 59	20,4	15,5	24,9	11,9	9,8	15,2
60 - 64	21,5	17,4	24,3	14	11,4	16,9
65 - 69	21,2	19,7	22	15,7	13,2	17,6
70 - 74	19,8	19,3	20	17,1	17,4	16,9
75 - 79	18	17,7	18,2	16	16,9	15,4
80 -84	17,5	18	17,2	14,4	16,2	13,5
85 et plus	18,2	12,9	21,2	18	17	18,4

Tableau b2 : Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence(EST)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	21,4	17,8	22,9	12,9	10,9	13,8
12-14	10,9	6,8	13,3			
15 - 19	15,8	12,5	17,1	6,9	5,3	7,6
20 - 24	19,1	15,2	21,0	6,4	4,2	7,1
25 - 29	21,1	16,6	23,3	8,0	4,5	9,4
30 - 34	23,1	19,0	25,1	10,8	7,2	12,5
35 - 39	23,5	19,8	25,3	12,5	9,5	14,0
40 - 44	24,3	20,2	26,1	13,8	11,9	14,9
45 - 49	24,6	21,7	25,8	16,1	14,6	16,9
50 - 54	25,0	24,0	25,4	17,3	15,9	18,0
55 - 59	22,7	22,6	22,8	19,3	18,6	19,5
60 - 64	22,9	24,6	22,5	19,2	20,9	18,5
65 - 69	21,5	18,9	22,1	17,7	19,5	17,1
70 - 74	21,0	20,8	21,0	17,8	22,2	16,5
75 - 79	14,4	17,2	13,5	19,7	18,8	20,0
80 -84	14,9	11,6	16,0	15,1	17,7	14,2
85 et plus	13,7	12,9	14,0	11,9	9,9	12,6

Tableau C2: Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (EXTREME NORD)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	35,2	27,3	37,2	22,1	17,1	23,5
12-14	12,1	7,0	13,6			
15 - 19	21,6	15,6	23,2	11,0	7,1	12,2
20 - 24	30,1	22,0	32,1	8,5	5,6	9,1
25 - 29	36,5	27,0	38,6	11,3	6,5	12,5
30 - 34	40,8	31,6	43,0	16,2	10,1	17,9
35 - 39	41,9	32,6	44,7	21,3	14,4	23,5
40 - 44	41,6	33,9	43,5	25,5	18,8	27,7
45 - 49	43,0	35,9	45,0	29,0	22,7	31,1
50 - 54	41,1	36,0	42,2	30,4	26,0	31,7
55 - 59	42,5	36,8	44,2	33,8	29,1	35,1
60 - 64	35,7	31,5	36,6	31,1	28,0	31,9
65 - 69	34,3	30,0	35,4	34,1	31,7	34,8
70 - 74	30,9	24,1	32,3	29,9	27,7	30,3
75 - 79	30,5	19,8	32,8	30,2	28,6	30,5
80 -84	26,7	20,0	28,0	25,9	19,6	27,0
85 et plus	25,7	16,4	27,8	26,0	20,3	27,0

Tableau D2 : Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (LITTORAL)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	7,2	6,9	11,3	5,0	4,8	7,5
41974	5,2	5,3	4,1			
15 - 19	5,7	5,7	5,8	5,9	5,9	6,4
20 - 24	4,3	4,1	6,3	5,3	5,4	4,1
25 - 29	4,4	4,1	8,5	2,7	2,7	2,9
30 - 34	5,6	5,4	9,4	2,1	2,1	2,7
35 - 39	7,0	6,8	11,1	2,6	2,5	4,2
40 - 44	8,4	8,0	12,9	3,7	3,6	5,4
45 - 49	10,6	10,2	14,9	5,3	5,2	6,8
50 - 54	12,1	11,6	16,2	7,0	6,8	9,8
55 - 59	14,2	14,0	15,8	8,5	8,2	10,9
60 - 64	14,6	14,3	16,0	9,3	8,8	13,2
65 - 69	16,1	16,6	13,9	12,0	11,8	12,8
70 - 74	16,7	17,2	14,3	13,1	13,0	13,7
75 - 79	16,7	17,3	14,2	14,6	15,1	12,3
80 - 84	16,7	16,7	16,8	14,9	15,0	14,6
85 et plus	12,5	13,4	8,3	15,2	15,3	14,7

Tableau E2: Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (NORD)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	40,4	28,5	44,2	24,9	17,1	27,7
41974	13,4	9,0	14,9			
15 - 19	30,9	21,3	33,2	8,7	6,4	9,7
20 - 24	37,3	24,4	40,8	10,3	5,8	11,2
25 - 29	42,8	27,8	47,0	15,2	6,9	17,3
30 - 34	45,3	30,4	50,2	20,6	10,2	23,9
35 - 39	45,9	31,6	51,8	24,9	12,9	29,7
40 - 44	46,3	33,5	51,2	28,7	18,9	33,6
45 - 49	45,8	35,9	50,2	32,0	21,0	37,4
50 - 54	46,4	37,7	49,4	33,5	25,0	37,5
55 - 59	44,4	36,5	47,5	38,3	28,7	42,3
60 - 64	43,2	33,6	45,9	36,8	30,1	39,1
65 - 69	42,6	33,7	45,7	38,4	31,5	40,7
70 - 74	35,8	36,7	35,5	35,9	29,2	37,7
75 - 79	33,3	27,8	35,1	35,9	30,2	37,8
80 - 84	27,4	19,7	29,9	33,6	31,3	34,1
85 et plus	23,8	28,2	22,2	29,6	23,6	30,9

Tableau F2 : Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (NORD- OUEST)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	22,2	13,6	26,8	14,3	9,0	17,5
41974	12,5	11,2	13,2			
15 - 19	13,6	11,0	14,9	12,9	12,0	13,5
20 - 24	12,9	7,5	16,0	10,0	9,2	10,4
25 - 29	15,6	8,1	20,1	6,1	4,3	7,2
30 - 34	19,2	9,8	24,7	6,5	3,6	8,4
35 - 39	23,1	12,8	29,3	8,2	4,1	11,2
40 - 44	27,1	16,4	32,8	10,8	6,0	14,5
45 - 49	29,4	18,4	34,9	13,9	8,8	17,6
50 - 54	31,2	20,4	36,4	17,3	11,2	21,1
55 - 59	32,8	25,1	36,0	20,6	13,2	24,4
60 - 64	34,6	26,9	37,7	23,7	16,8	26,9
65 - 69	34,5	29,5	36,7	27,0	18,8	30,5
70 - 74	33,5	26,5	36,4	30,0	22,6	32,8
75 - 79	32,2	28,9	33,6	32,0	25,7	34,3
80 - 84	32,6	24,8	35,8	33,8	26,5	36,6
85 et plus	31,8	26,1	34,9	34,9	32,4	35,9

Tableau G2 : Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (OUEST)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	35,1	24,2	42,3	21,5	14,8	26,8
41974	7,0	5,5	8,2			
15 - 19	14,4	11,7	16,5	7,4	6,2	8,7
20 - 24	19,3	13,2	24,2	6,3	5,9	6,8
25 - 29	25,3	16,3	32,5	5,8	4,5	7,1
30 - 34	32,0	22,6	39,2	8,8	5,9	11,8
35 - 39	36,4	25,8	44,4	12,3	8,9	15,9
40 - 44	42,6	30,7	50,6	17,0	13,1	21,2
45 - 49	48,3	36,3	55,0	22,1	17,2	26,9
50 - 54	50,6	38,5	56,4	28,8	22,5	33,5
55 - 59	53,2	40,4	58,7	33,7	25,7	38,4
60 - 64	53,4	42,2	57,6	37,0	29,3	41,0
65 - 69	53,7	42,8	57,2	40,2	34,7	42,3
70 - 74	52,8	41,7	56,8	40,8	35,6	42,6
75 - 79	52,4	38,8	57,1	43,8	36,4	46,0
80 - 84	47,6	35,2	52,3	43,3	36,9	45,1
85 et plus	46,5	31,9	51,3	44,4	31,9	47,7

Tableau H2: Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (SUD)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	12,5	9,6	13,5	7,8	7,3	8,0
41974	9,5	6,9	10,8			
15 - 19	7,4	8,4	6,9	12,8	18,3	10,0
20 - 24	6,8	6,4	7,0	5,1	6,7	4,3
25 - 29	7,8	6,8	8,3	3,2	3,1	3,2
30 - 34	8,8	8,1	9,2	3,8	4,3	3,6
35 - 39	12,3	11,2	12,9	5,2	6,0	4,7
40 - 44	14,1	11,1	15,2	6,6	6,5	6,7
45 - 49	16,1	12,6	17,1	7,7	8,4	7,3
50 - 54	17,9	15,6	18,4	9,9	10,5	9,7
55 - 59	20,0	15,4	20,7	11,2	9,5	11,6
60 - 64	18,1	20,3	17,9	11,3	11,9	11,2
65 - 69	18,5	16,0	18,8	13,8	13,7	13,8
70 - 74	17,5	12,0	18,1	12,8	16,0	12,4
75 - 79	15,8	8,8	16,3	13,9	15,3	13,7
80 - 84	13,1	12,5	13,2	11,9	10,9	12,0
85 et plus	14,4		16,0	10,7	15,3	10,3

Tableau I2 : Proportions d'hommes et femmes polygames par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence (SUD- OUEST)

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Total	11,3	6,2	14,7	2,3	4,8	9,4
12-14	9,5	9,3	9,7			
15 - 19	7,6	6,8	8,3	2,5	10,3	7,9
20 - 24	6,5	4,4	8,2	2,4	9,7	5,3
25 - 29	7,9	4,1	10,5	2,3	3,5	4,4
30 - 34	10,6	4,9	14,2	2,3	2,3	4,5
35 - 39	13,0	6,4	17,3	2,2	2,4	5,7
40 - 44	15,4	7,6	20,0	2,3	3,2	8,2
45 - 49	16,2	8,1	21,2	2,2	4,6	10,9
50 - 54	17,2	10,6	20,9	2,3	6,1	12,6
55 - 59	17,8	9,7	22,3	2,3	7,5	15,9
60 - 64	17,6	11,9	20,6	2,4	8,1	16,4
65 - 69	18,1	9,7	23,0	2,4	9,5	18,4
70 - 74	17,5	10,6	21,2	2,4	10,1	21,8
75 - 79	17,3	14,2	19,1	2,5	10,5	24,9
80 - 84	16,4	12,1	18,6	2,7	11,5	23,8
85 et plus	17,5	11,6	21,5	2,5	15,2	26,2

**Tableau J2 : Evolution par groupe d'âges des proportions de personnes (les deux sexes)
vivant en union polygame**

	Adamaoua	Centre	Est	Extrême Nord	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud	Sud Ouest
Total	32,33	9,10	17,40	29,5	33,7	18,7	18,7	29,3	10,15	9,53
12-14	16,06	5,9	10,9	12,1	5,2	13,4	12,5	7,0	9,5	9,5
15 - 19	24,28	7,8	15,8	21,6	5,7	30,9	13,6	14,4	7,4	7,6
20 - 24	27,66	6,6	19,1	30,1	4,3	37,3	12,9	19,3	6,8	6,5
25 - 29	28,7	6,8	21,1	36,5	4,4	42,8	15,6	25,3	7,8	7,9
30 - 34	31,68	8,0	23,1	40,8	5,6	45,3	19,2	32,0	8,8	10,6
35 - 39	34,24	9,8	23,5	41,9	7,0	45,9	23,1	36,4	12,3	13,0
40 - 44	37,02	12,1	24,3	41,6	8,4	46,3	27,1	42,6	14,1	15,4
45 - 49	37,29	15,5	24,6	43,0	10,6	45,8	29,4	48,3	16,1	16,2
50 - 54	38,90	18,2	25,0	41,1	12,1	46,4	31,2	50,6	17,9	17,2
55 - 59	39,29	20,4	22,7	42,5	14,2	44,4	32,8	53,2	20,0	17,8
60 - 64	39,28	21,5	22,9	35,7	14,6	43,2	34,6	53,4	18,1	17,6
65 - 69	38,24	21,2	21,5	34,3	16,1	42,6	34,5	53,7	18,5	18,1
70 - 74	35,85	19,8	21,0	30,9	16,7	35,8	33,5	52,8	17,5	17,5
75 - 79	34,62	18,0	14,4	30,5	16,7	33,3	32,2	52,4	15,8	17,3
80 - 84	30,1	17,5	14,9	26,7	16,7	27,4	32,6	47,6	13,1	16,4
85 et plus	28,14	18,2	13,7	25,7	12,5	23,8	31,8	46,5	14,4	17,5

**Tableau K2: Répartition par groupes d'âges des hommes mariés vivant en union polygame
selon la région de résidence**

	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud	Sud Ouest
Total	24,1	7,1	12,9	22,1	5,0	24,9	14,3	21,5	7,8	7,6
12-14										
15 - 19	10,2	7,1	6,9	11,0	5,9	8,7	12,9	7,4	12,8	9,0
20 - 24	7,8	6,4	6,4	8,5	5,3	10,3	10,0	6,3	5,1	7,2
25 - 29	10,4	3,8	8,0	11,3	2,7	15,2	6,1	5,8	3,2	4,0
30 - 34	16,6	3,2	10,8	16,2	2,1	20,6	6,5	8,8	3,8	3,5
35 - 39	22,9	4,0	12,5	21,3	2,6	24,9	8,2	12,3	5,2	4,3
40 - 44	27,6	5,4	13,8	25,5	3,7	28,7	10,8	17,0	6,6	6,2
45 - 49	31,0	6,7	16,1	29,0	5,3	32,0	13,9	22,1	7,7	8,4
50 - 54	33,9	9,2	17,3	30,4	7,0	33,5	17,3	28,8	9,9	10,2
55 - 59	37,1	11,9	19,3	33,8	8,5	38,3	20,6	33,7	11,2	12,8
60 - 64	37,1	14,0	19,2	31,1	9,3	36,8	23,7	37,0	11,3	13,6
65 - 69	38,3	15,7	17,7	34,1	12,0	38,4	27,0	40,2	13,8	15,5
70 - 74	35,4	17,1	17,8	29,9	13,1	35,9	30,0	40,8	12,8	18,3
75 - 79	34,0	16,0	19,7	30,2	14,6	35,9	32,0	43,8	13,9	20,2
80 - 84	29,9	14,4	15,1	25,9	14,9	33,6	33,8	43,3	11,9	20,8
85 et plus	27,3	18,0	11,9	26,0	15,2	29,6	34,9	44,4	10,7	23,6

Tableau L2: Répartition par groupes d'âges des femmes mariées vivant en union polygame selon la région de résidence

	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
Total	38,7	11,0	21,4	35,2	7,2	40,4	22,2	35,1	12,5	11,3
12 - 14	16,1	5,9	10,9	12,1	5,2	13,4	12,5	7,0	9,5	9,5
15 - 19	26,3	8,2	15,8	21,6	5,7	30,9	13,6	14,4	7,4	7,6
20 - 24	33,2	6,6	19,1	30,1	4,3	37,3	12,9	19,3	6,8	6,5
25 - 29	39,3	6,8	21,1	36,5	4,4	42,8	15,6	25,3	7,8	7,9
30 - 34	43,9	8,0	23,1	40,8	5,6	45,3	19,2	32,0	8,8	10,6
35 - 39	45,1	9,8	23,5	41,9	7,0	45,9	23,1	36,4	12,3	13,0
40 - 44	47,2	12,1	24,3	41,6	8,4	46,3	27,1	42,6	14,1	15,4
45 - 49	45,7	15,5	24,6	43,0	10,6	45,8	29,4	48,3	16,1	16,2
50 - 54	46,3	18,2	25,0	41,1	12,1	46,4	31,2	50,6	17,9	17,2
55 - 59	43,7	20,4	22,7	42,5	14,2	44,4	32,8	53,2	20,0	17,8
60 - 64	43,6	21,5	22,9	35,7	14,6	43,2	34,6	53,4	18,1	17,6
65 - 69	38,0	21,2	21,5	34,3	16,1	42,6	34,5	53,7	18,5	18,1
70 - 74	37,3	19,8	21,0	30,9	16,7	35,8	33,5	52,8	17,5	17,5
75 - 79	37,6	18,0	14,4	30,5	16,7	33,3	32,2	52,4	15,8	17,3
80 -84	30,9	17,5	14,9	26,7	16,7	27,4	32,6	47,6	13,1	16,4
85 et plus	32,0	18,2	13,7	25,7	12,5	23,8	31,8	46,5	14,4	17,5

Tableau M2 : Répartition de la population résidente âgée de 12 ans et plus (femmes)/ 15 ans et plus (hommes) par groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial.

Etat matrimonial hommes								Etat matrimonial femmes						
Groupe d'âges	Cél	Marié	ULI	SEP	Div	v	Total	Cél	marié	UL	SEP	Div	v	Total
15 - 19	91,1	8,3	0,4	0,1	0,1	0,1	100	73,1	23,8	2,4	0,3	0,3	0,2	100
20 - 24	79,5	17,1	2,9	0,2	0,2	0,1	100	45,6	45,5	7,3	0,6	0,6	0,5	100
25 - 29	52,8	38,2	8,1	0,4	0,3	0,3	100	28,8	60,3	7,9	0,9	0,9	1,1	100
30 - 34	29,8	58,4	10,0	0,7	0,6	0,5	100	20,1	68,2	6,1	1,4	1,4	2,9	100
35 - 39	19,3	69,3	8,8	0,9	0,8	0,9	100	15,9	70,6	4,5	1,8	1,7	5,4	100
40 - 44	13,2	76,6	6,4	1,3	1,1	1,5	100	12,9	69,6	3,0	2,3	2,2	9,9	100
45 - 49	10,4	80,3	4,6	1,5	1,3	2,1	100	11,5	66,1	2,5	2,6	2,4	14,9	100
50 - 54	8,5	82,5	3,0	1,6	1,4	3,1	100	10,0	60,5	1,7	2,6	2,5	22,8	100
55 - 59	7,5	83,3	2,3	1,6	1,4	3,8	100	9,4	54,8	1,6	2,3	2,4	29,5	100
60 - 64	7,7	81,8	1,8	1,7	1,5	5,5	100	9,5	45,3	1,3	2,1	2,3	39,5	100
65 - 69	7,4	80,8	1,7	1,7	1,4	7,0	100	9,1	38,0	1,3	1,6	1,8	48,2	100
70 - 74	7,8	77,8	1,3	1,7	1,6	9,9	100	10,1	28,7	0,9	1,5	1,9	57,0	100
75 - 79	7,7	76,5	1,2	1,4	1,4	11,8	100	9,4	23,6	0,9	1,1	1,5	63,5	100
80 -84	8,9	73,1	0,9	1,4	1,7	14,0	100	10,9	20,0	0,7	1,2	1,8	65,5	100
85 et plus	9,7	69,5	0,9	1,3	1,5	17,1	100	11,3	18,3	0,8	1,0	1,4	67,2	100

Tableau N2 : Répartition (en %) de la population résidente masculine âgée de 12 ans et plus par groupe d'âges selon le milieu de résidence et l'état matrimonial

Groupe d'âges	urbain							Rural						
	Célibat.	Marié	Union Libre	Séparé	Divorcé	Veuf	Total	Célibat.	Marié	Union Libre	Séparé	Divorcé	Veuf	Total
total	52,01	40,22	5,65	0,55	0,48	1,09	100	37,25	55,50	3,46	0,96	0,83	2,01	100
12-14														
15 - 19	92,79	6,65	0,32	0,10	0,06	0,07	100	88,76	10,51	0,43	0,11	0,10	0,10	100
20 - 24	86,64	10,27	2,76	0,14	0,11	0,09	100	68,01	28,12	3,06	0,32	0,27	0,22	100
25 - 29	61,71	28,00	9,64	0,28	0,21	0,17	100	39,66	53,08	5,72	0,61	0,55	0,38	100
30 - 34	34,76	51,08	12,87	0,48	0,40	0,42	100	23,10	68,18	6,25	0,97	0,80	0,70	100
35 - 39	21,39	65,52	10,97	0,69	0,62	0,81	100	16,58	74,17	6,01	1,17	1,02	1,05	100
40 - 44	13,53	75,68	7,48	1,06	0,91	1,34	100	12,79	77,80	4,99	1,49	1,24	1,68	100
45 - 49	10,00	80,54	4,99	1,32	1,21	1,95	100	10,83	79,96	4,09	1,61	1,34	2,17	100
50 - 54	7,77	83,41	3,20	1,48	1,26	2,87	100	9,12	81,65	2,77	1,73	1,50	3,24	100
55 - 59	6,95	83,95	2,38	1,45	1,39	3,88	100	7,92	82,88	2,27	1,71	1,47	3,76	100
60 - 64	7,34	82,62	1,74	1,44	1,37	5,49	100	7,87	81,34	1,84	1,91	1,56	5,47	100
65 - 69	7,03	81,18	1,48	1,51	1,32	7,48	100	7,53	80,63	1,85	1,72	1,49	6,78	100
70 - 74	8,43	76,80	1,37	1,48	1,55	10,36	100	7,49	78,26	1,20	1,75	1,57	9,73	100
75 - 79	8,40	75,27	1,33	1,24	1,25	12,51	100	7,36	77,11	1,17	1,49	1,44	11,44	100
80 -84	11,11	70,17	0,85	1,05	1,45	15,36	100	8,15	74,18	0,90	1,51	1,73	13,52	100
85 et plus	13,77	64,73	1,52	1,23	1,03	17,72	100	8,34	71,09	0,74	1,32	1,63	16,88	100

Tableau O2 : Répartition (en%) de la population résidente féminine âgée de 12 ans et plus par groupe d'âges selon le milieu de résidence et l'état matrimonial

Groupe d'âges	Urbain							Rural						
	Célib .	marié	u l	sép	div	veuf	total	Célib.	marié	u l	sép	div	veuf	total
total	46,30	39,76	5,19	1,01	1,08	6,65	100	29,85	54,81	2,95	1,25	1,16	9,97	100
12-14	89,98	9,59	0,21	0,09	0,05	0,08	100	87,28	12,24	0,20	0,09	0,09	0,10	100
15 - 19	81,87	15,10	2,53	0,18	0,18	0,14	100	62,24	34,56	2,31	0,35	0,34	0,20	100
20 - 24	56,54	33,20	9,11	0,37	0,45	0,33	100	31,00	61,80	4,94	0,82	0,81	0,63	100
25 - 29	37,30	49,72	10,58	0,68	0,79	0,93	100	18,61	73,04	4,75	1,16	1,06	1,39	100
30 - 34	26,13	60,73	7,92	1,27	1,27	2,67	100	13,53	76,16	4,15	1,59	1,45	3,12	100
35 - 39	20,11	65,77	5,10	1,84	1,81	5,38	100	11,47	75,84	3,85	1,86	1,58	5,41	100
40 - 44	16,57	65,34	3,08	2,57	2,52	9,93	100	9,55	73,66	2,97	2,06	1,89	9,87	100
45 - 49	14,29	62,62	2,20	2,92	2,92	15,05	100	8,85	69,44	2,69	2,33	1,96	14,73	100
50 - 54	12,21	56,66	1,53	2,87	3,03	23,70	100	8,30	63,34	1,85	2,36	2,10	22,06	100
55 - 59	11,11	51,28	1,26	2,56	2,88	30,91	100	8,27	57,26	1,80	2,11	2,03	28,52	100
60 - 64	10,96	41,04	1,02	2,01	2,67	42,29	100	8,76	47,53	1,37	2,18	2,10	38,06	100
65 - 69	10,29	34,44	0,97	1,51	2,17	50,62	100	8,45	39,98	1,43	1,71	1,57	46,86	100
70 - 74	11,66	25,04	0,81	1,16	1,97	59,37	100	9,31	30,52	0,90	1,69	1,79	55,79	100
75 - 79	11,32	21,02	0,65	0,90	1,57	64,53	100	8,42	24,90	1,02	1,13	1,49	63,03	100
80 -84	12,57	18,66	0,83	0,95	1,79	65,19	100	10,10	20,59	0,59	1,28	1,75	65,69	100
85 et plus	13,62	17,61	0,94	0,87	1,66	65,30	100	10,13	18,69	0,78	1,03	1,35	68,03	100

Tableau P2 : Proportions par groupes d'âges des célibataires selon le sexe.

Groupes d'âges	Hommes	Femmes
déc-14		88,6
15 - 19	91,1	73,1
20 - 24	79,5	45,6
25 - 29	52,8	28,8
30 - 34	29,8	20,1
35 - 39	19,3	15,9
40 - 44	13,2	12,9
45 - 49	10,4	11,5
50 - 54	8,5	10,0
55 - 59	7,5	9,4
60 - 64	7,7	9,5
65 - 69	7,4	9,1
70 - 74	7,8	10,1
75 - 79	7,7	9,4
80 -84	8,9	10,9
85 et plus	9,7	11,3
Ensemble	45,3	38,2

Tableau Q2 : Répartition des femmes de 15 ans et plus par profession selon l'état matrimonial

Profession	Etat matrimonial			
	Célibataires	Marié	Union libre	Rupture d'union
PROF INTELLECTUELLES ET CADRES SUP D'ENTREPRISES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	31,7	55,8	4,0	8,5
PROF INTERMEDIAIRES, CADRES MOYENS ET AGENTS DE MAITRISE	31,7	52,6	5,3	10,4
EMPLOYES DE TYPE ADMINISTRATIF	38,1	44,6	6,4	11,0
SERVICES ET COMMERCE	35,0	43,2	7,8	14,0
CONDUCTEURS OUVRIERS MECANIQUES	45,0	36,9	7,3	10,8
ARTISANS OUVRIERS QUALIFIES	38,4	44,2	7,8	9,6
MANOEUVRES, OUVRIERS NON QUALIFIES	37,6	41,6	7,6	13,2
FORCES ARMEES ET POLICE	36,4	46,6	9,1	8,0
AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE	16,8	63,4	3,3	16,4

Tableau R2 Répartition des hommes de 15 ans et plus par profession selon l'état matrimonial

Profession	Etat matrimonial			
	Célibataires	Marié	Union libre	Rupture d'union
PROF INTELLECTUELLES ET CADRES SUP D'ENTREPRISES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	22,0	69,3	6,1	2,6
PROF INTERMEDIAIRES, CADRES MOYENS ET AGENTS DE MAITRISE	22,7	66,5	7,9	2,9
EMPLOYES DE TYPE ADMINISTRATIF	20,7	67,5	8,1	3,7
SERVICES ET COMMERCE	36,9	54,1	6,9	2,1
CONDUCTEURS OUVRIERS MECANQUES	29,9	56,4	11,3	2,4
ARTISANS OUVRIERS QUALIFIES	37,4	50,0	9,8	2,8
MANOEUVRES, OUVRIERS NON QUALIFIES	41,6	47,0	8,9	2,5
FORCES ARMEES ET POLICE	15,0	73,4	9,3	2,3
AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE	27,0	65,6	3,2	4,2

Tableau S2 Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial

Groupes d'âges	Etat matrimonial (Hommes ensemble.)						
	Célibataire	Marié	Séparé	Veuf	Divorcé	Union libre	Total
Total	45,3	47,1	0,7	1,5	0,6	4,7	100
15 - 19	91,1	8,3	0,1	0,1	0,1	0,4	100
20 - 24	79,5	17,1	0,2	0,1	0,2	2,9	100
25 - 29	52,8	38,2	0,4	0,3	0,3	8,0	100
30 - 34	29,8	58,4	0,7	0,5	0,6	10,0	100
35 - 39	19,3	69,3	0,9	0,9	0,8	8,8	100
40 - 44	13,2	76,6	1,3	1,5	1,1	6,3	100
45 - 49	10,4	80,3	1,5	2,1	1,3	4,6	100
50 - 54	8,5	82,5	1,6	3,1	1,4	3,0	100
55 - 59	7,5	83,3	1,6	3,8	1,4	2,3	100
60 - 64	7,7	81,8	1,7	5,5	1,5	1,8	100
65 - 69	7,4	80,8	1,7	7,0	1,4	1,7	100
70 - 74	7,8	77,8	1,7	9,9	1,6	1,3	100
75 - 79	7,7	76,5	1,4	11,8	1,4	1,2	100
80 - 84	8,9	73,1	1,4	14,0	1,7	0,9	100
85 et plus	9,7	69,5	1,3	17,1	1,5	0,9	100

Tableau S2 Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial

Groupes d'âges	Etat matrimonial (Hommes ensemble.)						Total
	célibataire	marié	séparé	veuf	divorcé	union libre	
Total	45,3	47,1	0,7	1,5	0,6	4,7	100
15 - 19	91,1	8,3	0,1	0,1	0,1	0,4	100
20 - 24	79,5	17,1	0,2	0,1	0,2	2,9	100
25 - 29	52,8	38,2	0,4	0,3	0,3	8,0	100
30 - 34	29,8	58,4	0,7	0,5	0,6	10,0	100
35 - 39	19,3	69,3	0,9	0,9	0,8	8,8	100
40 - 44	13,2	76,6	1,3	1,5	1,1	6,3	100
45 - 49	10,4	80,3	1,5	2,1	1,3	4,6	100
50 - 54	8,5	82,5	1,6	3,1	1,4	3,0	100
55 - 59	7,5	83,3	1,6	3,8	1,4	2,3	100
60 - 64	7,7	81,8	1,7	5,5	1,5	1,8	100
65 - 69	7,4	80,8	1,7	7,0	1,4	1,7	100
70 - 74	7,8	77,8	1,7	9,9	1,6	1,3	100
75 - 79	7,7	76,5	1,4	11,8	1,4	1,2	100
80 - 84	8,9	73,1	1,4	14,0	1,7	0,9	100
85 et plus	9,7	69,5	1,3	17,1	1,5	0,9	100

Tableau T2 : Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial

Groupes d'âges	hommes urbain						Total
	célibataire	marié	séparé	veuf	divorcé	union libre	
Total	52,0	40,2	0,5	1,1	0,5	5,7	100
15 - 19	92,8	6,7	0,1	0,1	0,1	0,3	100
20 - 24	86,6	10,3	0,1	0,1	0,1	2,8	100
25 - 29	61,7	28,0	0,3	0,2	0,2	9,6	100
30 - 34	34,8	51,1	0,5	0,4	0,4	12,9	100
35 - 39	21,4	65,5	0,7	0,8	0,6	11,0	100
40 - 44	13,5	75,7	1,1	1,3	0,9	7,5	100
45 - 49	10,0	80,5	1,3	1,9	1,2	5,0	100
50 - 54	7,8	83,4	1,5	2,9	1,3	3,2	100
55 - 59	6,9	84,0	1,5	3,9	1,4	2,4	100
60 - 64	7,3	82,6	1,4	5,5	1,4	1,7	100
65 - 69	7,0	81,2	1,5	7,5	1,3	1,5	100
70 - 74	8,4	76,8	1,5	10,4	1,6	1,4	100
75 - 79	8,4	75,3	1,2	12,5	1,3	1,3	100
80 - 84	11,1	70,2	1,1	15,4	1,5	0,8	100
85 et plus	13,8	64,7	1,2	17,7	1,0	1,5	100

Tableau U2 Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial

Groupes d'âges	hommes rural						
	célibataire	marié	séparé	veuf	divorcé	union libre	Total
Total	37,2	55,5	1,0	2,0	0,8	3,5	100
15 - 19	88,8	10,5	0,1	0,1	0,1	0,4	100
20 - 24	68,0	28,1	0,3	0,2	0,3	3,1	100
25 - 29	39,7	53,1	0,6	0,4	0,6	5,7	100
30 - 34	23,1	68,2	1,0	0,7	0,8	6,2	100
35 - 39	16,6	74,2	1,2	1,0	1,0	6,0	100
40 - 44	12,8	77,8	1,5	1,7	1,2	5,0	100
45 - 49	10,8	80,0	1,6	2,2	1,3	4,1	100
50 - 54	9,1	81,6	1,7	3,2	1,5	2,8	100
55 - 59	7,9	82,9	1,7	3,8	1,5	2,3	100
60 - 64	7,9	81,3	1,9	5,5	1,6	1,8	100
65 - 69	7,5	80,6	1,7	6,8	1,5	1,9	100
70 - 74	7,5	78,3	1,8	9,7	1,6	1,2	100
75 - 79	7,4	77,1	1,5	11,4	1,4	1,2	100
80 -84	8,2	74,2	1,5	13,5	1,7	0,9	100
85 et plus	8,3	71,1	1,3	16,9	1,6	0,7	100

Tableau V2 : Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial

Groupes d'âge	Etat matrimonial femmes ensemble						
	célibataire	marié	séparé	veuf	divorcé	union libre	Total
Total	38,2	47,1	1,1	8,3	1,1	4,1	100
12à14	88,6	10,9	0,1	0,1	0,1	0,2	100
15 - 19	73,1	23,8	0,3	0,2	0,3	2,4	100
20 - 24	45,6	45,5	0,6	0,5	0,6	7,3	100
25 - 29	28,8	60,3	0,9	1,1	0,9	7,9	100
30 - 34	20,1	68,2	1,4	2,9	1,4	6,1	100
35 - 39	15,9	70,6	1,8	5,4	1,7	4,5	100
40 - 44	12,9	69,6	2,3	9,9	2,2	3,0	100
45 - 49	11,5	66,1	2,6	14,9	2,4	2,5	100
50 - 54	9,4	62,9	2,4	21,3	2,3	1,6	100
55 - 59	9,4	54,8	2,3	29,5	2,4	1,6	100
60 - 64	9,5	45,3	2,1	39,5	2,3	1,3	100
65 - 69	9,1	38,0	1,6	48,2	1,8	1,3	100
70 - 74	10,1	28,7	1,5	57,0	1,9	0,9	100
75 - 79	9,4	23,6	1,1	63,5	1,5	0,9	100
80 -84	10,9	20,0	1,2	65,5	1,8	0,7	100
85 et plus	11,3	18,3	1,0	67,2	1,4	0,8	100

Tableau W2 : Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial

Groupes d'âges	Etat matrimonial femmes urbain						Total
	célibataire	marié	séparé	veuf	divorcé	union libre	
Total	46,3	39,8	1,0	6,7	1,1	5,2	100
12à14	90,0	9,6	0,1	0,1	0,0	0,2	100
15 - 19	81,9	15,1	0,2	0,1	0,2	2,5	100
20 - 24	56,5	33,2	0,4	0,3	0,4	9,1	100
25 - 29	37,3	49,7	0,7	0,9	0,8	10,6	100
30 - 34	26,1	60,7	1,3	2,7	1,3	7,9	100
35 - 39	20,1	65,8	1,8	5,4	1,8	5,1	100
40 - 44	16,6	65,3	2,6	9,9	2,5	3,1	100
45 - 49	14,3	62,6	2,9	15,0	2,9	2,2	100
50 - 54	12,2	56,7	2,9	23,7	3,0	1,5	100
55 - 59	11,1	51,3	2,6	30,9	2,9	1,3	100
60 - 64	11,0	41,0	2,0	42,3	2,7	1,0	100
65 - 69	10,3	34,4	1,5	50,6	2,2	1,0	100
70 - 74	11,7	25,0	1,2	59,4	2,0	0,8	100
75 - 79	11,3	21,0	0,9	64,5	1,6	0,7	100
80 -84	12,6	18,7	1,0	65,2	1,8	0,8	100
85 et plus	13,6	17,6	0,9	65,3	1,7	0,9	100

Tableau X2 : Répartition de la population par Groupe d'âges selon le sexe et l'état matrimonial

Groupes d'âges	Etat matrimonial femmes rural						Total
	célibataire	marié	séparé	veuf	divorcé	union libre	
Total	29,9	54,8	1,3	10,0	1,2	2,9	100
12à14	87,3	12,2	0,1	0,1	0,1	0,2	100
15 - 19	62,2	34,6	0,3	0,2	0,3	2,3	100
20 - 24	31,0	61,8	0,8	0,6	0,8	4,9	100
25 - 29	18,6	73,0	1,2	1,4	1,1	4,8	100
30 - 34	13,5	76,2	1,6	3,1	1,5	4,1	100
35 - 39	11,5	75,8	1,9	5,4	1,6	3,8	100
40 - 44	9,6	73,7	2,1	9,9	1,9	3,0	100
45 - 49	8,9	69,4	2,3	14,7	2,0	2,7	100
50 - 54	8,3	63,3	2,4	22,1	2,1	1,8	100
55 - 59	8,3	57,3	2,1	28,5	2,0	1,8	100
60 - 64	8,8	47,5	2,2	38,1	2,1	1,4	100
65 - 69	8,4	40,0	1,7	46,9	1,6	1,4	100
70 - 74	9,3	30,5	1,7	55,8	1,8	0,9	100
75 - 79	8,4	24,9	1,1	63,0	1,5	1,0	100
80 -84	10,1	20,6	1,3	65,7	1,8	0,6	100
85 et plus	10,1	18,7	1,0	68,0	1,3	0,8	100

**TableauY2 : Répartition de la population résidente féminine (Femmes de 12 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge
(Ensemble milieu)**

Age	Total	Célibataire	Marié à 1 Conjoint	2Marié à 2 conjointes	Marié à 3 conjointes	Marié à 4 conjointes	Marié à 5 conjointes	Union libre	Séparé	Divorcé	Veuf
Total	5409753	2068187	1913014	411793	142119	54865	28580	221308	61174	60720	447993
déc-14	539126	477895	52833	4031	829	513	571	1102	489	367	496
15 - 19	917664	671030	176050	30523	7444	2720	1447	22301	2313	2318	1518
20 - 24	841278	383525	301773	57792	15356	5204	2380	61577	4756	5053	3862
25 - 29	704738	202890	327157	66830	20630	7367	3206	55883	6325	6438	8012
30 - 34	541225	108560	275410	60816	21317	7960	3454	33023	7702	7354	15629
35 - 39	422627	67365	219998	49563	18571	7126	3225	19002	7808	7177	22792
40 - 44	355405	45990	177352	43410	16826	6782	3143	10739	8205	7790	35168
45 - 49	278999	32044	130990	32476	13078	5226	2759	6843	7289	6765	41529
50 - 54	243948	22822	95116	25723	25723	4289	2666	3915	5898	5714	52082
55 - 59	140639	13253	52760	14285	6020	2476	1576	2225	3221	3345	41478
60 - 64	140996	13429	43240	11692	5145	2264	1481	1763	2991	3243	55748
65 - 69	102962	9373	26839	6922	2964	1340	1068	1307	1692	1833	49624
70 - 74	87842	8864	17479	4275	1876	844	732	763	1331	1626	50052
75 - 79	44612	4199	7319	1698	728	368	403	400	470	677	28350
80 -84	34404	3746	4941	978	457	234	262	229	405	608	22544
85 et plus	28457	3202	3757	779	324	152	207	236	279	412	19109

Tableau Z2: Répartition de la population résidente féminine (Femmes de 12 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge (Milieu urbain)

Age	Total	Célibataire	Marié à 1 Conjoint	Marié à 2 conjoints	Marié à 3 conjoints	Marié à 4 conjoints	Marié à 5 conjoints	Union libre	Séparé	Divorcé	Veuf
Total	2756274	1276084	937985	107705	32658	11966	5627	143048	27951	29899	183351
12 - 14	271826	244601	24250	1074	281	222	230	569	247	132	220
15 - 19	508577	416397	67660	6435	1568	667	468	12867	900	914	701
20 - 24	480403	271641	141945	12799	3090	1056	587	43748	1785	2146	1606
25 - 29	384005	143216	169553	15413	4021	1412	543	40644	2606	3042	3555
30 - 34	280285	73250	147528	15964	4666	1511	558	22206	3558	3560	7484
35 - 39	218837	43999	122398	14870	4602	1509	544	11163	4024	3954	11774
40 - 44	171620	28432	93337	12748	4044	1480	534	5281	4410	4320	17034
45 - 49	134941	19288	68926	10327	3456	1263	524	2973	3937	3943	20304
50 - 54	98114	11980	43972	7477	2687	972	483	1504	2819	2968	23252
55 - 59	57072	6340	22669	4113	1524	636	323	717	1461	1646	17643
60 - 64	49178	5390	15319	2899	1185	538	242	504	987	1315	20799
65 - 69	36659	3771	9549	1784	765	323	204	357	555	794	18557
70 - 74	29253	3411	5531	1000	438	198	157	237	339	575	17367
75 - 79	15296	1732	2446	414	161	83	111	100	138	240	9871
80 -84	11037	1387	1619	229	88	58	66	92	105	198	7195
85 et plus	9171	1249	1283	159	82	38	53	86	80	152	5989

Tableau A3: Répartition de la population résidente féminine (Femmes de 12 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial et l'âge (Milieu rural)

Age	Total	Célibataire	Marié à 1 Conjoint	Marié à 2 conjoints	Marié à 3 conjoints	Marié à 4 conjoints	Marié à 5 conjoints	Union libre	Séparé	Divorcé	Veuf
Total	2812387	792103	975029	304088	109461	42899	22953	78260	33223	30821	264642
12 - 14	313899	233294	28583	2957	548	291	341	533	242	235	276
15 - 19	445511	254633	108390	24088	5876	2053	979	9434	1413	1404	817
20 - 24	380037	111884	159828	44993	12266	4148	1793	17829	2971	2907	2256
25 - 29	333760	59674	157604	51417	16609	5955	2663	15239	3719	3396	4457
30 - 34	270607	35310	127882	44852	16651	6449	2896	10817	4144	3794	8145
35 - 39	210308	23366	97600	34693	13969	5617	2681	7839	3784	3223	11018
40 - 44	189351	17558	84015	30662	12782	5302	2609	5458	3795	3470	18134
45 - 49	148335	12756	62064	22149	9622	3963	2235	3870	3352	2822	21225
50 - 54	134618	10842	51144	18246	7867	3317	2183	2411	3079	2746	28830
55 - 59	86112	6913	30091	10172	4496	1840	1253	1508	1760	1699	23835
60 - 64	94954	8039	27921	8793	3960	1726	1239	1259	2004	1928	34949
65 - 69	68557	5602	17290	5138	2199	1017	864	950	1137	1039	31067
70 - 74	60877	5453	11948	3275	1438	646	575	526	992	1051	32685
75 - 79	30552	2467	4873	1284	567	285	292	300	332	437	18479
80 -84	24586	2359	3322	749	369	176	196	137	300	410	15349
85 et plus	20323	1953	2474	620	242	114	154	150	199	260	13120

**Tableau B3 : Répartition de la population résidante masculine (hommes de 15 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge
(Ensemble milieu)**

Age	Total	Célibataire	Marié à 1 Conjoint	Marié à 2 conjoints	Marié à 3 conjoints	.Marié à 4 conjoints	Marié à 5 conjoints	Union libre	Séparé	Divorcé	Veuf
Total	4534495	2054800	2E+06	236146	56955	17615	8588	211139	33328	28840	68471
15 - 19	870601	792998	65526	4429	849	559	771	3185	906	656	722
20 - 24	718723	571311	113360	7431	1047	532	678	20652	1497	1217	998
25 - 29	612148	322944	215118	15600	1978	543	500	49255	2533	2135	1542
30 - 34	511820	152356	270852	23541	3281	756	475	51351	3523	2906	2779
35 - 39	403437	77784	247946	25763	4427	1053	448	35479	3641	3217	3679
40 - 44	340633	44931	224379	28298	6216	1607	575	21614	4289	3617	5107
45 - 49	284395	29532	190996	27824	6894	1918	653	12993	4148	3605	5832
50 - 54	230062	19467	152889	26787	7202	2179	759	6853	3706	3180	7040
55 - 59	157774	11830	101393	20853	6412	2093	742	3654	2521	2265	6011
60 - 64	136624	10491	84495	18750	5861	1914	754	2469	2369	2040	7481
65 - 69	97879	7206	58333	13762	4725	1564	715	1688	1616	1402	6868
70 - 74	78363	6089	44504	10864	3779	1257	583	982	1309	1227	7769
75 - 79	41860	3212	22969	5894	2016	754	410	509	592	580	4924
80 -84	27668	2472	14644	3577	1251	473	287	246	385	459	3874
85 et plus	22508	2177	11209	2773	1017	413	238	209	293	334	3845

**Tableau C3 : Répartition de la population résidente masculine (hommes de 15 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial selon l'âge
(Milieu rural)**

Age	Total	Célibataire	1. Marié à 1 Conjoint	2. Marié à 2 conjoint	3. Marié à 3 conjoint	4. Marié à 4 conjoint	5. Marié à 5 conjoint	Union libre	Séparé	Divorcé	Veuf
Total	2171297	766166	911138	169271	42294	12882	5989	71141	19708	17062	41392
12 - 14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 - 19	414876	326923	34602	2998	454	249	406	1566	400	356	362
20 - 24	298200	187564	70704	5644	627	247	339	8443	875	750	593
25 - 29	261144	98603	117481	12477	1494	305	202	14223	1508	1379	941
30 - 34	227064	50630	127818	18225	2607	517	261	13698	2127	1744	1544
35 - 39	182165	29329	107915	18745	3454	812	277	10624	2074	1811	1854
40 - 44	159444	19849	95328	19187	4598	1196	419	7751	2315	1930	2614
45 - 49	136415	14401	81182	18345	4919	1431	486	5445	2145	1780	2887
50 - 54	120806	10749	71134	17735	5139	1619	586	3261	2040	1764	3814
55 - 59	91637	7092	52716	14622	4707	1598	583	2029	1529	1320	3364
60 - 64	88548	6805	50214	13560	4433	1471	617	1594	1648	1350	4726
65 - 69	66072	4866	36681	10029	3580	1210	569	1195	1114	961	4376
70 - 74	56526	4132	30625	8249	2859	949	474	663	966	866	5363
75 - 79	29846	2145	15620	4368	1574	584	331	340	434	421	3334
80 - 84	20955	1661	10665	2813	1010	381	241	184	308	353	2753
85 et plus	17599	1417	8453	2274	839	313	198	125	225	277	2867

Tableau D3: Répartition de la population résidente masculine (hommes de 15 ans et plus) par année d'âge selon l'état matrimonial (Milieu urbain)

Age	Total	Célibataire	1. Marié à 1 Conjoint	2.Marié à 2 conjoints	3.Marié à 3 conjoints	4.Marié à 4 conjoints	5.Marié à 5 conjoints	Union libre	Séparé	Divorcé	Veuf
Total	2590032	1288634	907475	66875	14661	4733	2599	139998	13620	11778	27079
12 - 14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 - 19	548763	466075	30924	1431	395	310	365	1619	506	300	360
20 - 24	469728	383747	42656	1787	420	285	339	12209	622	467	405
25 - 29	377621	224341	97637	3123	484	238	298	35032	1025	756	601
30 - 34	300465	101726	143034	5316	674	239	214	37653	1396	1162	1235
35 - 39	231267	48455	140031	7018	973	241	171	24855	1567	1406	1825
40 - 44	189090	25082	129051	9111	1618	411	156	13863	1974	1687	2493
45 - 49	154100	15131	109814	9479	1975	487	167	7548	2003	1825	2945
50 - 54	114218	8718	81755	9052	2063	560	173	3592	1666	1416	3226
55 - 59	69483	4738	48677	6231	1705	495	159	1625	992	945	2647
60 - 64	51216	3686	34281	5190	1428	443	137	875	721	690	2755
65 - 69	34018	2340	21652	3733	1145	354	146	493	502	441	2492
70 - 74	23767	1957	13879	2615	920	308	109	319	343	361	2406
75 - 79	12990	1067	7349	1526	442	170	79	169	158	159	1590
80 -84	7545	811	3979	764	241	92	46	62	77	106	1121
85 et plus	5761	760	2756	499	178	100	40	84	68	57	978

Tableau E3 Proportion de polygames par religion selon le sexe et le milieu de résidence.

Religion	Ensemble	Sexe		Milieu	
		hommes	femmes	urbain	rural
Catholique	13,2	9,7	16,3	7,9	19,9
Orthodoxe	15,9	12,1	18,9	10	20,3
Protestante	15	10,6	18,5	8,3	20,4
Autres chrétiens	9,5	7,2	11,7	5,2	14,6
Musulman	32,2	24,1	38,7	25,9	36
Animiste	40,9	31	48,6	21,8	43,1
Autre religion	14,5	10,8	18,1	5,5	23,4
Libre penseur	25,08	17,8	33	10,1	35,5

Tableau F3 Proportions d'hommes et de femmes mariées vivant en union polygame par sexe selon la région de résidence

Sexe	Cameroun	Adamaoua	Centre	Est	Extrême - Nord	Littoral	Nord	Nord -Ouest	Ouest	Sud	Sud -Ouest
Femmes	24,99	38,7	11,1	21,4	35,2	7,2	40,4	22,2	35,1	12,5	11,30
Hommes	14,93	24,1	7,1	12,9	22,1	5	24,9	14,3	21,5	7,8	7,60

Tableau G3 : Taux de séparation dans les régions du Cameroun

Groupes d'âges	AD			CE			EST			EN			LT			NO			NW			O			SUD			SW		
Total	1,8	0,2	1,5	3,0	0,5	0,4	2,5	0,1	0,7	2,2	1,3	0,7	2,5	1,1	0,6	1,8	0,6	0,7	2,7	1,8	0,8	1,7	0,4	0,5	3,4	0,0	0,3	2,6	2,0	1,1
déc-14	1,0	0,8	0,8	0,5	0,7	1,1	0,5	0,5	1,0	0,8	1,7	1,1	1,0	0,9	0,9	0,7	1,0	0,8	1,1	2,2	1,2	0,4	0,5	0,9	0,2	1,1	0,4	1,5	2,3	1,6
15 - 19	0,8	1,2	1,2	0,8	0,8	1,2	0,8	1,3	1,3	1,2	2,1	1,4	0,9	0,7	1,4	0,8	1,8	0,9	1,5	1,6	2,3	0,7	0,6	1,2	0,6	1,0	1,0	1,9	1,1	1,4
20 - 24	1,2	1,7	1,3	0,9	1,0	1,6	1,3	1,7	1,7	1,5	2,5	1,3	0,7	1,0	1,8	1,1	1,9	1,0	2,0	1,6	2,9	0,9	1,0	1,9	1,0	1,3	1,0	1,3	1,4	2,1
25 - 29	1,4	2,2	1,6	1,1	1,9	2,5	1,7	3,0	2,2	1,6	2,7	1,6	1,0	1,9	2,4	1,2	2,2	1,4	2,4	2,6	3,4	1,5	1,5	2,2	1,1	1,9	2,0	1,8	1,8	3,1
30 - 34	1,8	2,6	1,5	2,0	3,0	3,0	2,5	3,4	2,5	1,8	2,7	1,8	1,9	2,7	4,0	1,6	2,3	1,5	3,1	3,1	3,7	1,9	1,7	2,3	2,0	3,9	3,0	2,6	2,7	3,5
35 - 39	1,9	3,1	1,7	3,0	4,8	3,7	2,8	4,9	3,0	2,0	3,0	2,3	2,8	3,8	4,3	1,8	2,8	2,2	3,5	3,4	3,2	2,1	2,1	2,1	3,3	6,2	3,7	3,2	3,6	4,0
40 - 44	2,2	3,1	1,9	4,5	5,9	4,2	3,6	4,8	3,6	2,5	3,3	3,2	3,9	4,9	5,8	2,4	2,8	3,0	3,3	2,9	3,3	2,1	2,5	1,9	4,4	9,2	4,2	3,8	3,2	3,8
45 - 49	2,4	3,7	2,8	5,3	6,7	3,9	3,9	4,8	3,9	3,2	4,5	4,3	4,9	5,1	4,2	3,0	4,0	4,1	3,1	2,8	2,7	2,1	2,5	1,9	5,4	10,0	4,7	3,6	3,4	3,9
50 - 54	3,1	3,3	2,2	5,5	6,4	4,5	4,1	6,0	4,4	4,3	4,5	4,6	5,0	5,3	4,7	4,1	4,9	5,1	2,7	3,1	2,8	2,1	2,2	1,5	5,8	8,0	3,8	3,7	3,8	3,6
55 - 59	2,5	4,2	2,9	5,4	7,1	4,4	4,7	8,0	4,2	4,6	5,3	6,0	5,3	4,4	3,7	5,0	6,3	7,7	2,9	2,7	2,7	1,7	1,7	1,5	4,4	12,8	6,3	3,6	2,4	3,4
60 - 64	3,2	5,1	4,2	5,5	6,3	4,4	5,0	6,7	4,8	5,9	4,4	7,1	4,3	4,5	4,5	7,4	5,0	8,6	2,7	2,5	2,6	1,6	1,4	1,5	7,0	8,8	4,8	3,1	3,1	4,0
65 - 69	4,4	4,0	5,7	5,1	4,6	4,7	5,2	5,5	5,2	6,6	8,5	8,4	4,5	3,8	3,3	7,7	8,8	9,0	2,6	2,6	2,3	1,4	1,8	2,0	5,2	11,2	5,5	3,7	2,1	4,7
70 - 74	5,2	7,7	5,1	4,7	6,6	4,0	5,2	3,3	3,6	8,4	5,8	8,4	3,7	3,3	2,5	9,0	4,4	8,8	2,4	3,3	3,0	2,0	1,3	1,5	6,1	9,5	5,7	3,8	4,7	3,3
75 - 79	5,7	8,7	8,8	5,0	4,0	6,1	3,5	6,5	3,7	8,0	5,7	8,2	3,1	4,2	1,9	7,7	9,0	11,7	3,1	4,6	3,4	1,5	1,9	1,8	6,0	5,9	6,8	3,8	6,7	2,1
80 -84	8,7	4,1	10,8	5,1	5,4	4,2	4,4	6,1	4,8	7,8	6,4	8,1	3,8	8,1	5,9	11,0	6,4	7,5	3,7	2,6	se re	1,8	2,7	1,9	6,7	16,7	9,2	3,7	0,8	3,1

TABLE DE MATIERES

PREFACE	I
AVANT-PROPOS.....	III
RESUME EXECUTIF	VII
PRINCIPAUX INDICATEURS	X
EXECUTIVE SUMMARY	XI
MAJOR INDICATORS	XIV
SOMMAIRE	XV
LISTE DES TABLEAUX.....	XVI
LISTE DES GRAPHIQUES	XXI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	4
1.1 CONTEXTE.....	4
1.1.1 CONTEXTE SOCIO CULTUREL.....	4
1.1.2 CONTEXTE JURIDIQUE.....	5
1.1.3 CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE	6
1.2 ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	7
1.2.1 DEFINITION DES CONCEPTS ET LEURS LIMITES	7
1.2.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	10
1.2.3. PRESENTATION DES INDICATEURS ET METHODES DE CALCUL	11
1.2.4. REVUE DE LA LITTERATURE	12
CHAPITRE II ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	14
2.1. Vue d'ensemble de l'état matrimonial.....	14
2.2 Variations de l'état matrimonial selon le milieu de résidence	15
2.3 Catégories de population selon l'état matrimonial.....	16
2.3.1 Célibataires.....	16
2.3.2 Personnes en union.....	20
2.3.3 Les personnes en rupture d'union	47
CHAPITRE 3. ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DES PERSONNES AGEES DE 12 A 19 ANS	56
3.1 ETAT MATRIMONIAL DES ADOLESCENTS	56
3.2 ETAT MATRIMONIAL DES JEUNES FEMMES AGEES DE 12 A 14 ANS AU SEIN DES DIFFERENTES RELIGIONS	57
3.3 INFLUENCE DE L'ETAT MATRIMONIAL DES ADOLESCENTS SUR LEUR FREQUENTATION SCOLAIRE.....	57
3.4 RECOCITE DES MARIAGES	59
3.5 DISPARITES REGIONALES	59
3.5 IMPORTANCE DE LA POLYGAMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES DE 12 À 19 ANS.....	60
CHAPITRE 4: NUPTIALITE DES CELIBATAIRES	64
4.1 GENERALITES SUR LA NUPTIALITE.....	64
4.2 CONSTRUCTION D'UNE TABLE DE NUPTIALITE DU MOMENT	64
4.3 INDICATEURS DE LA NUPTIALITE	65

4.3.1	TABLES DE NUPTIALITE	69
4.3.2	TABLES DE NUPTIALITE ABREGEE DES REGIONS.....	72
4.3.3	Age médian	78
4.3.4	Age modal au premier mariage.....	79
4.3.5.	Intensité de la nuptialité et Fréquence du célibat définitif.....	79
4.3.6.	Age moyen à la première union	79
4.4	ANALYSE DIFFÉRENTIELLE DE LA NUPTIALITÉ SUIVANT QUELQUES	
	CARACTÉRISTIQUES	80
4.4.1	Age moyen à la première union et milieu de résidence.....	80
4.4.2.	Age moyen à la première union et région de résidence	83
4.4.3	Nuptialité et niveau d’instruction	85
4.4.4	Nuptialité et handicap	86
4.4.5	Nuptialité et religion	87
5.4.6:	Célibat définitif et activité économique	90
	CONCLUSION	94
	BIBLIOGRAPHIE	97
	ANNEXES	99

Plan de publication des résultats du 3^e RGPH

1. Volume I : Rapport général du recensement

- 1.1. Tome 1 : Méthodologie générale
- 1.2. Tome 2 : Rapport général du dénombrement
- 1.3. Tome 3 : Rapport de la vérification et du codage
- 1.4. Tome 4 : Rapport de la saisie des données
- 1.5. Tome 5 : Rapport de la cartographie
- 1.6. Tome 6 : Rapport de l'enquête post censitaire
- 1.7. Tome 7 : Rapport administratif et financier

2. Volume II : Analyses thématiques

- 2.1. Tome 1 : Etat et structures de la population
- 2.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation
- 2.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 2.4. Tome 4 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires
- 2.5. Tome 5 : Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations
- 2.6. Tome 6 : Etat matrimonial et nuptialité
- 2.7. Tome 7 : Natalité et fécondité
- 2.8. Tome 8 : Mortalité
- 2.9. Tome 9 : Mouvements migratoires
- 2.10. Tome 10 : Situation sociale et économique des enfants et des jeunes
- 2.11. Tome 11 : Situation socioéconomique des femmes
- 2.12. Tome 12 : Situation socioéconomique des personnes âgées
- 2.13. Tome 13 : Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
- 2.14. Tome 14 : Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie

3. Volume III : Situation démographique nationale

- 3.1. Tome 1 : Synthèse des principaux résultats du 3^e RGPH
- 3.2. Tome 2 : Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005
- 3.3. Tome 3 : Projections démographiques du Cameroun
- 3.4. Tome 4 : Atlas des résultats du 3^e RGPH

4. Volume IV : Données statistiques

- 4.1. Tome 1 : Etat de la population
- 4.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation

- 4.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 4.4. Tome 4 : Mouvements naturels de la population
- 4.5. Tome 5 : Mouvements migratoires
- 4.6. Tome 6 : Ménages et habitat
- 4.7. Tome 7 : Répertoire actualisé des localités du Cameroun

5. Volume V : Etudes sociodémographiques régionales

- 5.1. Tome 1 : Adamaoua
- 5.2. Tome 2 : Centre
- 5.3. Tome 3 : Est
- 5.4. Tome 4 : Extrême-Nord
- 5.5. Tome 5 : Littoral
- 5.6. Tome 6 : Nord
- 5.7. Tome 7 : Nord-Ouest
- 5.8. Tome 8 : Ouest
- 5.9. Tome 9 : Sud
- 5.10. Tome 10 : Sud-Ouest

6. Volume VI : Etudes sociodémographiques urbaines

- 6.1. Tome 1 : Bafoussam
- 6.2. Tome 2 : Bamenda
- 6.3. Tome 3 : Bertoua
- 6.4. Tome 4 : Buea
- 6.5. Tome 5 : Douala
- 6.6. Tome 6 : Ebolowa
- 6.7. Tome 7 : Garoua
- 6.8. Tome 8 : Kumba
- 6.9. Tome 9 : Maroua
- 6.10. Tome 10 : Ngaoundéré
- 6.11. Tome 11 : Nkongsamba
- 6.12. Tome 12 : Yaoundé

7. Hors Séries

- 7.1. Rapport de présentation des résultats définitifs du 3^e RGPH
- 7.2. Dépliants, plaquettes, tracts et affiches de présentation des résultats du 3^e RGPH
- 7.3. Etat et Structures de la Population : Indicateurs Démographiques
- 7.4. Population du Cameroun en 2010
- 7.5. Synthèse des rapports d'analyse



**Bureau Central des Recensements
et des Etudes de Population**



Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucep.cm/www.bucep.org